

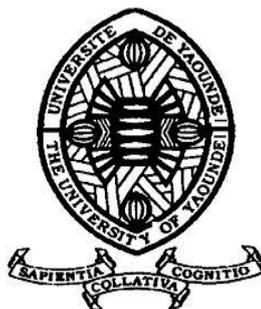
RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

FACULTÉ DES ARTS, LETTRES ET
SCIENCES HUMAINES

DÉPARTEMENT DE FRANÇAIS



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

UNIVERSITY OF YAOUNDE I

FACULTY OF ARTS, LETTERS AND
SOCIAL SCIENCES

DEPARTMENT OF FRENCH

**COMPOSITION NOMINALE ET ENJEUX D'ÉCRITURE EN
FRANCOGRAPHIE AFRICAINE. UNE LECTURE FONDÉE
SUR LES ROMANS D'AHMADOU KOUROUMA, PATRICE
NGANANG ET GILBERT DOHO**

Mémoire rédigé en vue de l'obtention du diplôme de Master en Lettres Modernes Françaises

Spécialité : langue française

Option : grammaire

par

FEUKENG NDOUNTIO MYRIAM

Matricule : 18G898

Licenciée ès-Lettres Modernes Françaises



Sous la direction du

Dr KENGNI SIMPLICE AIMÉ

Chargé de Cours

Année académique : 2022/2023

DÉDICACE

À

Papa et Maman NDOUNTIO, mes chers parents.

REMERCIEMENTS

Ce travail de réflexion vient ponctuer deux années d'étude en cycle Master, années de recherche, d'écriture et de réécriture qui nous ont permis de connaître de grands moments d'allégresse. Ainsi, au terme de ce cheminement, qu'il nous soit permis de témoigner nos plus sincères remerciements et notre entière gratitude à toutes les personnes qui de près ou de loin, par leurs encouragements, leurs suggestions critiques, leurs orientations constructives, leur soutien divers et leurs conseils, ont contribué, depuis la conception de ce travail, en passant par les moments de doute, à la matérialisation actuelle.

Nous tenons tout d'abord à manifester notre profonde gratitude à l'endroit de notre directeur de recherche, Dr KENGNI Simplicie Aimé, pour avoir consenti à nous prendre sous sa direction, mais aussi et surtout pour son soutien, ses conseils et suggestions sans lesquels nous ne saurions mener à bon escient ce travail de recherche.

Nous avons une vive reconnaissance à l'endroit de tous les enseignants du Département de français de l'Université de Yaoundé I, pour la qualité de la formation qu'ils nous ont assurée.

Nous tenons à adresser un spécial remerciement au Professeur NOUMSSI Gérard-Marie, enseignant au Département de français, pour les suggestions, les encouragements et surtout l'apport en documents.

Nous pensons également au Professeur DASSI de regretté mémoire qui, sitôt en première année, a insufflé en nous l'esprit de la recherche.

Qu'il nous soit aussi permis d'exprimer notre gratitude à l'endroit du Dr YONGUI Jean Paul qui a su, tout au long de notre parcours universitaire, éveiller notre curiosité d'apprendre et de comprendre.

Un spécial remerciement à monsieur TSOUALLA Blaise pour avoir fait preuve de son expertise dans la langue de Molière pour améliorer le texte de ce mémoire.

Notre reconnaissance va également à l'endroit de monsieur TCHOUPOU KENNE Philémon qui nous a patiemment initiée à l'utilisation des logiciels EXCEL et WORD.

Un sincère remerciement à toute la famille NDOUNTIO ainsi que la grande famille pour l'amour, les encouragements et le soutien financier.

Nous remercions enfin tous nos amis et camarades de classe pour la confiance sans cesse renouvelée. Merci à tous !

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

N : nom

Adj : adjectif

Adv : adverbe

Prép : préposition

Conj de coord : conjonction de coordination

Dét : déterminant

V : verbe

SN : syntagme nominal

GP : groupe prépositionnel

ANO : *Allah n'est pas obligé*

JV : *La Joie de vivre*

IBR : *L'Invention du beau regard*

CN : *Le Chien noir. La Confession publique au Cameroun*

PP : pronom personnel

Np : nom propre

GSE : grammaire du sens et de l'expression

PartPrés : participe présent

PartP : Participe passé

Inf : infinitif

Impér : impératif

Conj : conjonction

Pro : pronom

Numér : numéral

Mgr : Monseigneur

ONU : Organisation des Nations Unies

UPC : Union des Populations du Cameroun

PME : Petites et Moyennes Entreprises

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Distinction entre le nom composé et le syntagme nominal	19
Tableau 2 : Typologie des noms composés selon Martin Riegel et alii.....	23
Tableau 3 : Typologie des noms composés selon Gaston Gross	23
Tableau 4 : Typologie des noms composés selon Michel Mathieu-Colas.....	25
Tableau 5 : Typologie des noms composés dans ANO.....	41
Tableau 6 : Typologie des noms composés dans JV.....	42
Tableau 7 : Typologie des noms composés dans IBR.....	42
Tableau 8 : Typologie des noms composés dans CN.....	43
Tableau 9 : Synopsis des noms composés dans les supports d'étude	43
Tableau 10 : Structures compositionnelles endogènes et exogènes des composés selon les patrons syntaxiques.	44

RÉSUMÉ

La présente étude porte sur la composition nominale et ses enjeux en francophonie africaine. La composition nominale est le processus de formation des noms composés. Un nom composé est une nouvelle unité de sens formée à partir d'au moins deux autres mots de la langue. Au terme de la lecture de notre corpus, nous avons pu observer deux anomalies : une anomalie morphologique en ceci que les textes sélectionnés affichent des noms composés dont la graphie, présente un écart par rapport à la norme laisse entrevoir leur caractère insolite et une anomalie sémantique. Ces anomalies découlent de la liberté que se donnent les auteurs dans la construction de ces derniers. D'où le problème de l'appropriation morphosémantique des noms composés qui s'y dégage. Ce problème scientifique nous a permis de poser la question de savoir dans quelle mesure la composition nominale relève-t-elle d'un processus dynamique de construction de sens. L'hypothèse générale formulée à cet effet est : la composition nominale participe de l'expression des visées d'écriture. Nous avons associé trois hypothèses subsidiaires à cette hypothèse générale : 1) la composition nominale est influencée par les libertés d'écriture de l'écrivain, 2) la composition nominale participe de l'expression d'un réalisme langagier, 3) la composition nominale est tributaire de l'univers de croyance de l'auteur. Pour vérifier ces hypothèses, nous avons choisi comme approche méthodologique, la grammaire de sens et de l'expression de Patrick Charaudeau couplée à la grammaire cognitive de Ronald Langacker tout en mettant en avant une démarche sémasiologique. Il s'avère qu'Ahmadou Kourouma, Patrice Nganang et Gilbert Doho font de la composition nominale un moyen d'expression de leur vision du monde à laquelle ils assignent plusieurs enjeux. Concrètement, le nom composé est un élément qui structure le sens du texte en ceci qu'au-delà de relever de la créativité lexicale, il est pour ces auteurs africains un moyen d'expression, utilisé à des fins : ludique, réaliste et identitaire.

Mots clés : composition nominale, nom composé, visées de d'écriture, ludisme, réalisme, identité, appropriation, univers de croyance.

ABSTRACT

This study focuses on the nominal composition and its issues in the African text of French expression. The notion of nominal composition attracts the attention of researchers because of its complexity and the difficulty in proposing single definition for it. At the end of the reading of our corpus, we were able to observe two anomalies: a morphological anomaly in that the selected texts display compound nouns whose spelling, presenting a deviation from the norm, suggests their unusual character and a semantic anomaly. These anomalies arise from the freedom that the authors give themselves in the construction of the latter. Hence the problem of the morphosemantic acclimatization of compound nouns that emerges there. This scientific problem allowed us to ask the question of to what extent nominal composition is part of a dynamic process of meaning construction. Hence the general hypothesis formulated for this purpose: nominal composition participates in the expression of writing aims. We have associated three subsidiary hypotheses with the general hypothesis: 1) the nominal composition is influenced by the writing freedoms of the writer, 2) the nominal composition contributes to the expression of linguistic realism, 3) the nominal composition is dependent on the author's universe of belief. To verify these hypotheses, we chose as a methodological approach the grammar of meaning and expression of Patrick Charaudeau coupled with the cognitive grammar of Ronald Langacker while putting forward an semasiological approach. It turns out that Ahmadou Kourouma, Patrice Nganang and Gilbert Doho use nominal composition as a means of expressing their vision of the world to which they assign several issues. Concretely, it is an element which structures the meaning of the text in that beyond being a matter of lexical creativity, it is for these African authors a means of expression, used for playful purposes: playful, realistic and identity.

Keywords: nominal composition, compound noun, writing aims, playfulness, realism, identity, appropriation, universe of belief.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

1. Présentation du sujet

Le présent mémoire porte sur la composition nominale et ses enjeux en francophonie africaine. Nous entendons par composition nominale le processus de formation des noms composés, lexies douées de sens autre que celui de ses constituants pris individuellement dans d'autres configurations phrastiques. Jacques Moeschler et Antoine Auchlin (2009 : 66) la définissent comme « le processus de formation de mots par combinaison de plusieurs mots, c'est-à-dire d'unités dotées de l'autonomie reconnue aux mots [...] ». Par nom composé, il faut entendre un *mot construit*, c'est-à-dire formé d'au moins deux unités lexicales et constituant une nouvelle unité de sens.

Cette étude sur les noms composés s'inscrit dans le domaine des études sémantiques ; domaine qui étudie les mots comme des entités linguistiques dotées de sens ou contenu et analysables du point de vue sémiologique. Il s'agit pour nous, de manière concrète de faire de la sémantique lexicale en tenant compte des facteurs linguistiques et extralinguistiques.

La composition nominale est du ressort de la créativité lexicale puisqu'elle participe de l'enrichissement de la langue. En ce sens, elle permet de créer de nouveaux mots à partir des mots existants. Elle peut être étudiée sous deux angles : une perspective diachronique et une autre synchronique. L'étude diachronique du lexique d'une langue permet de voir et d'expliquer les métamorphoses que subissent les mots tant sur le plan de la forme que sur celui du sens au fil des siècles. L'étude synchronique, celle qui nous intéresse principalement dans ce mémoire, nous permettra d'étayer l'organisation interne d'une catégorie précise de mots (noms composés) et d'expliquer leur fonctionnement sémantique à un moment donné, en mettant en lumière les facteurs psychologiques, sociétaux et culturels qui ont une incidence sur leur processus de formation et le sens obtenu.

L'étude du lexique d'une langue se subdivise en deux branches : la morphologie lexicale qui se consacre à l'étude de la structure interne des mots et les règles qui régissent les modes de formation desdits mots et la morphologie sémantique qui s'occupe de leur significativité. Ce qui revient à dire en d'autres termes que ces deux subdivisions de la lexicologie étudient scientifiquement le signifiant et le signifié des mots d'une langue donnée. Le lexique, quant à lui, désigne l'ensemble de signes (oral ou écrit) dont disposent les membres d'une communauté linguistique pour communiquer avec leurs semblables. Toutefois, l'opérativité de la lexicologie la met en étroite collaboration avec les autres branches de la grammaire que sont : la morphologie, la syntaxe, la phonologie et la sémantique. Cette réflexion, par conséquent, usera

de temps à autre de la morphologie lexicale et sémantique pour expliquer le fonctionnement (sémantique) des noms composés dans quelques romans africains d'expression française.

Force est de noter que les noms composés envisagés dans ce contexte se limitent au seul cas résultant de la composition populaire ; par conséquent, la composition savante et autres procédés tels que la préfixation, la suffixation et la dérivation parasynthétique ne sont pas pris en compte dans ce cadre. Il sied aussi d'ajouter que la composition nominale dans ce cadre ne devrait pas être appréhendée en termes de composition du nom, c'est-à-dire le nom et ses modificateurs (syntagme nominal), mais plutôt comme un processus de formation et d'enrichissement du lexique d'une langue.

2. Motivations

La lecture de l'ensemble des quatre textes (*Allah n'est pas obligé* d'Ahmadou Kourouma, *La Joie de vivre* et *L'Invention du beau regard* de Patrice Nganang et *Le Chien noir. La confession publique au Cameroun* de Gilbert Doho) qui constituent nos supports d'étude nous aura permis d'observer un usage assez particulier des noms composés. Ces noms composés sont remarquablement itinérants et diversifiés, tout comme leurs valeurs d'emploi. Aussi, notre attention a-t-elle été portée sur l'examen de ces derniers dans les textes retenus en tant que stratégie discursive. Autrement dit, nous avons choisi de mener des réflexions sur ce sujet dans le but de comprendre comment les noms composés injectés dans le texte romanesque deviennent des moyens de transmission de l'information. Nous avons à cet effet remarqué une polyfonctionnalité de ceux-ci dans l'univers romanesque camerounais et ivoirien. À tout prendre, ce travail est sous-tendu par l'idée selon laquelle les noms composés dans le roman africain d'expression française sont le lieu d'expression des visées de discours ou des intentions de communication. D'où la formulation de notre sujet de mémoire : « Composition nominale et enjeux d'écriture en francographie africaine. Une lecture fondée sur les romans d'Ahmadou Kourouma, Patrice Nganang, et Gilbert Doho ».

3. Justification du choix du sujet et du support littéraire

L'option scientifique qui tient de fondation à cette étude nous a amenée à privilégier quatre supports d'étude : *Allah n'est pas obligé* d'Ahmadou Kourouma, *La Joie de vivre* et *L'Invention du beau regard* de Patrice Nganang, et *Le Chien noir. La Confession publique au Cameroun* de Gilbert Doho. Ces textes n'ont pas été choisis de manière hasardeuse. En effet, ces derniers partagent un certain nombre de caractéristiques, bien que s'inscrivant dans des aires

géographiques différentes (Côte-d'Ivoire et Cameroun). Ils ont été ciblés du fait de leur appartenance au même champ littéraire. Le champ littéraire, comme son nom l'indique, est un espace géographique, culturel, sociologique de créativité littéraire. Il est déterminé par le profil des écrivains, leur histoire, leur géographie et leur sociologie. Ainsi, les quatre textes fondateurs choisis pour notre étude s'inscrivent dans le champ de la littérature négro-africaine francophone, empruntant à la fois à la littérature camerounaise (Patrice Nganang et Gilbert Doho) et ivoirienne (Ahmadou Kourouma). Les écrivains appartenant à cet espace géographique ont un rapport à la langue puisqu'ils ont au départ une langue première qui est leur langue maternelle. Le français qu'ils utilisent dans leur production littéraire n'est qu'une langue seconde, acquise par apprentissage. De ce fait, les religions, la culture, les croyances, le plurilinguisme qui caractérisent leurs différents milieux influencent les productions littéraires et par conséquent les noms composés. Dans ces conditions, la compréhension du fonctionnement des noms composés dans ces textes choisis ne saurait se faire comme dans un autre texte littéraire purement français.

Il convient également de noter que nous avons élargi le support d'étude à quatre romans car un seul roman était inapte à nous fournir des observables assez représentatifs pour mener à bien notre étude. Étendre ce support d'étude nous a donc permis d'avoir une variété d'usages pour nos futures analyses et de construire méthodiquement notre corpus d'étude.

4. Objectifs de l'étude

Dans cette étude, il s'agira pour nous de montrer la contribution de la composition nominale à l'appréhension des visées d'écriture. Pour y parvenir, nous disposons des objectifs opérationnels suivants :

- ✓ démontrer qu'il y a une appropriation authentique de la graphie et de la sémantique des noms composés dans le texte africain d'expression française ;
- ✓ cerner l'intérêt manifeste que consacrent les trois auteurs des textes choisis à la composition nominale dans le déploiement de leurs idées et dans la transmission du message ;
- ✓ mener une étude lexico-sémantique en se fondant sur les noms composés afin de montrer que la composition nominale est un procédé expressif.

5. Intérêts de l'étude

- Nous voulions, par cette étude, contribuer à faire valoir l'utilité sociale de la langue d'expression.

- Cette étude va favoriser une meilleure compréhension des noms composés, surtout dans le contexte africain.
- Nous voudrions améliorer la compréhension globale des romans : *La Joie de vivre*¹, *L'Invention du beau regard*², *Allah n'est pas obligé*³ et *Le Chien noir. La confession publique au Cameroun*⁴.

6. De la problématique aux hypothèses de recherche

6.1. Problématique

De manière générale, la composition nominale s'appréhende comme un processus, à la fois morphosyntaxique et sémantique de formation des noms composés. Par noms composés, nous entendons la "juxtaposition" d'au moins deux unités linguistiques appelées à être privées de leur autonomie sémantique pour former une nouvelle unité lexicale dotée d'un signifiant et d'un signifié nouveau. Au terme de la lecture de nos différents supports d'étude, nous avons pu remarquer deux anomalies : une d'ordre morphologique (en ce qui concerne la graphie ou l'orthographe des noms composés) et l'autre sémantique. L'anomalie morphologique est remarquable du fait de la refonte de la composante formelle de certains noms composés grâce à la parodie, l'apocope, le phénomène d'emprunt et de créativité lexicale. L'anomalie sémantique est manifeste par les différents procédés de transfert de sens déployés (métaphorisation, antonymie ou d'extension du champ sémantique). Ces procédés de transfert de sens contribuent à la désémantisation et resémantisation de certains noms composés. Ainsi, bien que régit par un certain nombre de règles, la composition nominale dans le roman africain d'expression française arrive à s'en écarter et à s'adapter à l'espace de production. Ces deux anomalies nous ont amené à poser dès l'entame de ce cette recherche que les auteurs des supports d'étude se donnent une certaine liberté dans la construction des noms composés et l'emploi qu'en font ces derniers montre qu'il s'agit des constructions motivées, c'est-à-dire porteuses d'un sens assez refaçonné en fonction des intentions de communication et du contexte d'énonciation. Fort de cela, nous sommes en droit de dire qu'il y a des subtilités que ces auteurs véhiculent dans leur manière d'écrire les noms composés et ces subtilités concourent à rendre la compréhension du texte plus dynamique. Dans ces conditions, cette étude portant sur les noms composés amène à ouvrir une piste de compréhension des quatre textes choisis dans la mesure où ils sont des éléments qui

¹ Désormais JV.

² Désormais IBR.

³ Désormais ANO.

⁴ Désormais CN.

structurent la production du sens ; ce qui implique une réflexion sur l'esthétique et la significativité de ces unités linguistiques. Dès lors, l'objet d'étude de ce mémoire est les noms composés dans quatre œuvres africaines d'expression française et le problème scientifique qui en résulte est celui de leur appropriation ou acclimatation. De ce problème scientifique, découle la question principale suivante : dans quelle mesure la composition nominale s'avère être un processus dynamique de construction du sens ? À cette interrogation majeure se greffent quatre questions secondaires :

- Quelles sont les mécanismes de construction des noms composés et les marges de créativité observables ?
- Dans quelle mesure, par la composition nominale, les auteurs créent des ressources nouvelles qui font écho de la réalité sociale ?
- Comment rendre compte du lien qui existe entre ces faits esthétiques significatifs (noms composés) et un univers idéologico-culturel particulier ?
- Quels enjeux pour le roman africain d'expression française ?

De ce questionnement, naissent plusieurs hypothèses.

6.2. Les hypothèses de recherche

L'hypothèse générale formulée à la suite de cette problématique est la suivante :

- La composition nominale participe de l'expression des visées d'écriture.

L'opérationnalisation de cette hypothèse nous a permis de formuler trois hypothèses secondaires suivantes :

- 1** : La composition nominale est influencée par les libertés d'écriture de l'écrivain.
- 2** : La composition nominale participe de l'expression du réalisme langagier.
- 3** : La construction des noms composés est tributaire de l'univers de croyance de l'auteur.

7. De la méthodologie au cadre théorique

Dans l'optique de montrer la contribution de la composition nominale dans l'appréhension des visées d'écriture, nous avons recueilli les données de notre étude en exploitant quatre œuvres appartenant tous au champ de la littérature négro-africain francophone. Il était question pour nous de lire ces textes, d'identifier et de relever tous les items des noms composés ; ce qui nous a permis au terme de cette opération de faire une classification et construire un corpus de 2472

(deux mille quatre cent soixante-douze) occurrences affichant trois orientations : des noms composés à caractère ludique, ceux rendant compte d'un réalisme langagier et les derniers traduisant un univers culturel. Ces items ont été regroupés en fonction des traits communs dans le but d'en évaluer les modes ou mécanismes de construction et de déceler la typologie. À tout prendre, la méthode de construction du corpus mise en place est la méthode manuelle, consistant à lire un texte pour y identifier les éléments se rapportant au thème choisi. À cet effet, nous avons opté pour une démarche hypothético-déductive. Ici, après avoir répertorié les données, nous avons mis en avant des hypothèses avant de rechercher les éléments qui vont conduire à la particularisation du phénomène de composition nominale.

Dans la recherche des solutions aux questions fondamentales qui fondent cette étude, plusieurs approches théoriques nous sont offertes par le large spectre des sciences du langage. Seulement, nous avons opté pour la grammaire du sens et de l'expression de Patrick Charaudeau couplée à la grammaire cognitive de Ronald Langacker ; cette dernière étant connexe à la première. Bien qu'étant une approche fonctionnaliste, la grammaire cognitive s'en distingue par la fonction sémiologique qu'elle accorde au langage. En ce sens, elle lui reconnaît son implication dans l'interaction sociale et tient compte des paramètres extralinguistiques dans les analyses. Notre problématique qui implique plusieurs pistes d'analyse justifie la convocation de ces deux gilles d'analyse.

8. Plan de l'étude

La première partie de ce mémoire s'intitule : « Repères épistémologiques et cadrage théorique ». Il s'agira pour nous dans cette partie de définir un ensemble de concepts et de présenter quelques classiques dans le but de mieux appréhender la notion de nom composé qui est l'objet de notre étude. De ce fait, le chapitre I : « De la théorie sur la composition nominale à l'état de la question » nous permettra de mieux assimiler le concept de composition nominale, de noms composés et les concepts voisins. Ce chapitre se terminera par la présentation de l'état d'avancement des travaux sur la composition nominale, question de montrer ce qui a déjà été fait dans le domaine et de traquer l'aspect non encore abordé dans le but d'y inscrire cette recherche. Le chapitre II : « Du corpus à son approche théorique et méthodologique » sera le lieu de la présentation du corpus d'étude ainsi que du cadre théorie, la démarche et la méthode exploités.

La deuxième partie s'intitule « De la construction au fonctionnement des noms composés en contexte ». Elle tient lieu de l'analyse des différentes formes sous lesquelles apparaissent les noms composés dans notre corpus et leur sens. Les chapitres III : « Des constructions ludiques

des noms composés » et IV : « Composition nominale et réalisme langagier », à la fois descriptifs et interprétatifs, nous permettront de mener une analyse sémantique des noms composés en nous fondant respectivement sur les procédés ludiques dont usent les auteurs dans la construction de ces structures d'une part et d'établir le rapport entre la composition nominale et la réalité sociale (historique ou géographique) exprimée dans les supports d'étude d'autre part. Nous exploiterons dans ces deux chapitres la grammaire du sens et de l'expression de Patrick Charaudeau.

La troisième partie, « Des constructions socioculturellement marquées aux enjeux de la composition nominale dans le roman africain francophone », décrit et explique les noms composés tributaires de l'univers de croyance, et permettant aux écrivains d'exprimer leur appartenance à une culture tout en soulignant les enjeux de ce processus dans le texte littéraire africain. Ainsi, le chapitre V intitulé : « Composition nominale et socioculture » et le chapitre VI : « Des enjeux de la composition nominale en francographie africaine » sont le lieu d'analyse d'une catégorie précise de noms composés d'une part et d'exposition des résultats de notre investigation d'autre part.

**PREMIÈRE PARTIE : REPÈRES ÉPISTÉMOLOGIQUES ET
CADRAGE THÉORIQUE**

Cette première partie s'inscrit dans une perspective définitionnelle et consiste à poser les jalons épistémologiques de notre travail. En effet, elle vise à éclairer et à circonscrire les contours de l'étude. C'est le lieu d'appréhension de la composition nominale et par ricochet du nom composé. Dans la même lancée, elle présente la tendance théorique et méthodologique, ainsi que la grille d'analyse qui guidera notre investigation. Ainsi, notre étude portant sur la composition nominale et posant le problème de l'appropriation morphosémantique des noms composés trouve en cette partie les éléments fondamentaux pouvant conduire à la résolution de cette préoccupation. Le chapitre I : « De la théorie sur la composition nominale à l'état de la question » nous donne une vue d'ensemble de la notion de composition nominale ainsi que les concepts qui lui sont proches pour déboucher sur le point de vue adopté dans cette recherche. Ensuite, ce chapitre nous permet de mettre en lumière quelques problèmes liés à la typologie des noms composés, quelques théoriciens de la composition nominale et quelques travaux antérieurs au nôtre. Le chapitre II est intitulé : « Du corpus à son approche théorique et méthodologique ». Après avoir procédé à la présentation du corpus sur le plan quantitatif, nous exposerons l'outil théorique, méthodologique et la grille d'analyse mis en œuvre dans cette étude.

**CHAPITRE I : DE LA THÉORIE SUR LA COMPOSITION
NOMINALE À L'ÉTAT DE LA QUESTION**

Dans ce chapitre, nous présentons dans un premier temps, la notion généralisée de nom, la définition du nom composé, les typologies, les classiques de la question. Ce premier chapitre souligne en amont un souci de recadrage notionnel et théorique en ce qui concerne la composition nominale et dévoile ainsi le caractère ambigu du nom composé. Il se veut donc tripolaire puisqu'il part de la définition des concepts qui nous permettront de mieux cerner notre sujet à l'état d'avancement des travaux en passant par la présentation des classiques de la composition nominale. À tout prendre, l'objectif de ce chapitre préliminaire est de répondre aux questions ci-après : qu'est-ce que la composition nominale ? Quelles sont les propriétés qui distinguent les noms composés des autres séquences de mots ? Qu'en est-il de leurs typologies ? quels sont les incontournables en matière de composition nominale ? Quel est l'état d'avancement dans travaux sur ce phénomène ?

I. Appréhension des concepts

Nous procédons ici à une clarification d'ordre terminologique qui nous permettra de mieux appréhender la notion envisagée. Nous allons, dans un premier temps, nous appesantir sur la notion de nom dans sa généralité.

I.1. Définition des concepts

I.1.1. La notion de nom : généralités

Le nom est une des neuf parties du discours dont dispose la langue française. Au niveau sémantique, il désigne une unité linguistique dotée d'un contenu significatif abstrait ou réel. Vu sous l'angle morphosyntaxique, Maurice Grevisse (1999 : 749) affirme que :

le nom ou substantif est un mot qui est porteur d'un genre, qui est susceptible de varier en nombre, parfois en genre, qui, dans la phrase, est accompagné ordinairement d'un déterminant, éventuellement d'une épithète. Il est apte à servir de sujet, d'attribut, d'apposition, de complément.

Actualisé par un déterminant ou accompagné d'un adjectif, d'une proposition relative ou par un groupe prépositionnel, rarement par la proposition subordonnée complétive ou une construction infinitive, l'ensemble forme ce que la littérature grammaticale dénomme syntagme nominal. Le syntagme nominal se définit comme une séquence de mots libres, formée du nom, qui est l'élément central, et ses modifieurs. Le nom et ses modifieurs entretiennent essentiellement deux types de rapport : un rapport de détermination, inscrivant le nom soit dans un mouvement de particularisation soit de généralisation et un rapport explicatif ou descriptif.

Toutes les parties du discours sont susceptibles de devenir des noms. Dans ce cas, elles sont précédées d'un déterminant ou occupent syntaxiquement la place du nom. De même, lorsque des affixes sont adjoints au nom ou lorsque le locuteur procède par nominalisation, le changement de classe syntaxique est possible : c'est la transcatégorisation. De plus, le nom peut connaître la pronominalisation, c'est-à-dire être substitué par un pronom (pronom personnel, pronom relatif).

La grammaire distingue deux types de noms : les noms communs et les noms propres. Les noms propres sont spécifiques et désignent en particulier les êtres humains et les lieux. Ils sont caractérisés par l'absence de déterminant et commencent toujours par une lettre majuscule. Les noms communs permettent de désigner de manière générale les êtres, les choses et les faits. En fonction du sens, les noms communs peuvent être abstraits, désignant des propriétés ou des caractéristiques qui ne relèvent pas de la réalité visible ; tandis que les concrets font référence aux choses physiques. Ces derniers peuvent être animés ou inanimés, collectifs ou individuels, avoir une forme simple ou composée. Les noms simples (exemple : une table) et composés (cas de ver de terre) ont le même fonctionnement syntaxique ou remplissent les mêmes fonctions syntaxiques.

Plusieurs fonctions grammaticales sont assignées à cette catégorie syntaxique. La fonction syntaxique est la corrélation qui unit les mots au sein de la phrase. Le nom peut être en effet, en fonction de sa position syntaxique et en fonction de la nature de la relation qu'il entretient avec les autres unités de la phrase, sujet, attribut du sujet, attribut du complément d'objet, mis en apposition, complément de l'adjectif, complément du nom, complément d'objet direct et indirect du verbe, d'attribution, d'agent, circonstanciel (de temps, de lieu, de manière, de but, de cause, d'accompagnement, de prix ou de mesure, de provenance, de condition...)

En psychomécanique du langage, le nom désigne cette partie du discours caractérisée par une incidence interne. Autrement dit, il est, comme affirme Gérard Moignet (1981 : 33), une partie du discours au sein de laquelle « apport notionnel et support formel se rencontrent ». L'apport notionnel désigne la capacité à désigner directement les objets du monde quand le support formel regroupe les catégories du genre, du nombre et la personne.

Il ressort de tout ce qui précède que le nom est une partie du discours régie par un certain nombre de caractéristiques formelles et apte à désigner les objets du monde, c'est-à-dire doté d'un contenu sémantique.

I.1.2. La composition

La composition est un procédé morphosémantique de formation des mots composés. Elle met en jeu au moins deux unités lexicales susceptibles d'être employées de manière autonome dans la langue et s'inscrit dans le cadre des procédés d'enrichissement de la langue française. S'inscrivant dans la même perspective, Jean Dubois et alii (2002 : 109) estiment que la composition est « la formation d'une unité sémantique à partir d'éléments susceptibles d'avoir par eux-mêmes une autonomie dans la langue. »

Cette notion a connu au fil des siècles plusieurs appellations. Ferdinand de Saussure (1974 : 242) l'appréhende sous terme '**agglutination**' en affirmant qu'il s'agit des cas où « deux ou plusieurs termes originellement distincts, mais se rencontrant souvent en syntaxe au sein d'une même phrase, se soudent en une unité absolue et difficilement analysable. » À Charles Bally de forger le mot *phraséologie* pour désigner l'ensemble des processus de formation des séquences de mots qui constituent le lexique d'une langue en partant des unités existantes pour de nouvelles significations. Il pose à cet effet que :

si, dans un groupe de mots, chaque unité graphique perd une partie de sa signification individuelle ou n'en conserve aucune, si la combinaison de ces éléments se présente seule avec un sens bien net, on peut dire qu'il s'agit d'une locution composée [...] c'est l'ensemble de ces faits que nous comprenons sous le terme général de phraséologie. (Charles Bally, 1951 : 65-66)

Nous comprenons à cet effet que la composition ou l'agglutination ou de la phraséologie s'intéresse de manière générale aux séquences de mots caractérisées par leur caractère figé.

Il existe deux types de composition : la composition savante et la composition populaire. La composition savante exploite les mots et particules issues des langues anciennes (latin et grecque) pour former de nouveaux mots alors que la composition populaire associe les mots du français ou empruntés à d'autres langues que le grec et le latin. La présente étude se limite à l'analyse des noms composés résultant de la composition populaire qui, selon les configurations syntaxiques donne lieu aux noms composés, adjectifs composés et adverbes composés. Nous nous intéressons exclusivement aux noms composés dans ce cadre.

Nous pouvons retenir de la composition qu'elle est un mécanisme morphosémantique de formation de mots nouveaux à partir de mots ayant délaissé une partie ou la totalité de leur identité sémantique au profit d'une opacité sémantique.

I.1.3. La composition nominale

La composition nominale est un procédé de formation des noms composés par association d'au moins deux bases lexicales pour former une nouvelle unité lexicale douée de sens. Ce processus de formation procède de trois manières et donne lieu à trois types de noms composés : les noms composés par juxtaposition de bases lexicales (nous avons dans ce cas les bi-nominaux, les composés avec prépositions ou conjonctions de coordination), ceux présentant une soudure graphique et ceux exploitant le trait d'union.

I.1.4. Le nom composé : un phénomène linguistique aux contours flous

En grammaire, le nom composé est une notion qui soulève plusieurs problèmes d'ordre définitionnel. Les définitions proposées par les grammairiens et linguistes sont aussi nombreuses et différentes, changeant d'un auteur à un autre. C'est d'ailleurs ce qui justifie l'absence d'une définition unique à ce concept. Il est appréhendé sous trois approches : l'approche sémantique, l'approche morphosyntaxique et l'approche transformationnelle.

I.1.4.1. Approche sémantique

Sur le plan sémantique, le nom composé est une unité nouvelle de signification formée par association de mots de la langue, régit par un certain nombre de relations sémantiques et n'évoquant pas à l'esprit le sens individuel de ses composants. Charles Bally (1965 : 94) pense que le nom composé est « un syntagme virtuel caractérisé qui désigne, en la motivant, une idée unique. » Autrement dit, le nom composé est une suite de mots désignant une seule idée ou tout simplement un seul fait. C'est ce qui apparaît en particulier chez Ronald Langacker (2008: 168) lorsqu'il affirme que « an expression's composite meaning is not just a pile of component meanings, but an integrated structure where elements relate to one another in very specific ways. » Ou encore « la signification composite d'une expression [nom composé] n'est pas simplement un tas de significations composantes, mais une structure intégrée où les éléments sont liés de manière très spécifique. »⁵ Cependant, cette conception du nom composé est contestée par certains linguistes, notamment Gaston Gross (1988 : 59) qui estime que « la sémantique ne permet pas d'expliquer le phénomène de composition nominale », d'autant plus que la recherche d'une signification unique s'avère impossible.

⁵ Notre traduction de la citation de Ronald Langacker (2008 : 168)

I.1.4.2. Approche morphosyntaxique

La morphologie des noms composés pose de nombreux problèmes en grammaire. La flexion en nombre demeure problématique du fait de l'existence d'une pléthore de définitions liées à ces derniers. Pour ce qui est de leur morphologie, Maurice Grevisse (1999 : 851) déclare : « Le pluriel des noms composés est sans doute le domaine le plus difficile de la grammaire française. » D'une part, l'accord des noms composés est tributaire de la nature grammaticale des éléments qui les composent. En règle générale, dans les noms composés, seul les adjectifs et les noms prennent la marque du pluriel quand les verbes, prépositions et adverbes, restent invariables. D'autre part, leur flexion en nombre tient compte de la relation sémantique qu'entretiennent les composants. Ici, c'est le sens de ces séquences de mots qui dicte l'accord en nombre.

Sur le plan syntaxique, le nom composé est une suite de mots figée et occupant les mêmes fonctions syntaxiques que les noms simples. À ce sujet, Gaston Gross (1988 : 58) atteste que : « dans le cadre de la phrase simple, les composés se comportent, par rapport aux verbes supports, de la même façon que les noms simples. » Ils connaissent donc la même distribution syntaxique que les noms simples.

I.1.4.3. Approche transformationnelle

Louis Guilbert (1975 : 222) atteste que « le composé est le produit de la transformation lexicale d'éléments constituants autonomes de la phrase, en tant que syntagme nominal, syntagme verbal ou d'éléments de syntagme ». Dans ce sens, le nom composé est une phrase réduite à ses composants essentiels et injecté dans une autre phrase. Son analyse sémique part des transformations syntaxiques pour déceler la phrase-matrice ayant permis d'obtenir cette structure lexicale dans le but de faire ressortir la relation sémantique qui existe entre ses composants et déduire le sens du composé. La limite de cette approche est qu'elle ne rend pas compte de tous les composés de la langue, notamment ceux dont les composants sont reliés par une préposition (synapsies).

En guise de synthèse, nous pouvons dire, une fois de plus, qu'il se pose un problème de définition du nom composé. Trois aspects sont nécessairement pris en compte dans la définition de ce dernier : son fonctionnement sémantique, morphosyntaxique et transformationnel. Gaston Gross (1996 : 8), ramenant la notion de composition à celle de figement, fait une sorte de synthèse et affirme que « ce qu'il faut observer et avoir constamment à l'esprit, c'est que le

figement sémantique et le figement syntaxique sont deux aspects d'un même phénomène qu'il convient de ne pas séparer de façon artificielle. » Pour lui en effet, les propriétés sémantiques et syntaxiques doivent être réunies dans la définition et l'appréhension des noms composés.

I.1.5. Recadrage notionnel

Ainsi, il ressort de ce qui précède que le nom composé est définissable à trois niveaux. Il n'existe donc pas une définition unique à cette notion. Notre position cependant, au regard de toutes ces approches définitionnelles, consiste à envisager les noms composés du point de vue sémantique en les concevant comme une séquence de mots sémantiquement figée, apte à référer, constituée d'au moins deux lexies qui, disposées dans d'autres configurations phrastiques, donnent lieu à d'autres significations. Nous convoquerons cependant dans notre analyse les aspects morphologiques de ces derniers pour davantage insister sur les nuances sémantiques qui peuvent en découler.

I.2. Noms composés et notions voisines

Le nom composé partage avec d'autres séquences de mots des filiations qui sont à l'origine de nombreuses confusions. Il s'agit à proprement parler du syntagme nominal et de la collocation. L'objectif est de mieux comprendre et de mieux circonscrire les bornes de la notion de nom composé envisagée.

I.2.1. Le syntagme nominal

Le syntagme nominal est une suite de mots libre, formée du nom et ses modificateurs. Le nom et ses modificateurs entretiennent un rapport de détermination et de caractérisation. Charles Bally (1965 : 102-103) déclare que : « tout syntagme est [...] le produit d'une relation d'interdépendance grammaticale établie entre deux signes lexicaux appartenant à deux catégories complémentaires l'une de l'autre. » En effet, le syntagme est une séquence de mots libres dont les constituants s'influencent mutuellement en dictant et en recevant des traits morphologiques et sémantiques. Très souvent, ce dernier est confondu aux noms composés avec qui il partage des affinités. Il s'agit à proprement parler des noms composés de type Adj+N, N+Adj, N + de + X dont l'ordre et la nature des composants sont les mêmes que ceux des syntagmes nominaux de même type. Toutefois, le nom composé et le syntagme nominal ont chacun des propriétés qui leur sont propres et qu'il sied de présenter. Nous distinguerons les noms composés des syntagmes nominaux en prenant appui sur les critères que nous proposent Gaston Gross et Patrick Charaudeau.

I.2.1.1. Quels critères pour distinguer les noms composés des syntagmes nominaux ?

Gaston Gross présente neuf critères permettant de distinguer les noms composés de types N +Adj des syntagmes nominaux de même type.

I.2.1.1.1. La prédicativité et la nominalisation

La prédicativité désigne un ensemble d'éléments qui, au sein de la phrase, expriment la qualité, l'état ou l'action d'un sujet. Selon ce principe, tous les adjectifs ne sont pas attributifs. Les adjectifs de relation qui forment avec les substantifs des noms composés ne peuvent connaître la prédicativité puisque leur rôle est d'indiquer la relation. Contrairement aux adjectifs qualificatifs (que l'on retrouve dans les syntagmes nominaux), les adjectifs de relation dérivent du nom et peuvent être remplacés par un complément du nom. La prédicativité est donc une caractéristique des syntagmes nominaux ou structures libres.

La nominalisation se fait par le biais des auxiliaires "être" et "avoir". Tout comme la prédicativité, elle n'est pas opérationnelle dans les suites comportant des adjectifs de relation bien que possible dans les syntagmes nominaux.

I.2.1.1.2. La rupture paradigmatique et la variation en nombre

La rupture paradigmatique stipule que les adjectifs des syntagmes nominaux peuvent commutés avec d'autres adjectifs ayant les mêmes propriétés. Dans les séquences figées (noms composés) par contre, cette substitution entraîne des accidents de sens ou donne lieu à des structures erronées. Dans ces conditions, Gaston Gross (1988 : 66) estime que : « la rupture d'une série distributionnelle est un indice de figement. »

Les suites libres ont la capacité de se mettre au pluriel ou au singulier ; ce qui n'est pas le cas pour certains noms composés.

I.2.1.1.3. L'adjonction d'un adverbe et/ou d'un adjectif

Les composants des noms composés sont figés tant au niveau morphologique que sémantique. Ce caractère figé rend impossible l'insertion d'un adverbe ou d'un autre adjectif dans la structure. Cependant, cet ajout est possible dans les syntagmes nominaux ordinaires sans que cela n'entraîne la perte du sens.

De plus, dans les syntagmes nominaux ordinaires, il y a possibilité de ‘coordonner’ un ou plusieurs adjectif(s) à l’adjectif contenu dans la séquence. Cependant, avec les noms composés, c’est toute la structure qui est susceptible d’être caractérisée par un adjectif puisqu’il est impossible de caractériser les composants de manière individuelle. En effet, dans le syntagme nominal, chaque élément constitutif est susceptible d’accueillir un déterminant quand dans les noms composés, un seul actualisateur tient pour toute la séquence. Ainsi, Gaston Gross (1996 : 33) laisse entendre : « On retiendra qu’un groupe nominal constitue un composé quand l’actualisation porte sur l’ensemble du groupe et non sur l’un ou l’autre des composants. »

I.2.1.1.4. L’effacement de l’adjectif et le figement du premier terme

Les adjectifs contenus dans les syntagmes nominaux ont la particularité d’être supprimables sans modification quelconque du sens. Gaston Gross (1988 : 68) souligne cependant que lorsque « la suite est figée, l’adjectif ne peut pas être considéré comme facultatif [...] ».

Le substantif-tête du syntagme nominal peut, par des opérations de commutation, être substitué par d’autres. Ce qui n’est pas le cas avec les noms composés.

I.2.1.1.5. Adjectif et complément de nom

Cette propriété est propre aux adjectifs de relation et par conséquent, liée aux noms composés. Dans ce cas, l’élément caractérisé est séparé du caractérisant transformé en substantif par une préposition. Le tableau ci-après est une synopsis illustrative de cette distinction.

Tableau 1 : Distinction entre le nom composé et le syntagme nominal

CRITÈRES DE DIFFÉRENTIATION	SYNTAGME NOMINAL ADJECTIVAL DE TYPE N+ADJ	NOM COMPOSÉ DE TYPE N+ADJ
La prédicativité	-Un livre <i>difficile</i> Ce livre <i>est difficile</i>	-Un fait <i>divers</i> *Ce fait <i>est divers</i>
La nominalisation	-Un teint <i>blanc</i> La blancheur du teint	-Une colère <i>noire</i> * La noirceur de cette colère
La rupture paradigmatique	-Une plaque <i>verte</i> Une plaque bleue	-Un coup <i>bas</i> *Un coup haut
La variation en nombre	-Une eau <i>usée</i> Des eaux <i>usées</i>	-L’instant <i>présent</i> *Des instants <i>présents</i>
L’adjonction d’un adverbe	-Un fait <i>évident</i> Un fait très évident	-Un fait <i>divers</i> *Un fait très divers
L’adjonction d’un autre adjectif	-Une étoile <i>minuscule</i> Une étoile <i>minuscule et brillante</i>	-Une étoile <i>filante</i> *Une étoile <i>filante et brillante</i>

L'effacement de l'adjectif	- <i>Une caisse solide</i> <i>Une caisse</i>	- <i>Un cordon-bleu</i> <i>Un cordon (avec modification du sens)</i>
Le figement du premier terme	- <i>Un travail difficile</i> <i>Un devoir difficile</i>	- <i>Beurre noire</i> *<i>L'huile noire</i>
Adjectif et complément de nom	- <i>Un devoir difficile</i> *<i>Un devoir de difficulté</i>	- <i>Une maladie nerveuse</i> <i>Une maladie de nerfs</i>

Toujours dans l'optique de distinguer les noms composés et syntagmes nominaux qui partagent des filiations, Patrick Charaudeau propose trois critères :

- La *substitution* : « la séquence, si elle est figée, peut être remplacée par un mot équivalent » (Patrick Charaudeau, 2019 : 73). Pour lui en effet, les noms composés peuvent être substitués dans un énoncé par des mots simples puisqu'ils partagent avec ces derniers le même fonctionnement syntaxique. Dans ce cas, c'est toute la structure qui connaît la *substitution*. Pourtant, dans les séquences libres, c'est chaque constituant qui admet de manière individuelle un équivalent syntaxique.
- Les *contraires* : les composants des syntagmes nominaux ont la particularité de pouvoir recevoir de manière individuelle des antonymes. Pourtant, dans les noms composés, c'est toute la séquence qui connaît l'antonymie.
- La *séparation* : il est impossible d'injecter des unités linguistiques à l'intérieur des noms composés contrairement aux syntagmes qui les admettent.

Pour terminer, les composés de type N + Préposition + N se distinguent des syntagmes nominaux par le choix des joncteurs ou prépositions. *De* et *à* sont de loin les prépositions les plus productives en matière de noms composés devant *en*, *pour*, *sans* et autres. Pourtant, toutes les prépositions entrent dans la construction des syntagmes nominaux prépositionnels.

I.2.2. La collocation

Le mot collocation vient du terme latin « collocare » qui signifie « placer ensemble ». Tout comme le nom composé, la collocation fait partie intégrante de la phraséologie. Agnès Tutin et Francis Grossman (2013 : 5) affirment que :

Une collocation est l'association d'une lexie (mot simple ou phrasème) L et d'un constituant C [...] entretenant une relation syntaxique telle que :

-C (le collocatif) est sélectionné en production pour exprimer un sens donné en cooccurrence avec L (la base) ;

-Le sens de L est habituel.

Autrement dit, la collocation est une cooccurrence de mots régie par un certain nombre de propriétés syntaxiques et dont les composants font valoir de manière explicite le sens de la structure obtenue. À partir de cette définition, nous pouvons déjà remarquer que la collocation, au même titre que le nom composé a le même mode de formation morphologique qu'est la juxtaposition. En ce qui concerne la collocation, il s'agit de la juxtaposition d'une **base** et d'un **collocatif** voire plus ; l'ordre **déterminé-déterminant** en ce qui concerne le nom composé. L'ordre de figuration des composants de ces derniers peut changer dans certains cas. Cependant, la collocation et le nom composé se distinguent sur bon nombre de points qu'il convient de présenter. Pour ce faire, nous nous limiterons aux collocations de type Adj+N, N+Adj et N-prép-N puisque les autres types ne créent pas d'ambiguïté avec les noms composés. En nous appuyant sur les travaux de David Alan Cruse (1986) et Igor Mel'čuk (1988), nous présenterons quelques critères permettant de distinguer ces deux notions.

D'abord, les collocations se distinguent des noms composés en ceci qu'elles sont des séquences libres quand les noms composés sont figés morphologiquement et sémantiquement. Ce qui sous-tend la non prédictibilité de l'association des unités lexicales qui forment la collocation. La mise en commun de la base et du collocatif se fait de manière arbitraire.

Ensuite, le collocatif ne peut jouir d'une autonomie syntaxique. Pourtant, l'élément jouant le rôle de déterminant dans le nom composé est susceptibles d'être employé dans d'autres configurations syntaxiques et faire sens.

Au niveau sémantique enfin, c'est la base qui fait sens ou est porteuse du sens dans la collocation. Il y a donc non-figement sémantique de la collocation parce que la base conserve tout son sens. Le collocatif apporte une nuance sémantique à la base. Pourtant, dans les noms composés, le sens obtenu est "unique", "coalescent". Agnès Tutin et Francis Grossmann (2013 : 12) pensent que « la principale caractéristique sémantique est la non-compositionalité du sens des expressions figées, le sens du tout ne pouvant pas être calculé à partir du sens de ses parties, chaque élément perdant aussi sa fonction référentielle. » Les collocatifs : *zone à risque*, *célibataire endurci*, au plan sémique, donnent accès aux contenus individuels de chacun des composants quand les noms composés *pomme de terre*, *fait divers*, ont un sens unique.

I.2.3. La néologie et le néologisme

Du grec *neo* (nouveau) et *logos* (parole), la néologie désigne le processus de création de nouveaux mots dans une langue. Louis Guilbert (1975 : 31) affirme à cet effet que « la néologie lexicale se définit par la possibilité de création de nouvelles unités linguistiques, en vertu des règles de production incluses dans le système grammatical. » Elle est un processus d'enrichissement de la langue qui donne à la langue son caractère vivant, dynamique ; évoluant au même titre que la société qui la pratique. Le néologisme quant à lui est un mot créé par un locuteur pour désigner un fait. Il existe de ce fait deux types de néologismes : le néologisme de forme et le néologisme de sens.

Ces concepts de néologie et néologisme, bien que n'entrant pas en confusion avec les noms composés comme les syntagmes nominaux et les collocations, occupent une grande place dans cette étude car certains noms composés relevés dans les textes supports sont de pures inventions des auteurs ; par conséquent, deviennent des néologismes.

I.3. Problème de typologie des noms composés

La difficulté à définir les noms composés pose un certain nombre de problèmes au niveau de leur typologie. En effet, la manière de concevoir les noms composés influence leur classification. La typologie des noms composés en français varie d'un linguiste à l'autre. Pour rendre compte des typologies des noms composés, nous commencerons par présenter celle de Martin Riegel, ensuite la typologie de Gaston Gross pour terminer avec celle de Michel Mathieu-Colas. L'existence de ces typologies insiste sur le caractère complexe de la notion de nom composé.

I.3.1. Typologie des noms composés selon Martin Riegel et alii

Martin Riegel et alii (2009 : 912) présentent les noms composés en sept types fondamentaux. Cette typologie se veut donc restreinte et se fonde sur la nature grammaticale des constituants. Pour ces linguistes, la soudure graphique et le trait d'union sont les principaux indicateurs de la composition. Le tableau ci-après en rend compte.

Tableau 2 : Typologie des noms composés selon Martin Riegel et alii

N°	Typologie de noms composés	Exemples
1.	Nom + Nom	<i>Chou-fleur, Timbre-poste</i>
2.	Nom + prép + Nom	<i>Chemin de fer, Salle à manger</i>
3.	Nom + Adj	<i>Coffre-fort</i>
4.	Adj + Nom	<i>Rond-point</i>
5.	Verbe + Nom	<i>Brise-glace</i>
6.	Verbe + verbe	<i>Cache-cache, Savoir-faire</i>
7.	Préposition + Nom	<i>Avant-bras</i>

I.3.2. Typologie des noms composés selon Gaston Gross

À la différence de Martin Riegel et alii, Gaston Gross (1998 : 61-62) propose une typologie un peu plus large des noms composés. Cette typologie se fonde sur les catégories grammaticales des éléments qui constituent le composé. Cependant, celle-ci n'est pas exhaustive ; puisqu'elle ne rend pas compte des composés complexes, c'est-à-dire les composés contenant trois ou plus de trois unités lexicales. Le tableau ci-après nous présente les vingt-six types.

Tableau 3 : Typologie des noms composés selon Gaston Gross

N°	TYPLOGIE	EXEMPLES
1	N + de + N	<i>Une pomme de terre, un coup de force</i>
2	N + Adj	<i>Un cordon-bleu, un cercle vicieux</i>
3	Adj + N	<i>Un blanc-bec, un grand ensemble</i>
4	N + N	<i>Un café-filtre, un cheval-vapeur</i>
5	N + partprés	<i>Un poisson volant, un chat huant</i>
6	N + par + N	<i>La preuve par neuf</i>
7	N + en + N	<i>Un arc-en-ciel, une entrée en fonction</i>
8	N + à + N	<i>Une pelle à gâteau, une roue à aubes</i>
9	N + Prép + N	<i>De la sculpture sur bois</i>
10	V + N	<i>Un gratte-papier, un crève-cœur</i>
11	V + Prép + Inf	<i>Un pince sans rire</i>
12	V + Prép + N	<i>Un tire-au-flanc</i>
13	Vimpér	<i>Un rendez-vous</i>
14	V + Conj + V	<i>Un va-et-vient</i>
15	V + adv	<i>Un frappe-devant</i>
16	à + N	<i>Un à-coup, un à-côté</i>
17	contre + N	<i>Un contre-projet, une contre-allée</i>
18	sur + N	<i>Du sur-place, le sur-moi</i>
19	sans + N	<i>Un sans-culottes, un sans-abri</i>
20	arrière + N	<i>Une arrière-saison</i>

21	avant + N	<i>Un avant-projet, une avant-scène</i>
22	Prép + Pro	<i>Un chez-soi</i>
23	Pré + Adv	<i>Un en-avant</i>
24	Adv + Partprés	Un bien-pensant
25	Adj + Prép + N	Un haut de forme
26	Numér + N	Un trois-pièces, un dix-tonnes

I.3.3. Typologie des noms composés selon Michel Mathieu-Colas

Michel Mathieu-Colas présente les types de noms composés de manière exhaustive allant des formes simples aux formes plus complexes. Cette typologie se distingue des deux premières par le fait qu'elle y intègre à la fois des composés fait à base d'éléments savants et populaires sous leurs formes simples, c'est-à-dire constitués de deux éléments (nom et adjectif) et les composés complexes, formés de plus de deux éléments. Elle regroupe les noms composés en vingt-cinq (25) classes avec dix-sept classes élémentaires et huit (08) supplémentaires. C'est ce qui donne à cette typologie son caractère large, essayant de rendre compte de tous les types de noms composés en français. C'est sans doute ce que laisse entendre Michel Mathieu-Colas (1996 : 72-73) lorsqu'il affirme que :

notre conception de la "composition" est délibérément très large : plutôt que d'entrer dans des querelles de dénomination — lexies composées ou complexes (Pottier), synapsies (Benveniste), unités syntagmatiques ou unités de signification (Guilbert), unités phraséologiques (Dubois), etc. —, nous convenons de désigner, sous l'appellation de noms composés, toutes les formes nominales non soudées présentant un certain "degré" de figement (cf. G. Gross 1988), quelle qu'en soit la présentation.

Ces vingt-cinq classes se subdivisent à leur tour en sous-classes et donne lieu à plus de sept cent (700) types de noms composés dans la langue française. Bien qu'ayant le caractère exhaustif, cette classification ne prend en compte que les composés graphiques, c'est-à-dire des composés formés par la juxtaposition des éléments ou reliés par des séparateurs (préposition, apostrophe, trait d'union, point ou barre oblique). Elle ne tient donc pas compte des composés présentant une soudure graphique. Pour Michel Mathieu-Colas (1996 : 4), une telle typologie requiert une double fonction : celle de « faciliter l'analyse des procédés compositionnels, permettre la saisie et le traitement informatique des classes formellement homogènes. » Faute de présenter les sept cent (700) types de noms composés qu'envisage Michel Mathieu-Colas dans ce cadre, nous nous limiterons à la description des vingt-cinq classes sous lesquelles ils sont regroupés après les avoir fait voir dans le tableau ci-après.

Tableau 4 : Typologie des noms composés selon Michel Mathieu-Colas

ENTRÉES	CLASSES ÉLÉMENTAIRES	ILLUSTRATIONS
Les composés simples		
I	Emprunts	<i>curriculum vitae, dolce vita, pin(-)up, fest-noz</i>
II	Onomatopées	<i>train-train, bla-bla-bla, ping-pong, bric-à-brac</i>
III	Lettres, abréviations et sigles	<i>b.a.-ba, P.M.U, km/h, K-octet, p-sous-groupe</i>
IV	Composés sur particules	<i>anti-intellectualisme, demi-fondeur, ultra-violets</i>
V	Composés sur cardinaux	<i>trente et un, soixante-huitards, trois(-)huit</i>
VI	Composés sur thèmes savants	<i>électro-aimant, turbo-prof, surdi-mutité</i>
VII	Composés sur verbes	<i>tire-bouchon, crève-la-faim, porte-à-faux</i>
VIII	Composés sur adjectifs	<i>clair-obscur, clair-obscuriste, noir et blanc</i>
IX	Composés adjectif + nom	<i>petit-bourgeois, bon-henri, premier ministre</i>
X	Composés nom + adjectif	<i>table ronde, martin-sec, terre-neuve</i>
XI	Composés nom + nom	<i>plateau-repas, aide-major</i>
XII	Composés nom + de + x	<i>prise de sang, labo de langues, quart-de-finaliste</i>
XIII	Composés nom + à + x	<i>cuillère à soupe, machine à laver à tambour</i>
XIV	Composés nom + en + x	<i>mise en scène, hommes en blanc, fin en soi</i>
XV	Composés nom + prép + x	<i>service après(-)vente, accouchement avant terme</i>
XVI	Composés nom + divers	<i>carbone 14, roue arrière, mention "passable"</i>
XVII	Composés sur phrases et locutions diverses	<i>je-ne-sais-quoi, qu'en-dira-t-on, vive-la-joie, jusqu'au-boutisme</i>
Les composés complexes		
XVIII	Expansions de A + N	<i>bon vieux temps, petites et moyennes entreprises</i>
XIX	Expansions de N + A	<i>cortinaire blanc-violet, enfant mort-né</i>
XX	Expansions de N + N	<i>aide-sage-femme, maître-nageur sauveteur, sous-marin nucléaire lanceur d'engins</i>
XXI	Expansions de N de N	<i>femme de mauvaise vie, la loi du moindre effort, politique de la terre brûlée</i>
XXII	Expansions de N à N	<i>bête à bon Dieu, duel au premier sang, rue à sens unique, sous-marin à propulsion nucléaire</i>
XXIII	Expansions de N en N	<i>film en noir et blanc, enfant en bas âge, pays en voie de développement</i>
XXIV	Expansions de N Prép N	<i>mise en liberté sous caution, taxe sur la valeur ajoutée, tennis sur terre battue</i>
XXV	Expansions diverses	<i>non-assistance à personne en danger, meilleur des mondes, relation de cause à effet</i>

Nous venons de présenter les trois typologies des noms composés en français. Nous remarquons, par celles-ci, que la notion de composition nominale est abordée de manière différente par les linguistes ; ce qui impacte sur leurs typologies. Cependant, nous nous inspirerons au chapitre suivant de la typologie de Michel Mathieu-Colas pour rendre compte des noms composés de notre support d'étude en excluant cependant les composés ayant une particule issue du grec et du latin comme nous l'avons souligné dans la présentation de notre sujet.

I.4. Les théories sur la composition nominale

Le phénomène de composition nominale a, depuis la fin du XIX^e siècle, avec l'apport d'Arsène Darmesteter, suscité beaucoup d'interrogations. Les linguistes ont, dans leurs nombreux travaux, émis des points de vue sur ce phénomène en s'inscrivant soit dans la continuité soit dans la rupture. Ceci va contribuer à asseoir une importante littérature autour de la composition nominale sans toutefois lui en trouver une définition universelle ou partagée de tous. Nous présentons ci-après, sans prétendre à l'exhaustivité, quelques incontournables en la matière.

I.4.1. Le modèle d'Arsène Darmesteter

Les idées d'Arsène Darmesteter sur la composition nominale sont exposées principalement dans deux de ses ouvrages : *Traité de la formation des mots composés dans la langue française* (1^{ère} édition 1874, 2^{ème} édition revue par Gaston Paris, 1894) et *De la création actuelle des mots nouveaux dans la langue française et des lois qui la régissent* (1877).

Arsène Darmesteter est considéré comme l'un des pionniers de la composition nominale en grammaire française. Il pense que la "*constitution intime*" des mots composés est un facteur à prendre en compte puisque s'intéresser exclusivement à la structure formelle de ces derniers conduit à des analyses superficielles. Pour lui, « La composition est soumise à des procédés logiques, et elle suppose certaines opérations de l'esprit qu'il importe de déterminer » (1894 : 3). Ainsi, en fonction du type de composition, le comportement de l'esprit change. Cette approche laisse entrevoir les mailles d'une approche cognitive des noms composés.

Arsène Darmesteter défend également l'idée selon laquelle la syntaxe est le principe qui permet d'expliquer la composition quand il pose que :

c'est à la syntaxe qu'appartient la composition et sa théorie rentre tout entière dans celle de la construction de la phrase. [...] Un mot composé est une proposition en raccourci, et cela est si vrai que la question de la place du déterminant par rapport au déterminé se ramène au fond à la question de la place de l'attribut dans la phrase. (1894 : 5)

Ce dernier préconise ainsi les transformations syntaxiques pour expliquer les mots composés. Ce principe de transformation sera récupéré plus tard par les linguistes générativistes, notamment Louis Guilbert comme nous le verrons dans les lignes à venir. À partir de ce principe, Arsène Darmesteter distingue la *composition ancienne* qui combine les thèmes et la *composition romane* combinant les mots. La *composition romane* se subdivise à son tour en trois sous-catégories : la

composition par juxtaposition, la composition elliptique ou composition proprement dite et les composés à particules qui se répartissent à leur tour en deux sous-ensembles : les composés à particules séparables et les composés à particules inséparables. Les composés par juxtaposition ont la particularité de ne pas se prêter aux règles de transformation syntaxique et inclus des éléments comme *timbre-poste*, *chef-d'œuvre*, *bienheureux*. C'est ce caractère qui les distingue fondamentalement des composés elliptiques. À ce sujet, Arsène Darmesteter (1894 : 8) pose que : « la juxtaposition n'est qu'une *réunion* de termes rapprochés par le hasard de l'usage ; la composition est une *union* intime de mots dont le rapprochement a sa raison d'être dans l'ellipse. » Ainsi, dans la juxtaposition le sens du nom composé est étroitement lié à celle de ses éléments constitutifs quand dans la composition l'on obtient une nouvelle unité de signification dépassant celle de ses constituants pris individuellement. Il précise que :

par ellipse il ne faut pas entendre une suppression plus ou moins considérable de mots nécessaires à la contexture de la phrase : ce serait prendre l'effet pour la cause. Jamais, en effet, la langue ne supprime des mots réclamés pour le développement logique de la pensée pour le plaisir de les supprimer : tout sous-entendu a sa raison d'être dans une conception synthétique (Arsène Darmesteter, 1894 : 138).

Dans ces conditions, c'est dans l'ellipse que se trouve la relation sémantique qui unit les composants des mots composés.

Les composés à particules sont ceux dont le premier élément est une particule (issue du grec ou du latin), un adverbe ou une préposition. Ces derniers procèdent également soit par juxtaposition (le cas de *mal-traiter*, *bien-heureux*) soit par composition avec les cas comme (*arrière-cour*, *contre-appel*). Les critères de séparabilité ou de non-séparabilité des composés à particules dépendent de la nature grammaticale de la particule et de son étymologie. Notons que les composés à particules, tel qu'envisage Darmesteter, incluent les éléments provenant à la fois de la dérivation et de la composition sans toutefois marquer de frontière.

I.4.2. Le modèle de Charles Bally

Charles Bally (1965 : 94) conçoit le composé en termes de « syntagme virtuel caractérisé qui désigne, en la motivant, une idée unique. » Pour lui, le composé est un syntagme susceptible d'être remplacé par un mot simple et référent à une seule idée. Il se caractérise par la non-actualisation du second élément de l'unité composée et l'absence de liaison entre ses composants.

Partant de la nature du rapport grammatical entre les éléments qui constituent les composés, Charles Bally distingue trois types de composés : les composés de coordination, les composés d'accord et de rection et les composés de phrase. Les composés de coordination sous-tendent une combinaison ou un enchaînement d'unités linguistiques. Ils se répartissent en deux groupes selon qu'ils ont une valeur copulative ou collective. Dans les copulatifs, seul le premier élément est précédé d'un actualisateur bien que le second membre porte également les marques de flexion si sa nature grammaticale le lui permet. C'est le cas par exemple de *les lettres et paquets*. Les composés collectifs se calquent, quant à eux, sur le modèle de l'énumération, avec juxtaposition d'unités syntaxiques et absence totale d'actualisateurs. L'exemple de *hommes, femmes et enfants*. Les composés d'accord et de rection mettent en jeu des substantifs et des adjectifs de types *chaleur solaire* jouissant d'un certain degré de "coalescence" sémantique et ne pouvant être séparés dans la chaîne phrastique par quelconque autres unités syntaxiques. En ce qui concerne les composés de phrase, Charles Bally (1965 : 97) estime qu'ils sont envisageables « lorsque les membres qui la constituent n'ont pas la forme qu'exige la syntaxe stricte, ou qu'ils sont unis par des procédés étrangers à cette syntaxe, sans que la phrase, dans son ensemble, perde son caractère propre. » C'est le cas par exemple de l'expression *vive le roi !*

Force est de constater que la conception qu'a Charles Bally du composé n'est pas totalement différente de celle de la locution, du syntagme ou groupe nominal. Ainsi, Charles Bally (1965 : 98) affirme qu'« aux vrais composés du français, pris dans leur ensemble, ils se rapprochent sensiblement des groupes syntaxiques, dont ils ne sont parfois séparés que par de très fines nuances. » Cependant, sont bannis de la liste des composés, dans cette approche, tous composés résultant des procédés d'affixation ou contenant une particule issue des langues latine et grecque du fait qu'ils ne peuvent avoir un fonctionnement syntaxique autonome.

Tout compte fait, la tradition grammaticale doit à ce linguiste le fait d'avoir envisagé une étude portant sur les mots composés en les rapprochant des syntagmes et locutions. Les travaux de ce dernier ont permis, au fil du temps, de réinterroger les typologies des mots composés et surtout la nature de la soudure qui les caractérise.

I.4.3. Le modèle d'Émile Benveniste

« Quelle est la fonction des composés ? Qu'est-ce qui les rend possibles et pourquoi sont-ils nécessaires ? » (Émile Benveniste, 1974 : 145) C'est par cette double interrogation qu'Émile Benveniste remettait en doute les considérations morphologiques associées aux noms composés. Il pense qu'« il faut envisager les composés non plus comme des espèces morphologiques, mais

comme des organisations syntaxiques. La composition nominale est une micro-syntaxe. Chaque type de composé est à étudier comme une transformation d'un type d'énoncé syntaxique libre » (1974 : 145-146). Pour cet auteur, les noms composés sous-tendent une phrase-matrice réduite à ses composants essentiels. Les composés envisagés par cet auteur sont ceux qui comportent exclusivement deux éléments et dont l'analyse prend en compte la relation logique qu'entretiennent les composants et la structure formelle. Ces composés se divisent en deux groupes : « les composés dont la relation tient entre les deux termes et leur est "équidimensionnelle", et ceux où la relation dépasse les deux termes et, en les englobant dans une fonction nouvelle, se modifie elle-même. » (1974 : 146) Les premiers regroupent tous les composés qui constituent la structure syntaxique simple. Ainsi, des éléments comme "oiseau-mouche", "poisson-chat", où le second élément joue le rôle de caractérisant (déterminant-assimilant) auprès d'un déterminé-assimilé (nom-tête), proviendraient respectivement de la transformation des structures "oiseau qui est une mouche" et "poisson qui est un chat". Les seconds, quant à eux, procèdent de la même manière, sauf qu'ils opèrent sur des structures syntaxiques plus complexes. Par conséquent, Émile Benveniste s'oppose rigoureusement à la conception de la composition nominale comme simple juxtaposition d'unités existantes.

Ce qui précède laisse croire que ce linguiste ignore les autres types de noms composés. Or, dans « Formes nouvelles de la composition » du même ouvrage (1974), il aborde les composés complexes qu'il nomme de manière générale "conglomérés" ; c'est-à-dire les noms composés contenant plus de deux unités linguistiques qu'il subdivise en deux grands groupes : les syntagmes prédicatifs substantivés et les locutions adverbiales. Ce qui caractérise les *conglomérés*, selon ce linguiste, c'est leur caractère figé. L'idée de figement ici évoquée sera récupérée plus tard par les linguistes, notamment Gaston Gross. Dans cet ensemble de "conglomérés", il explique le fonctionnement des composés de type N de N qu'il désigne sous l'appellatif de "synapsie" (jonction, connexion, collection de choses jointes). Ces *synapsies* ou groupes *entiers de lexèmes, reliés par divers procédés, et formant une désignation constante et spécifique* comportent des propriétés telles que la nature syntaxique des éléments liés ; le premier étant le déterminé et le second le déterminant, ce dernier (le déterminant) ne pouvant être précédé d'un article. L'expansion soit du déterminé soit du déterminant et le recours aux prépositions *de* et *à* est rendu possible. La *synapsie* formée est douée d'un "signifié unique et constant". Aussi, en admettant que les *synapsies* n'ont pas un "statut défini", c'est-à-dire relevant d'un processus mental, Émile Benveniste les inscrit dans une perspective lexicocognitive et se situe dans le prolongement des idées d'Arsène Darmesteter.

En fin de compte, Émile Benveniste fait une distinction entre composition et *synapsie*. Pour lui, « il y a composition quand deux termes identifiables pour le locuteur se conjoignent en une unité nouvelle à signifié unique et constant. » (1974 : 171) C'est le cas de *oiseau-mouche*, *garde-malade* quand de l'autre côté, les éléments comme *pomme de terre* sont à considérer comme des *synapsies*.

I.4.4. Le modèle d'André Martinet

André Martinet définit la composition comme une expansion où l'un des éléments constitutifs apporte une précision sémantique au premier. Pour lui,

si l'on remplace route par autoroute, dans il est venu par la route, on reste dans les conditions caractéristiques de l'expansion puisque l'addition d'une précision supplémentaire n'a rien changé à l'ordonnance de l'énoncé ni à la nature des rapports mutuels de ses éléments. (1980 : 131-132)

La caractéristique de ce type de composé est la possibilité qu'il offre à pouvoir supprimer l'élément caractérisant ou à remplacer toute la structure par une unité simple sans que cela ne provoque un accident de sens quelconque. Toutefois, il admet que ce principe ne s'applique pas sur tous les composés. C'est le cas par exemple du nom *vide-poche*, formé par addition de deux monèmes pouvant avoir un fonctionnement syntaxique libre qui, associés à d'autres unités, forment de nouvelles unités dont le sens dépasserait celui de ses constituants pris individuellement. C'est dans ces conditions qu'André Martinet fait un distinguo entre composition '*endocentrique*' qui met en commun des mots entretenant un rapport syntaxique et sémantique et la composition '*exocentrique*', où « le rapprochement des deux éléments aboutit à créer de nouveaux rapports avec ce qui est extérieur au composé [...] » (1980 : 132). La composition prend avec ce linguistique un autre appellatif, celui de '*synthématique*' où les composés formés par composition ou par dérivation prennent le nom de '*synthème*'. Cependant, contrairement à la composition dont les éléments constituent les entrées dictionnaires, par conséquent ont un sens en eux-mêmes, la dérivation opère avec des monèmes qui ont besoin d'être associés à d'autres monèmes pour en modifier le sens et/ou la catégorie grammaticale. Il pose à cet effet que « la seule caractéristique que nous devons retenir, c'est qu'ils [mots composés] se comportent, dans leur rapport avec les autres éléments de l'énoncé, exactement comme des monèmes qui apparaissent dans les mêmes contextes qu'eux [...] » (1980 : 133). Il ressort donc que les composés et les mots simples ont la même distribution syntaxique.

I.4.5. Le modèle de Louis Guilbert

Relativement très proche de la conception syntaxique des noms composés que proposait Arsène Darmesteter, Louis Guilbert dont l'analyse des noms composés s'inscrit dans le cadre de la grammaire générative reprend certains aspects de la théorie de son antécédent tout en prenant des distances sur bon nombre de points. Pour lui en effet, le nom composé est « le produit de la transformation lexicale d'éléments constituants autonomes de la phrase » (1975 : 222). Ce qui revient à dire que l'existence d'une proposition ou d'une phrase matrice en amont, est le conditionnement même de la composition et qu'il convient de repérer pour comprendre le sens du nom composé formé.

En admettant que le nom composé résulte d'une phrase-matrice, Louis Gilbert propose le processus de passage de l'énoncé au nom composé comme suit : 1) l'effacement du prédéterminant, 2) la relativisation qui favorise la substantivation, 3) l'effacement du relatif et la substitution de deux morphèmes radicaux, 4) une transformation de l'ordre de la séquence, 5) la réduction de l'un des éléments. En guise d'illustration, il propose le composé *publiphobe*, résultant de la phrase « *il déteste la publicité* », qui, par relativisation aboutit à *il est un N qui déteste la publicité – il est publi(cité)phobe*. Toutefois, ce dernier précise que les transformations syntaxiques sont inaptes à rendre compte des verbes composés et se limitent aux seuls cas d'adjectivation et de substantivation.

Au sujet de la distinction entre le syntagme nominal et le nom composé, Louis Guilbert pose que seule la transformation de la phrase matrice doit être retenue comme critère de différenciation. Les critères comme la soudure graphique, la présence ou non des séparateurs (trait d'union et espaces) ne rendent pas suffisamment compte de cette opposition puisqu'« il existe, en effet, résultant du même processus de transformation, des composés dont les éléments ne portent pas ces marques distinctives et qui constituent cependant des unités lexicales composés » (1975 : 224). Pour ce linguiste, les tests syntaxiques s'avèrent plus appropriés dans la reconnaissance des noms composés. À tout prendre, la transformation de l'élément composé en une phrase prédicative incluant l'auxiliaire « *être* » permet de considérer comme relevant de la composition nominale.

I.4.6. L'approche par degré de figement de Gaston Gross

Gaston Gross (1988 : 62) pose que « par composition, on entend un certain degré de figement de la relation qui existe entre les éléments composants. » Contrairement aux auteurs qui

analysent les composés et les dérivés sans marquer de frontières ou établissent des rapports entre ces derniers (notamment le syntème dans la syntaxe d'André Martinet qui désigne à la fois les composés et les dérivés), Gaston Gross propose de les envisager séparément car les premiers (noms composés) sont formés à partir d'unités existantes alors que les seconds (dérivés) bien que dévoilant un certain degré de figement sont faits à base d'éléments ne pouvant exister à l'état libre dans la langue. Il estime que l'intégration des critères syntaxiques et sémantiques concourt à rendre plus explicite la notion de nom composé. Tout compte fait, cet auteur ne privilégie point un aspect au détriment de l'autre en affirmant que : « ce qu'il faut observer et avoir constamment à l'esprit, c'est que le figement sémantique et le figement syntaxique sont deux aspects d'un même phénomène qu'il convient de ne pas séparer de façon artificielle » (1996 : 8). Autrement dit, ni le figement sémantique seul ni le figement syntaxique seul ne permet de définir le nom composé mais les deux à la fois.

I.4.7. Danielle Corbin et le concept d'unité polylexématique

Pour éviter les confusions dans la conceptualisation des mots composés et locutions, Danielle Corbin opte pour le terme d'unités polylexématiques (le cas de timbre-poste, pomme de terre...). Elle réserve le terme d'unité polylexématique aux mots dont la structure interne est complexe. Une unité polylexématique est une séquence de mots formée à partir d'au moins deux morphèmes susceptibles de jouir d'une autonomie syntaxique et apte à dénommer. Dans cette lancée, Corbin évite de mêler aux concepts de mot composé et unités polylexématique le concept de locution qu'elle trouve problématique.

Elle définit le mot composé comme « une unité lexicale construite par des règles lexicales conjoignant des unités lexicales à pouvoir référentiel. » (Danielle Corbin, 1992 : 28) Autrement dit, le mot composé est une séquence de mots formée à partir d'unités minimales de signification et susceptible d'invoquer un référent ou de désigner un être, une chose ou un fait. Le pouvoir référentiel ici évoqué est un facteur permettant de distinguer les composés des mots issus de la préfixation, la suffixation et la conversion.

Toujours dans l'optique de délimiter les frontières des unités polylexématiques, Danielle Corbin atteste que les critères d'inséparabilité évoqués pour distinguer ces dernières des structures apparentes sont inaptes à rendre compte de toutes les unités polylexématiques et propose deux propriétés permettant de considérer une structure comme telle : une propriété syntaxique et une propriété sémiotique. Sur le plan syntaxique, « elles sont susceptibles d'occuper dans la phrase une position de constituant syntaxique minimale autonome » (1997 :

82). Cette propriété distingue ces dernières des séquences gnomiques et les collocations. Sur le plan sémiotique, « elles sont associées et associables de façon stable et codée à des référents dont elles constituent des dominations » (1997 : 82).

Danielle Corbin insiste sur le statut lexicalisé des unités polylexématiques, ce qui n'est pas le cas dans les structures libres. Cependant, elle énonce trois facteurs qui influencent le devenir des unités polylexématiques :

- 1) La longueur ou la complexité de la structure : ici, plus la structure est complexe, moins elle a de chance d'être lexicalisée. Ce qui bat en brèche tous les composés complexes ou conglomérés, c'est-à-dire les composés fait à partir d'éléments déjà composés.
- 2) Le type de structure : ici, Danielle Corbin fait un rapprochement entre les unités polylexématiques et les syntagmes nominaux avec qui elles partagent la même structuration interne ou typologie. Seulement, les propriétés syntaxique et sémiotique (sens) sus-évoquées permettent de dire s'il s'agit d'une unité polylexématique ou pas.
- 3) La nature du mécanisme grammatical qui est à l'origine de la structure : elle prend en compte les mécanismes morphologiques et permet de distinguer neuf typologies d'unités polylexématiques. Il s'agit de [N+N], [V+N], [V+ Prép+ Dét +N], [N+Adj], [Adj+N], [N+ prép+ Dét +N], [Prép+ Dét+ N], [V+ et+ V] et [Pron + V].

Cet exposé de grandes tendances ou des classiques de la composition nominale, sans être exhaustive, nous a permis de présenter les points les plus partagés par les classiques, mais surtout ce qui les diffère et singularise leur approche. La diversité de points de vue permet de noter la complexité qui caractérise cette notion et la difficulté à pouvoir la définir. L'approche sémantique de la composition nominale est synthétisée par Maurice Grevisse (1969 : 95), linguiste contemporain, quand il affirme que : « le nom composé évoque dans les esprits non les images distinctes répondant à chacun des mots correspondants mais une image unique. » Cette divergence de pôles d'analyse justifie en majeure partie l'absence d'une définition universelle (admise par la communauté scientifique tout entière et qui fera l'unanimité de tous) de la composition nominale et des noms composés. Ce qui a donné lieu, au fil des siècles, à un foisonnement conceptuel apportant une contribution dans la saisie de celle-ci. Ainsi, en ce qui

nous concerne, nous exploiterons l'approche sémantique, notamment celle de Gaston Gross et Danielle Corbin.

I.5. État de la question

Plusieurs chercheurs ont exploré avant nous le vaste champ de la composition nominale. Nous nous sommes imprégnée de leurs travaux dans le but de mieux cerner l'objet de notre étude et dégager l'aspect non encore examiné qui en fait l'originalité. Nous avons de ce fait regroupé quelques travaux recensés par tendances et suivant une évolution chronologique (allant du plus ancien au plus récent) par souci de clarté. Notons que certains travaux évoqués dans cet état de question ne s'intéressent qu'à un type particulier de noms composés.

I.5.1. Du point de vue transformationnel

Philippe Barbaud (1971) se préoccupe de la structure syntaxique des binominaux et estime qu'une analyse descriptive, générative et transformationnelle est susceptible de lever le voile sur le comportement peu définissable de ces derniers. Dans ce sens, il partage l'idée selon laquelle il existe plusieurs structures profondes sous-jacentes ou énoncés dont le repérage permet une meilleure interprétation des binominaux ou noms composés.

Jean-Claude Anscombe (1990) en analysant les composés de type N à N remet en question les critères évoqués par Gaston Gross pour distinguer les noms composés des séquences libres. Il atteste que « les tests habituellement préconisés pour détecter le figement ne permettent pas de distinguer les composés figés des autres ». Il inscrit de ce fait son étude dans le prolongement des idées d'Émile Benveniste et voit en amont de ces noms composés une « micro-syntaxe. »

I.5.2. Du point de vue morphosyntaxique

M. Dassi (2003) aborde la composition nominale en contexte camerounais. Il montre que la construction des noms composés échappe à la norme en se passant de la soudure graphique, du trait d'union et en complexifiant davantage la structure. Pour ce dernier, les structures compositionnelles recensées sur les enseignes publicitaires et analysées témoignent du savoir-faire des camerounais en matière de créativité lexicale.

Mădălina Miertescu (2007) étudie spécifiquement l'impact de la morphologie dans la reconnaissance ou le repérage des mots composés. Ce chercheur est arrivé à montrer que la morphologie des noms composés joue un rôle important dans la représentation mentale en ce

qu'elle permet de relier les entrées sensorielles ou auditives aux représentations phonologiques et sémantiques.

Jana Strnadová (2008) décrit et analyse la structure morphologique et syntaxique d'un type particulier de noms composés : N de N. Pour lui, la préposition dans ces structures joue essentiellement le rôle de joncteur et a pour concurrents *par* et *à*. Dans la même lancée, l'absence de prédéterminant est un indicateur de composition nominale. Au plan syntaxique, Jana Strnadová démontre à l'aune des tests que les composés de type N de N sont permutable avec les mots simples ayant le même fonctionnement syntaxique.

Elana Voskovskavia (2013) analyse la productivité des noms composés du XVII^e au début du XX^e siècle en prenant appui sur l'ordre des constituants et le caractère régulier ou irrégulier de ces derniers. Elle arrive à montrer que dans l'intervalle choisi, les composés de types N-N et N de N, les composés réguliers exocentriques sont de loin les plus productifs.

I.5.3. En traductologie

Céline Ahronian (2005) atteste que la traduction des noms composés en anglais, français et espagnol se heurte à trois problèmes : 1) la difficulté à identifier ces structures, 2) l'absence d'équivalents de certains noms composés dans la langue cible, entendu que chaque langue a sa configuration lexicale, 3) la non acquisition des connaissances à propos des noms composés par certains traducteurs. Comme proposition de solution, elle souligne l'automatisation du système d'équivalence ; ce qui permettrait de générer des néologismes qui traduiraient les mêmes réalités que celles évoquées dans la langue source.

Dans la même lancée, Céline Ahronian et Henri Béjoint (2008) montrent que les noms composés du domaine d'internet apparaissent plus en langue anglaise ; par conséquent, « le lexique français d'internet conserve des traces de l'origine anglaise de nombreux termes. »

I.5.4. Dans les sciences exactes (en génie informatique)

Thierry Bélair (2014) pose le problème du traitement automatique des noms composés. Pour lui, résoudre le problème du traitement automatique des noms composés, c'est déceler les relations sémantiques implicites qui régissent les constituants de ces derniers. Une telle action permettrait de faciliter la classification des produits dans le domaine industriel où ces noms composés sont produits en grand nombre pour assurer la nomenclature des produits fabriqués.

Au rang de ces relations, il distingue la relation de causalité, de qualité, temporelle, spatiale identifiables après la transformation des noms composés en phrase.

I.5.5. Du point de vue sémantique

M. Dassi (2012) part de la composition nominale pour montrer la pensée d'Aimé Césaire au sujet de la Négrité. Se fondant sur la composition nominale dans la poésie d'Aimé Césaire, il montre que la vision du monde de la Négrité doit dépasser certains stéréotypes longtemps infligés aux peuples colonisés et le complexe d'infériorité qui habite ces derniers.

Dans le domaine du sport, Araceli Gomez Fernandez (2021) souligne que les noms composés et autres phrasèmes réfèrent à des activités et situations précises, faisant appel aux compétences ou connaissances linguistiques des interlocuteurs pour comprendre la séquence en question.

Au sortir de cet état question, une remarque générale peut être faite : la composition nominale n'est pas l'apanage des sciences du langage, elle est également abordée dans les sciences appliquées. Le flot de littérature sur la composition nominale témoigne de la portée scientifique de cette notion et l'intérêt accordé à celle-ci. Cependant, son appropriation par les auteurs dans leurs productions n'a pas encore fait objet de travaux de recherche, d'où l'originalité de cette étude. Ainsi, nous tenterons de montrer qu'il y a appropriation ou adaptation formelle et sémique des noms composés pour des besoins expressifs ou communicationnels.

En outre, la quasi-totalité de ces travaux ne met pas l'accent sur le rapport de celui qui produit les noms composés à la langue française. En effet, en fonction du statut qu'a la langue pour le locuteur, des écarts pourraient être observés dans la pratique discursive. La matérialisation de la langue varie selon qu'elle est la langue maternelle, secondaire ou étrangère d'un locuteur. Dans ces conditions, la présente étude, par un choix exclusif d'écrivains qui ont un rapport à la langue française, c'est-à-dire qui ont acquis la langue française sous le système colonial à côté de leur propre langue maternelle, décrit les noms composés tel que pratiqués dans le roman africain d'expression française. Un tel choix nous permettra d'analyser les noms composés dans un contexte influencé par les facteurs comme l'histoire, la culture, le plurilinguisme, le multiculturalisme dans le but de déceler l'impact qu'ils ont dans l'appréhension des visées d'écriture.

Ce premier chapitre nous a permis, somme toute, de rendre compte des conceptions de la composition nominale et d'autres notions apparentes. Quelques incontournables et leurs points

de vue sur la composition nominale y ont également trouvé une place. L'objectif était de montrer la divergence d'opinion au sujet de la composition, les difficultés à définir cette notion et de nous positionner en indiquant l'approche de la composition nominale mise en exergue dans cette recherche. Nous avons opté pour ce fait pour une approche sémantique puisque nous analyserons le sens des noms composés en contexte africain dans les chapitres à venir. En ce qui concerne l'état d'avancement des travaux sur ladite notion, nous avons pu, grâce à une revue chronologique, présenter quelques thèses, mémoires et articles lesquels nous ont permis de voir l'aspect non encore abordé et de frayer une nouvelle piste d'analyse. En effet, grâce à ces derniers, nous avons constaté que la composition nominale n'avait pas encore fait objet d'étude purement grammaticale dans l'optique de questionner la pertinence ou la finalité de telles constructions dans un texte littéraire et leur appropriation. C'est la raison pour laquelle nous avons orienté notre étude sous l'angle sémantique. Ceci nous permettra de l'aborder en tant que procédé ludique, de description réaliste, de référence à un univers de croyance ainsi que les enjeux d'emploi de ces derniers dans le roman africain d'expression française. Dès lors, il est important pour nous de questionner le corpus, le cadre théorie, la méthode et la démarche mis en œuvre dans cette étude. Telle est d'ailleurs la raison d'être du chapitre deux.

**CHAPITRE II : DU CORPUS À SON APPROCHE THÉORIQUE ET
MÉTHODOLOGIQUE**

Dans ce chapitre II, il est question pour nous de présenter le corpus de cette étude ainsi que la théorie linguistique qui nous permettra de l'analyser. Ce chapitre répond ainsi aux questions suivantes : quelle approche scientifique nous permettra d'analyser efficacement nos observables ? Quels en sont les principes et le mode opératoire ? Quelle démarche avons-nous choisie pour cela ? Nous avons de ce fait procédé à l'analyse des données relevées après les avoir présentées de prime abord dans des tableaux statistiques selon des critères choisis.

II. Analyse des données statistiques du corpus

Nous avons obtenu, au terme de nos différents relevés, 2472 (deux mille quatre cent soixante-douze) occurrences des noms composés relevant exclusivement de la composition populaire comme nous l'avons signalé dès les premières lignes de notre introduction générale. Les noms composés recensés dévoilent une dynamique de mécanismes de constructions envisagée par les écrivains à travers les narrateurs. De telles constructions laissent voir les mailles d'une créativité lexicale. La typologie des noms composés (du point de vue morphologique) et les patrons syntaxiques ou le nombre de composants que comportent les noms composés sont des paramètres sur lesquels nous nous sommes appuyée pour la classification des observables.

II.1. Typologie des noms composés

Sur le plan morphologique, il existe trois types de noms composés : les composés syntagmatiques, les composés à trait d'union et les composés soudés. Avant de présenter les noms composés par leur typologie, nous reviendrons un instant sur les propriétés de chacun desdits types.

II.1.1. Les composés syntagmatiques

Les composés syntagmatiques regroupent l'ensemble des composés dont les composants sont séparés par des blancs graphiques ou résultant de la juxtaposition des composants. François Gaudin et Louis Guespin (2000) repartissent ces derniers en deux grandes familles : les composés syntagmatiques simples et les composés syntagmatiques complexes. Les premiers se subdivisent en deux groupes : les synapsies ou composés avec joncteurs et les composés binominaux (de type N+N, Adj+N...). Les joncteurs qui relient les composants des synapsies instaurent une relation entre les constituants. Cependant, chaque préposition a une valeur d'emploi et oriente « la relation à exprimer entre les deux substantifs », atteste Brigitte Kampers-

Manhe (2001 : 106). Les prépositions, selon les cas, expriment l'origine, l'espace, la caractéristique. Dans les composés de type préposition + nom, les deux éléments qui les constituent entretiennent une relation de "complémentation". Dans ce cas, la préposition conserve tout son sens.

Pour ce qui est de la préposition *à*, Bernard Bosredon et Irène Tamba (1991 : 45) précisent qu'elle « a pour caractéristique essentielle d'apparier deux éléments, en instaurant entre eux une double relation d'ordre et de dépendance, de sorte que le premier élément domine le second ». Dans ces conditions, la préposition hiérarchise les composants en faisant du substantif-tête l'élément dominant et du second terme le dominé. À tout prendre, les prépositions (*à, de, par, sans, contre* et autres) ont deux statuts dans les noms composés : le statut de préposition référentielle ou « sémantique » et celui de préposition "incolores". Elles sont dites prépositions référentielles lorsqu'elles conservent leur sens ou orientent le sens de l'élément qui les accompagne et permettent de créer de nouvelles unités lexicales de sens. Elles sont incolores lorsqu'elles ne sont que des éléments permettant d'établir une relation entre les composants. Barting Inge (1993 : 163) conclut en citant Pierre Cadiot (1989) :

les prépositions incolores ont pour fonction dominante de vectoriser une relation qu'elles ne codent (mais qu'elles empruntent au contexte linguistique ou dont elles héritent à partir de la représentation sémantique du référent), les prépositions « sémantiques » ont en principe une organisation argumentale qui leur est propre, qu'elles codent lexicalement...

Les composés syntagmatiques complexes se répartissent également en deux groupes : conglomérés (à trait d'union ou syntagmatiques) qui sont en principe des propositions figées⁶ tant au niveau morphologique que sémantique et les composés syntagmatiques par emboîtement, dont l'un des composants est déjà un mot composé.

II.1.2. Les composés à trait d'union

Le trait d'union est l'élément fondamental et indicateur par excellence de la composition nominale. Pour Marie-Françoise Mortureux (2003 : 170), il traduit « l'autonomie de chacun des composants et le lien étroit qui les unit. » Autrement dit, le trait d'union est un élément qui établit une relation sémantique entre les constituants d'un composé. Dans la composition, le trait d'union quitte son statut de signe de ponctuation pour devenir un joncteur tout comme les

⁶ Ce terme désigne ce que nous avons appelé avec Michel Mathieu-Colas les composés sur phrase.

prépositions et les conjonctions. Cependant, le trait d'union n'est pas toujours indicateur de la composition nominale puisqu'il est également utilisé, dans la langue, à d'autres fins.

II.1.3. Les composés soudés

Les composés soudés ont la caractéristique de ne pas être séparés par des signes graphiques (trait d'union, apostrophe, blanc graphique.) Tout comme les autres types de composés, ils sont régis par le figement et le sens obtenu est "unique".

II.2. Statistiques des noms composés dans ANO, JV, IBR et CN

Nous envisageons présenter dans un premier temps le nombre d'occurrences des noms composés selon leur typologie morphologique dans chacun des quatre supports avant de procéder à une synopsis suivie de leur présentation statistique selon le patron syntaxique dans un second temps.

II.2.1. Statistique des noms composés dans ANO

Tableau 5 : Typologie des noms composés dans ANO

Processus de formation des noms composés						
	Noms composés à trait d'union	Noms composés syntagmatiques				Noms composés soudés
		Synapsies	Bi-nominaux	Conglomérés	Composés syntagmatiques par emboitement	
Occ.	328	151	118	08	87	43
%	44.63%	20.55%	16.06%	1.08%	11.83%	5.85%
Tol.1	328	364				43
Tol.2	735					

Les noms composés à trait d'union sont plus représentatifs dans ANO avec 328 occurrences soit 44.63%. Les synapsies arrivent en deuxième position avec 20.55% suivies des bi-nominaux (118 occurrences), les composés syntagmatiques par emboitement (87 occurrences), les composés soudés (43 occurrences) et enfin les conglomérés (08 occurrences).

II.2.2. Statistique des noms composés dans JV

Tableau 6 : Typologie des noms composés dans JV

Processus de formation des noms composés						
	Noms composés à trait d'union	Noms composés syntagmatiques				Noms composés soudés
		Synapsies	Bi-nominaux	Conglomérés	Composés syntagmatiques par emboitement	
Occ.	194	285	210	39	81	44
%	22.75%	33.41%	24.61%	4.58%	9.50%	5.15%
Tol.1	194	615				44
Tol.2	853					

Trois processus de formation des noms composés sont majoritairement présents dans JV. Il s'agit des synapsies avec 285 items, les bi-nominaux (210 items) et les composés à trait d'union (194 items). Les trois autres processus ont une fréquence respective de 81 items pour les composés syntagmatiques par emboitement, 44 pour les composés soudés et 39 pour les conglomérés.

II.2.3. Statistique des noms composés dans IBR

Tableau 7 : Typologie des noms composés dans IBR

Processus de formation des noms composés						
	Noms composés à trait d'union	Noms composés syntagmatiques				Noms composés soudés
		Synapsies	Bi-nominaux	Conglomérés	Composés syntagmatiques par emboitement	
Occ.	61	144	86	00	64	85
%	13.86%	32.72%	19.55%	0%	14.55%	19.32%
Tol.1	61	289				85
Tol.2	440					

Les synapsies sont de loin les plus représentatives dans IBR avec 32.72% sur un total de 440 occurrences. Les bi-nominaux (19.55%) et les composés soudés (19.32%) occupent respectivement la deuxième et la troisième place devant les composés syntagmatiques par emboitement (14.55%) et les composés à trait d'union (13.86%). Aucune occurrence des conglomérés n'a été relevée dans cette œuvre.

II.2.4. Statistique des noms composés dans CN

Tableau 8 : Typologie des noms composés dans CN

Processus de formation des noms composés						
	Noms composés à trait d'union	Noms composés syntagmatiques				Noms composés soudés
		Synapsies	Bi-nominaux	Conglomérés	Composés syntagmatiques par emboitement	
Occ.	89	127	206	00	16	06
%	20.04%	28.60%	46.40%	0%	3.60%	1.36%
Tol.1	89	349				06
Tol.2	444					

444 est le nombre total d'occurrences des noms composés dans le roman CN. Il ressort de ce tableau que les bi-nominaux sont plus représentatifs avec 206 items soit 46.40%. Les synapsies et les composés à trait d'union sont aussi fréquents avec respectivement 28.60% et 20.04% ; fréquence qui est loin de celle des composés syntagmatiques par emboitement (3.60%) et les composés soudés (1.36%). Une absence totale de conglomérés dans cette œuvre est à noter.

II.2.5. Synopsis des noms composés dans les supports d'étude

Tableau 9 : Synopsis des noms composés dans les supports d'étude

Processus de formation des noms composés						
	Noms composés à trait d'union	Noms composés syntagmatiques				Noms composés soudés
		Synapsies	Bi-nominaux	Conglomérés	Composés syntagmatiques par emboitement	
Occ.	672	707	620	47	248	178
%	27.18%	28.60%	25.09%	1.90%	10.03%	7.20%
Tol.1	672	1622				178
Tol.2	2472					

Nous avons, au terme de la lecture de nos textes supports, recensé 2472 (deux mille quatre cent soixante-douze occurrences de noms composés se répartissant en trois grands groupes : les composés à trait d'union, les composés soudés et les composés syntagmatiques. Pour ce qui est des noms composés à trait d'union, un effectif total de 672 occurrences a été enregistré pour un pourcentage de 27.18%. 1622 est l'effectif total des composés syntagmatiques repartis en quatre sous-classes. Les synapsies sont plus représentatives dans cette rubrique avec 707 occurrences devant les bi-nominaux (620 items) ; les conglomérés (47 items) et les composés syntagmatiques par emboitement (248 items). Le dernier type de composés représenté

dans ce tableau est celui dont les éléments sont soudés avec 7.20%. Il ressort de ce tableau que les narrateurs usent de tous les processus de formation des noms composés et la typologie la plus représentative est prise en charge par les synapsies.

II.2.6. Statistique de l'ensemble des noms composés selon le patron syntaxique

Le patron syntaxique désigne le nombre d'éléments qui forme le nom composé. En fonction de ce nombre, l'on peut passer de la composition nominale simple au procédé de surcomposition nominale et ceci en fonction de l'intention de communication. Le tableau qui suit présente les noms composés selon leur patron syntaxique et tenant également compte du fait qu'ils sont endogènes ou exogènes.

Tableau 10 : Structures compositionnelles endogènes et exogènes des composés selon les patrons syntaxiques

	Patrons syntaxiques	Composés endogènes purs	Composés endogènes hybrides	Composés exogènes	Nombre d'occurrences	%
	2	2070	96	72	2238	90.54%
	3	156	12	/	168	6.79%
	4	48	03	/	51	2.06%
	5	10	01	/	11	0.45%
	6	01	01	/	02	0.08%
	7	01	/	/	01	0.04%
	8	01	/	/	01	0.04%
TOTAL		2287	113	72	2472	100%

La répartition des noms composés selon le patron syntaxique montre que ces derniers sont constitués de plusieurs unités lexicales allant de deux à huit composants. Ces patrons syntaxiques sous-tendent l'innovation ou la créativité lexicale en ce qu'elles échappent dans certains cas à ce que prévoit la norme lexicale. Cette adaptation pour des besoins communicationnels est porteuse d'une certaine sémantique et expressivité. En ce qui concerne les composés endogènes, ils se subdivisent en deux grands groupes : les composés endogènes purs ou composés constitués essentiellement de mots issus de la langue française et les composés endogènes hybrides dont l'un des constituants provient de l'anglais, de l'allemand ou des langues locales. Les composés endogènes purs sont plus représentatifs avec 2287 occurrences alors que les composés endogènes hybrides et les composés exogènes ne représentent respectivement que 113 et 72 items. Ces emprunts et néologismes témoignent du plurilinguisme qui caractérise l'univers des écrivains choisis. L'allemand, l'anglais et le français sont en réalité des séquelles de la colonisation et appelées à cohabiter avec les langues locales pour une

meilleure expressivité. Il est à noter une densification considérable de la structure de bon nombre de noms composés.

II.3. La méthode de collecte des données

Pour la collecte des données, nous avons exploité deux types d'ouvrages : les ouvrages théoriques et méthodologiques se rapportant à la notion de composition nominale et les œuvres littéraires. La lecture des ouvrages théoriques et méthodologiques nous a permis de mieux comprendre la notion étudiée afin de mieux inventorier les noms composés et les œuvres littéraires choisies dans ce cadre ont été des sources d'où nous avons recueilli nos observables. La collecte des données s'est faite au cours de la lecture des quatre textes où nous avons inventorié tous les items relevant exclusivement de la composition populaire. Il s'agit plus précisément de la méthode manuelle qui consiste à lire un texte et relever les indices ou occurrences du phénomène à étudier. Ces données recensées constituent la toile de fond de cette étude. Ajoutons pour terminer que nous nous sommes servis des critères définis Gaston Gross, Patrick Charaudeau, David Alan Cruse, Igor Mel'čuk, Agnès Tutin et Francis Grossman dans la distinction du nom composé et des notions voisines (collocation et syntagme nominal) auxquels nous avons adjoint des critères sémantiques et culturels pour mener à bien cet inventaire.

II.4. Du cadre théorique à la méthode

Il est question pour nous de présenter le cadre théorique dans lequel s'inscrit l'étude envisagée, la grille de l'étude, la méthode ainsi que la démarche exploitée.

II.4.1. Le cadre théorique

Cette étude portant sur la composition nominale a pour cadre théorique la grammaire. La grammaire est une discipline chargée de réguler la langue en prescrivant les règles du bien exprimer (parler et écrire). En d'autres termes, elle est une sous-discipline de la linguistique qui fixe et décrit les règles (normes) d'utilisation d'une langue. C'est ce qui fait d'elle une discipline normative ou prescriptive. Elle est faite de plusieurs compartiments : la phonologie (qui étudie les sons), la morphologie (qui s'occupe de la formation des mots), la sémantique (qui étudie leur sens véhiculé par la construction), la syntaxe (qui s'occupe de leurs agencements dans les énoncés), la pragmatique (qui étudie le langage en situation d'énonciation).

II.4.2. La grille de l'étude

La grille de cette étude est le structuralisme. Il tire son origine du *Cours de linguistique* de Ferdinand de Saussure paru en 1916. Le structuralisme en linguistique est un courant de pensée qui conçoit la langue comme un "système" au sein duquel la fonction d'une unité linguistique n'est donnée qu'en fonction de la nature des relations qu'elle entretient avec les autres éléments du système. Ces relations peuvent être des relations d'opposition ou d'équivalence. Pour que ce structuralisme prospère, le linguiste structuraliste procède par 1) l'observation de la manifestation linguistique, 2) la description fine de la structure, 3) la mise en avant des hypothèses, des règles afin de particulariser le phénomène observé, 4) l'élaboration d'un modèle théorique pour expliquer le fonctionnement de la langue.

Le structuralisme nous a permis de constituer notre corpus d'étude en nous appuyant sur son principe fondamental selon lequel la langue est à considérer comme un système clos. Par conséquent, nous nous sommes limités dans nos illustrations et analyses à exploiter les items fournis exclusivement par les quatre textes supports.

II.4.3. La méthode de l'étude : la grammaire du sens et de l'expression de Patrick Charaudeau

La grammaire du sens et de l'expression⁷ voit le jour avec la parution en 1992 de l'ouvrage intitulé *Grammaire du sens et de l'expression*. Elle est une approche moderne de la grammaire mise en place par Patrick Charaudeau, linguiste, lexicologue français et professeur émérite des Universités né en 1939. Par ailleurs, il est spécialiste d'analyse du discours. Patrick Charaudeau y propose une orientation nouvelle de la grammaire en insistant sur les mécanismes du sens, les catégories de la langue et les modes d'organisation du discours. En ce qui nous concerne, nous nous intéresserons exclusivement aux mécanismes du sens. Mais avant toute chose, qu'est-ce que la grammaire du sens ?

La GSE est une méthode qui, selon son théoricien (2019 : xiii), « permet de comprendre les catégories dans leur fondement et signification sémantique qui correspondent à ce que veut signifier le sujet parlant, à son intention de communication. » Autrement dit, elle est une *grammaire de l'énonciation* qui accorde une place importante au sujet parlant en faisant une analyse fine des catégories actualisées en discours par ce dernier dans le but de déceler ses intentions de communication.

⁷ Désormais GSE.

Cependant, c'est dans la préface de *Grammaire pour l'enseignement/apprentissage du FLE* (1996) que Patrick Charaudeau (1996 : 5) précise tous les sens qu'il donne à la GSE lorsqu'il affirme qu'elle est :

-Un mouvement de pensée qui doit traiter les faits de langue comme résultat d'intentions de communication. Décrire ces faits de langue exige alors de partir des notions de sens qui les originent et de mettre en regard les formes qui permettent de les exprimer ;

-Une méthodologie particulière qui doit aboutir à catégoriser ces notions d'une manière propre, différente de celle qui suivent les grammaires morphologiques. On peut qualifier ce nouveau genre de grammaire de sémantique ;

-Un type d'explication qui doit être adéquat à ce nouveau genre de description car expliquer les phénomènes de sens n'est pas du même ordre qu'expliquer ceux de la forme.

Nous pouvons retenir que la GSE est une nouvelle approche de la grammaire qui décrit et analyse les mécanismes de construction du sens en mettant en commun les descriptions formelles et sémantiques inscrites dans un contexte ou *domaine d'expression* précis afin de déceler les visées discursives qui conditionnent tout discours. Pour ce faire, son objet est la *communication* et non la *langue elle-même* puisqu'en s'intéressant aux composantes comme - la situation d'énonciation ou le lieu où se noue un pacte de communication (présidé par des intentions) entre les interlocuteurs, - les modes d'organisation du discours (l'énonciation, la description, la narration et l'argumentation) entendus comme les formes sous lesquelles se manifeste le discours, - les catégories de la langue, essentiellement linguistiques et – le texte, résultante de l'activité langagière, la GSE étudie les mécanismes mis en jeu, dans un contexte donné pour faire sens et communiquer.

Le principe de base de cette méthode est qu'à chaque catégorie grammaticale, correspond une catégorie conceptuelle (sens) porteuse des intentions de communication. C'est sans doute ce qui apparaît chez Patrick Charaudeau (2019 : XII) lorsqu'il affirme que :

les formes et leurs combinaisons sont porteuses de sens. Or, c'est à travers les relations entre formes et sens que se joue le désir de communiquer et de se faire comprendre. Il faut donc ajouter au principe d'explication formelle et fonctionnelle un principe d'explication sémantique qui permette de saisir l'enjeu de sens qui se trame sous les catégories de forme, en fonction de l'intention de communication qui préside à leur emploi.

La GSE est une approche qui préconise de voir en les parties du discours des éléments permettant de véhiculer le sens et/ou les visées de discours et conditionnées par le contexte d'énonciation. L'explication sémantique ne se limite pas qu'à la simple identification des sèmes d'un mot ou d'un groupe de mots mais également, elle prévoit d'aller au-delà de celle-ci pour dégager la *valeur sociale* des signes linguistiques.

Cette théorie admet l'existence de deux sens : *un sens de langue et un sens de discours*. Le *sens de langue* renvoie au sens courant qu'a un mot ou un énoncé dans la langue. Le *sens de discours* réfère au sens qu'a un mot ou énoncé dans une situation d'énonciation précise ou dans un domaine d'expérience précis. Patrick Charaudeau (2019 : 15) précise à cet effet qu'

on dira que tout signe possède un sens constant qu'il faut considérer, non comme plein, mais comme sens "en puissance", disponible pour être utilisé dans des situations diverses qui lui donneront sa spécificité de sens. Le sens constant pourra être appelé sens de langue et le sens spécifique, situationnel, pourra être appelé sens de discours.

II.4.3.1. Les fondements de la GSE

La GSE a quatre fondements. D'abord, elle est une grammaire du sujet parlant et des intentions de communication. En effet, elle prend en compte l'examen des '*moyens*' ou les formes linguistiques dont dispose le locuteur d'une langue et dont les différentes descriptions et analyses permettent d'accéder aux '*intentions de communication*'. Pour reprendre Patrick Charaudeau (2019 : xiii), « cela revient à construire une grammaire du sujet parlant à partir des opérations conceptuelles qu'il est censé faire quand il communique, et à mettre en regard les catégories de formes qui permettent de les exprimer. »

Ensuite, la GSE est une grammaire de justification et de structuration des catégories. Deux faits sont nécessairement à prendre en compte : '*l'unité communicative*' qui inscrit les catégories conceptuelles dans un acte d'énonciation et les problématise et les '*catégories conceptuelles*' elles-mêmes. C'est la problématisation qui permet de déterminer les '*catégories conceptuelles*' mises en œuvre par le sujet parlant pour transmettre le message. Pour ce faire, il faut au sujet parlant, en fonction du contexte et de ses intentions, '*nommer*' en trouvant un nom pour désigner les choses et les êtres, '*déterminer*' au moyen des actualisateurs, '*qualifier*' en leur attribuant des traits caractéristiques, '*événementialiser*' ou inscrire les faits dans un contexte, '*préciser le cadre temporel et spatial*', '*expliquer*' les faits en trouvant les causes qui leur ont donné lieu et surtout les conséquences qui en découlent pour enfin '*exprimer le point de vue*'.

Par ailleurs, la GSE est une grammaire explicative. Elle stipule qu'il existe trois types d'explications en grammaire : l'explication historique allant de l'étymologie pour expliquer les faits langagiers, l'explication fonctionnaliste qui se fonde sur les mécanismes de construction de mots d'une langue et surtout les règles de leur agencement syntaxique, enfin l'explication sémantique permettant de déceler le sens et les visées discursives. Toutefois, la GSE se fonde sur l'explication sémantique pour déceler les particularités sémantiques des mots et énoncés matérialisés en discours.

Enfin, la GSE est une grammaire des effets de sens. Les effets de sens (ou valeurs particulières) se produisent dans des situations particulières d'actualisation de la langue. Dans ces conditions, elle préconise que c'est le contexte qui donne sens aux mots et énoncés. Patrick Charaudeau (2019 : xii) pose que « les catégories grammaticales sont par leur sens et effet de sens au service du discours et que parler ou écrire s'inscrit dans un enjeu social qui consiste d'une part à s'ajuster à des normes d'usage, d'autre part à jouer avec ces normes. » Autrement dit, la GSE défend l'idée selon laquelle tout acte de langage prend la "couleur" du contexte d'énonciation en transgressant les normes grammaticales pour produire des effets de sens.

II.4.3.2. La démarche de la GSE

La GSE a pour but de mettre la forme et le sens en relation tout en les inscrivant dans un contexte pour déceler les intentions de communication et les "*valeurs sociales*". Pour atteindre son objectif, deux parcours optionnels sont mis en œuvre : un parcours onomasiologique et un parcours sémasiologique. Le premier parcours voudrait que l'analyste parte des intentions de communication pour les formes d'expression actualisées en discours. Le parcours sémasiologique voudrait par contre qu'une description fine des catégories conceptuelles ou énoncés soit mise en avant ; à partir de là, l'analyste reconstitue les opérations mentales et de conceptualisation afin de faire ressortir la visée discursive qui a présidé la matérialisation en discours. Nous appliquerons, pour nos analyses, le parcours sémasiologique.

Toutefois, puisque dans la composition nominale il y a un processus mental qui se met en place, nous aurons besoin d'une théorie linguistique connexe qui accorde une place importante à la cognition. En ce sens, cette approche secondera la GSE.

II.4.4. La grammaire cognitive de Ronald Langacker

La grammaire cognitive est une théorie de la grammaire mise sur pied par le linguiste américain Ronald Langacker à partir de 1970. Elle est une des branches de la linguistique cognitive, entendue comme une approche linguistique qui stipule que la conceptualisation et la matérialisation de la langue écrite ou parlée est tributaire de la prise en compte des processus mentaux (cognition) dont dispose l'être humain. Dans ces conditions, chaque locuteur d'une langue est doté d'un lexique mental qu'il déploie dans les échanges discursifs. En s'opposant à la grammaire générative qui conçoit la syntaxe indépendamment de la sémantique, la grammaire cognitive s'attèle à étudier la langue (sous toutes ses formes) en prenant nécessairement en compte le fonctionnement de l'esprit, des facteurs psychiques et sociétaux qui entrent tant dans sa conceptualisation, sa transmission que dans son appréhension.

Selon Ronald Langacker (1987 : 5), la grammaire cognitive est une théorie linguistique dont le principe de base est que « nothing beyond symbolic structures need be invoked for the proper characterization of complex expressions and the patterns they instantiate. More specifically: **lexicon and grammar form a gradation consisting solely in assemblies of symbolic structures**. An immediate consequence of this position is that all constructs validly posited for grammatical description (e.g. notions like “noun”, “subject”, or “past participle”) must in some way be meaningful. » Pour Langacker en effet, les compartiments de la grammaire ne doivent pas être envisagés de manière indépendante. Chacun d'eux a une incidence sémantique sur d'autres et chaque construction est perçue comme une structure symbolique, c'est-à-dire dotée d'un pôle phonologique et d'un pôle sémantique. En tant que tel, « all valid grammatical constructs are symbolic, hence reducible to form-meaning pairings. [Toutes les constructions grammaticales valides, affirme-t-il, sont symboliques, donc réductibles à l'appariement forme-sens] ». (Ronald Langacker, 2008 : 6)

La grammaire cognitive appartient à la grande famille des théories fonctionnelles tout en se distinguant de celle-ci par l'accent mis sur la fonction sémiologique du langage en ceci qu'elle lui reconnaît son implication dans les interactions sociales.

Une autre spécificité de celle-ci est la conception de la signification comme un phénomène cognitif. Dans ces conditions, la signification est synonyme de conceptualisation et est caractérisée par sa nature dynamique ou constructif puisqu'elle n'est pas “transparente”, c'est-à-dire qu'elle ne désigne pas de manière directe les objets ou faits du monde. La signification d'une expression ou d'un mot n'est pas prédéfinie en ce sens qu'elle use des

procédés métaphoriques en s'appuyant sur les expériences de la vie, l'histoire, la culture, bref, du contexte. Par conséquent, les significations des mots et énoncés sont "négociées" par les interlocuteurs dans un contexte énonciatif précis et en fonction de leurs intentions de communication. Pour le montrer, la grammaire cognitive postule l'existence de trois structures conceptuelles en interaction : la structure phonologique, la structure sémantique et la structure symbolique.

II.4.4.1. Les structures conceptuelles en grammaire cognitive

Comme nous l'avons indiqué, les structures conceptuelles sont au nombre de trois : la structure phonologique, sémantique et symbolique. Ces trois structures interagissent ou s'influencent mutuellement de telle sorte que la suppression d'une d'elles entraîne la chute des autres. La structure phonologique ne peut exister sans la structure sémantique tout comme la structure symbolique ne saurait exister sans les deux autres.

II.4.4.1.1. La structure phonologique

La structure phonologique regroupe les éléments comme les sons, les gestes mais également les représentations graphiques ou orthographiques. Les représentations graphiques sont celles qui nous intéressent dans ce cadre.

II.4.4.1.2. La structure sémantique

La structure sémantique est, selon Ronald Langacker (1987: 76), « the multifaceted field of conceptual potential within thought and conceptualization unfold. » Autrement dit, elle est le pôle qui englobe l'ensemble des sèmes ou informations d'un mot ou d'une expression. Cette structure et la structure phonologique entretiennent des rapports et à Ronald Langacker (1987 : 76) d'ajouter que « one can postulate semantic space and phonological space as two broad aspects of human cognitive organization. » Ainsi, ces deux composantes ne sont pas détachables dans l'appréhension des significations.

II.4.4.1.3. La structure symbolique

Avant de statuer sur la structure symbolique elle-même, il sied dans un premier temps de préciser ce qu'est le symbole en grammaire cognitive. Un symbole est une alliance entre la forme et le sens des unités linguistiques de manière à ce que l'une suggère l'autre. À partir de cette définition, Ronald Langacker (1987: 76) affirme que : « symbolic structures are obviously

not distinct from the others, but rather combine the two. A symbolic structure is bipolar consisting of a semantic pole, a phonological pole, and the association between them. » Autrement dit, la structure symbolique est la mise en commun des structures phonologiques et sémantiques. Par conséquent, une unité symbolique est un morphème ou expression regorgeant en son sein un pôle phonologique et sémantique. De ce fait, Ronald Langacker affirme que la grammaire est de nature symbolique. Le mot ou l'expression est envisagé(e) en grammaire cognitive du point de vue de sa structure phonologique, sémantique et symbolique. Formellement, cette combinaison de structures sémantiques et phonologiques en structure symbolique donne : [[PÔLE SÉMANTIQUE]/[Pôle phonologique]]= Σ^8 où la barre oblique indique la relation symbolique. Pour le mot TABLE par exemple, nous aurons : [[TABLE]/[table]]= Σ .

Puisque cette étude s'inscrit dans le domaine des études sémantiques et plus précisément du côté de la sémantique lexicale, nous nous appesantirons spécifiquement sur la structure sémantique pour comprendre ce qu'elle est, son fonctionnement ou comment le grammairien cognitiviste procède pour faire une analyse sémantique.

II.4.4.2. La conceptualisation en grammaire cognitive

La grammaire cognitive est une théorie linguistique qui accorde une place importante à la signification ou conceptualisation. Pour elle, la signification est la manière dont le locuteur appréhende un morphème au prisme du contexte qui l'entoure. Ces significations sont dynamiques, constructives en discours puisqu'elles utilisent des procédés de métaphorisation par exemple, qui sont des procédés de détours langagiers, ne permettant pas de désigner de manière directe ou automatique les choses et faits du monde. Ces procédés déclenchent un ensemble de mécanismes mentaux de la part du récepteur pour déceler le contenu. Pour désigner le contenu sémantique des structures symboliques, la grammaire cognitive use de deux appellatifs. Elle parle de **prédicat** pour désigner le contenu des unités symboliques simples (mots simples) et de **prédication** pour celle des unités complexes (mots composés, locutions et toute autre expression formée d'au moins deux morphèmes). Le prédicat est formé de deux éléments : 1) une base conceptuelle, regroupant l'ensemble des informations évoquées par mot, et 2) les opérations de conceptualisation (définitions encyclopédiques).

⁸ Σ représente la structure symbolique en grammaire cognitive

II.4.4.2.1. La base conceptuelle

En grammaire cognitive, chaque mot et expression de la langue évoque à l'esprit un "réseau" de **domaines** d'informations permettant d'accéder à sa signification. Les domaines désignent des contextes cognitifs associés à un mot et dont le but est de décrire sa composante sémantique (prédicat). En tant que tel, ils sont considérés comme des "entités cognitives", regroupant les "expériences mentales", "l'espace de représentation", les "concepts" et "complexe conceptuel". L'ensemble des domaines cognitifs qui caractérise le prédicat d'un mot constitue sa **matrice conceptuelle**. Les domaines de la base conceptuelle se subdivisent en deux groupes : les domaines basiques et les domaines non basiques ou domaines abstraits.

II.4.4.2.1.1. Les domaines basiques

Les domaines basiques ou de base sont de nature primitifs, irréductibles à des "notions plus fondamentales". Ainsi, ils constituent les informations de base voire capitales, nécessaires à toute signification. Par définition, les domaines basiques « occupy the lowest level in hierarchies of conceptual complexity: they furnish the primitive representational space necessary for the emergence of any specific conception », affirme Ronald Langacker (1987: 149). C'est à ce niveau que se crée un potentiel de concepts fondamentaux pour caractériser le prédicat d'un morphème ou d'une séquence de mots. Ils découlent de la capacité sensorielle du locuteur-conceptualisateur tel que la conception du temps, de l'espace, la couleur, la vue, l'odorat et autres. En revanche, les domaines basiques, de niveau inférieur dans la représentation mentale, émergent à leur tour pour former des concepts de niveau supérieur, c'est-à-dire incorporant les éléments du domaine basique. Ce processus donne naissance aux domaines non basiques ou abstraits.

II.4.4.2.1.2. Les domaines non basiques

Contrairement aux domaines de base, les domaines non basiques sont de nature complexes, résultants d'un assemblage de domaines basiques. Ils désignent des concepts ou complexes conceptuels fonctionnant comme un domaine pour fournir la signification d'un mot. Ce qu'il faut garder à l'esprit est que les concepts qui constituent les domaines basiques se combinent pour former des domaines non basiques. Cependant, les domaines non basiques sont susceptibles de servir à leur tour de domaines de base pour des structures symboliques hiérarchiquement plus complexes au cours de l'expérience mentale de tout sujet. Ils sont des concepts utilisés pour la définition d'un concept de niveau supérieur. Ronald Langacker (1987 :

150) affirme à cet effet que le domaine non basique est un concept ou complexe conceptuel : « that functions as a domain for the définition of a higher-order. »

II.4.4.2.2. Les définitions encyclopédiques

La séparation de la sémantique et la pragmatique dans la grammaire traditionnelle est pour Ronald Langacker un handicap dans l'analyse sémantique des mots et énoncés de la langue. La conséquence de cette séparation est la restriction des valeurs sémantiques contenues dans ces éléments linguistiques. C'est sans doute ce qui l'amène à se détacher des modèles classiques de la sémantique (conceptions dictionnairiques) et opter pour une conception encyclopédique, celle-là qui se fonde à la fois les connaissances linguistiques et extralinguistiques (histoire, culture, société) pour expliquer à bon escient les faits de langue. C'est sans doute la raison pour laquelle il affirme : « An encyclopedic conception of linguistic semantic permits a natural and unified account of language structure that accommodates, in a coherent and integral way, such essential matters as grammatical valence relations, semantic extension, and usage » (1987: 156). Autrement dit, la conception encyclopédique est complète parce qu'elle tient compte des facteurs linguistiques et du contexte d'usage. La grammaire cognitive rejette donc la conception dictionnairique des mots et énoncés de la langue.

Partant de cette conception encyclopédique, Ronald Langacker note tout de même que les domaines (informations) qui caractérisent le prédicat d'un mot n'occupent pas la même place dans la conceptualisation ou ne participent pas de la même manière dans celle-ci. Dans ces conditions, ils n'ont pas le même statut. Ceci étant, certains domaines s'avèrent centraux (pertinents) par rapport à d'autres qui sont aléatoires ou facultatifs. Ainsi, un domaine est central si et seulement s'il est **conventionnel** (reconnu et utilisé par une société d'hommes ayant le même code linguistique ; **générique** (quand il peut contribuer à une caractérisation encyclopédique) ; **intrinsèque** (lorsqu'il est apte à référer à quelque chose sans avoir besoin d'être comparé aux entités extérieures. La forme d'un objet par exemple est une propriété intrinsèque) ; **caractéristique** (lorsqu'il est un élément spécifique d'une entité désignée. La forme d'un objet une fois de plus est plus caractéristique que la couleur). Ces quatre facteurs ont pour but de répartir les domaines en deux groupes : les domaines centraux et les domaines primaires. Un domaine central est fondamental dans la conceptualisation alors qu'un domaine primaire est facultatif.

II.4.4.3. La composition nominale en grammaire cognitive

La grammaire cognitive traite de la composition et de toute autre expression figée sous le nom de **construction**. Pour elle, la composition est le processus de formation d'une structure symbolique complexe par la combinaison des structures symboliques simples. Formellement, ce processus est égal à : $[\Sigma_1]+[\Sigma_2]=[\Sigma_3]$. Σ symbolise une structure symbolique, c'est-à-dire un morphème doté d'un pôle phonologique et d'un pôle sémantique. Le morphème désigne, selon Ronald Langacker (2008 : 16), toute unité linguistique qui n'est plus décomposable en structure symbolique plus petite : « A **morpheme** is definable as an expression whose symbolic complexity is zero, i.e. it is not at all **analyzable** into smaller symbolic components ».

$[\Sigma_1]$ et $[\Sigma_2]$ sont des **structures composantes intégrées** tandis que $[\Sigma_3]$ est une **structure composite**. Chacun des éléments ($[\Sigma_1]$, $[\Sigma_2]$ et $[\Sigma_3]$) est une structure symbolique et la relation entre le sens de la structure composite et celui de ses composants est appelée **chemin ou parcours compositionnel**. La figure ci-après, que nous empruntons à Ronald Langacker (2008 : 60), esquisse le chemin compositionnel du composé *MARABOUT MULTIPLICATEUR DE BILLETS* tiré de notre corpus d'étude.

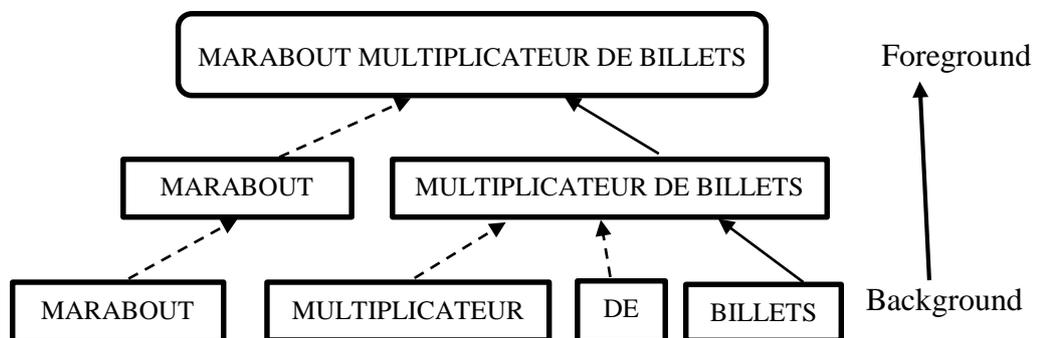


Figure 1 : Parcours ou chemin compositionnel d'un nom composé

La figure ci-dessus indique que les structures composantes (marabout, multiplicateur, de, billets) se situent à l'arrière-plan (background). C'est leur signification qui rend possible ou facilite l'appréhension de celle de la structure composite. Dit autrement, c'est le domaine source que constituent les éléments de l'arrière-plan qui permet de parvenir au domaine cible que représente la structure composite de l'avant-plan (Foreground) puisque lorsque nous employons l'expression *MARABOUT MULTIPLICATEUR DE BILLETS*, nous accédons aux contenus respectifs de *MARABOUT* et *MULTIPLICATEUR DE BILLETS* bien que ces derniers ne

soient pas évoqués de manière individuelle et autonome, mais comme des ‘tremplins pour atteindre’ la signification de l’expression composite nouvelle.

Les structures composantes et la structure composite entretiennent deux types de relations : la relation d’intégration phonologique et sémantique et la relation de composition. La relation d’intégration est celle qu’entretiennent les structures composantes entre elles. La conséquence est que, dans la plupart des cas, le sens de la structure composite regorge de certaines propriétés sémantiques des composantes et au niveau morphologique, ce sont les structures composantes qui dictent la nature grammaticale de la structure composite et sa flexion en nombre. Ronald Langacker précise que c’est cette relation symbolisante entre l’intégration sémantique et phonologique qui prend en charge la coordination et est responsable du lien de symbolisation : « This symbolizing relationship between semantic and phonological integration is a critical aspect of constructional meaning. It ensures that integration at the two poles is coordinated, and is thus responsible for the symbolic at the composite-structure level » (2008: 165). La relation de composition est celle qu’entretient la structure composite obtenue avec l’ensemble des structures composantes.

Toutefois, Ronald Langacker admet que certaines propriétés sémantiques des structures composites ne découlent pas de celles de leurs structures composantes. Ce qui revient à dire que le sens de certains composés se trouve en dehors de ce qu’expriment leurs composants⁹. Par conséquent, il partage l’idée selon laquelle la compositionnalité est une ‘question de degré’¹⁰ puisque le sens d’un mot composé ne saurait se réduire au ‘tas de significations’ des éléments qui le composent, mais la fusion des sens de ces derniers permet d’obtenir de nouvelles structures symboliques de sens nouveau. Dans les cas où la signification du nom composé ne reflète en rien celui de ces composants, Ronald Langacker propose d’avoir recours aux connaissances linguistiques, au contexte, à l’histoire, à la culture, aux capacités imaginatives comme la métaphore, la métonymie pour comprendre ces derniers.

II.5. Justification du choix de la méthode

Notre objectif ne consiste pas à un éclectisme de tendances théoriques. À l’issue de celles sus-présentées (GSE et grammaire cognitive), nous voudrions étudier le sens des noms composés en contexte africain. En ce sens, toutes les deux nous semblent appropriées pour cette étude

⁹ Ce qu’André Martinet dénomme **composé exocentrique**.

¹⁰ Ronald Langacker émet ainsi l’idée selon laquelle il existe un degré de figement dans les noms composés. Cette idée est reprise dans les travaux du linguiste Gaston Gross.

puisqu'elles voient en toutes les parties du discours et plus précisément les noms composés, des catégories conceptuelles qui véhiculent une idéologie ou une pensée dans un contexte précis. La GSE et la grammaire cognitive partagent également une démarche allant de la forme vers le fond et s'attèlent à montrer l'incidence du contexte sur la forme et le sens des mots et expressions. Elles sont des approches théoriques qui mettent en jeu des dispositifs permettant d'expliquer et de décrire les unités linguistiques pour accéder à la pleine signification de ces derniers. Sur cette base, nous envisageons d'étudier l'apport des noms composés dans la transmission des visées d'écriture. Cette initiative vise donc à décrire les mécanismes de formation des noms composés, à donner leurs valeurs d'usage et la pertinence (l'enjeu) de leur présence dans les échantillons littéraires choisis. Dans cette perspective, pour chaque catégorie conceptuelle à analyser (noms composés), nous commencerons par exposer son mécanisme de formation ou sa typologie. Par la suite nous donnerons son sens contextuel en rapport avec la visée d'écriture, l'effet de discours (en cas d'extension du champ sémantique) et la valeur sociale. Précisons tout de même que la valeur sociale sera abordée de manière générale au chapitre VI. La grammaire cognitive est, quant à elle, exploitée au chapitre V portant sur les constructions socioculturellement marquées. Là, nous avons procédé à une adaptation de celle-ci à notre corpus. En effet, compte tenu du fait que cette théorie a été conçue à partir des données extérieures au contexte africain, elle ne saurait être appliquée à notre corpus sans difficulté. Au lieu de partir des domaines basiques et non basiques comme sus-présentés (sèmes ou informations englobant les éléments de forme, fonction, couleur et le contexte en général) qui permettraient de bâtir des définitions encyclopédiques, nous rechercherons plutôt ce que nous appelons les "valeurs culturelles" assignées à certains noms composés. Ces valeurs nous semblent mieux appropriées pour définir les noms composés socioculturellement marqués en ceci qu'elles prennent en compte le contexte et nous permettent de décrypter l'univers culturel mis en exergue.

II.6. La démarche

Pour nos analyses, nous avons choisi la démarche hypothético-déductive. En effet, après le relevé et l'observation des orientations qui se dégagent de notre corpus, nous avons posé une hypothèse générale et trois hypothèses secondaires. À l'aide du cadre théorique et de la méthode d'analyse choisies, nous avons procédé à l'examen de cette catégorie de mots (description et analyse sémantique) dans le but de cerner l'impact ou l'enjeu de la présence de telles constructions dans les textes circonscrits. Il s'agit à proprement parler d'analyser et interpréter les indices répertoriés afin de valider les hypothèses de départ. Par ailleurs, la démarche quantitative est perceptible à travers les tableaux statistiques sus-présentés.

En somme, dans ce chapitre II, il était question pour nous de montrer la pertinence de notre corpus d'étude par la présentation des différentes typologies et leur fréquence d'apparition, les patrons syntaxiques et selon qu'ils sont endogènes ou exogènes. Par ailleurs, il était question de présenter le cadre théorique mis en exergue dans ce cadre. Nous avons, de manière générale, observé des noms composés lexicalisés ou ceux qui sont attestés dans le lexique de la langue française du point de vue de la norme et cas qui ne le sont pas ; c'est-à-dire résultant de la créativité. Les auteurs, sous couvert des narrateurs semblent mieux s'exprimer par des constructions insolites. Ainsi, la portée scientifique du corpus se trouve mise en exergue par les relevés sus-présentés justifiant à priori les réalités que connaît la composition nominale et sa capacité à se camoufler au contexte. Ce corpus s'est montré représentatif avec 2472 occurrences de noms composés. Pour ce faire, la tendance méthodologique de Patrick Charaudeau est la principale méthode d'analyse retenue dans ce cadre. À celle-ci, nous avons associé une théorie connexe, avec qui elle partage une certaine filiation : la grammaire cognitive. Cette dernière permet d'expliquer et d'analyser les mots en prenant appui sur les domaines basiques et non-basiques avec l'implication du contexte d'énonciation. Ces approches théoriques s'écartent des théories structurales qui conçoivent et analyse le texte comme un "système clos". La caractéristique principale de celles-ci est le fait d'être à la fois descriptive et interprétative comme la plupart des tendances poststructurales au sein desquelles elles se rangent. Nous avons par ailleurs opté pour la démarche hypothético-déductible.

Conclusion partielle

De manière générale, la première partie de notre étude a porté sur le cadre conceptuel et théorique, permettant de fixer les jalons de notre investigation. En effet, il était question de définir un ensemble de concepts fondamentaux pour une meilleure appréhension de notre sujet. Au sortir de notre cadre conceptuel, nous avons pu remarquer la difficulté à définir ce qu'on entend par composition nominale et par conséquent la notion de nom composé puisque cette dernière est abordée sous trois aspects (sémantique, morphosyntaxique et transformationnel) et les définitions proposées par les linguistes s'opposent selon qu'elles s'inscrivent ou non dans l'un de ces aspects. En ce qui nous concerne, nous avons opté pour une approche sémantique à laquelle nous associerons de temps à autre la morphologie puisqu'il s'agit pour nous de faire de la sémantique lexicale. La distinction entre le nom composé et d'autres unités lexicales, notamment les syntagmes nominaux et les collocations nous a également permis de mieux comprendre cette notion tout comme la présentation de quelques approches et typologies. L'état de la question nous a permis d'éviter les chantiers battus en ceci qu'au terme de celle, nous avons pu remarquer que la composition nominale n'avait pas encore fait objet d'une étude en francophonie africaine mettant en avant le problème de leur appropriation et leurs enjeux dans lesdits textes. C'est cette faille qui a été prise en considération dans cette étude.

**DEUXIÈME PARTIE : DE LA CONSTRUCTION AU
FONCTIONNEMENT DES NOMS COMPOSÉS EN CONTEXTE**

La partie précédente nous a permis de fixer les jalons de notre étude. Nous y avons passé en revue les concepts essentiels que nous exploiterons, les typologies des noms composés, quelques grands théoriciens de la composition nominale, l'état d'avancement des travaux dans ce domaine ainsi que la présentation du corpus et l'approche théorique qui nous permettra de l'analyse. Dans cette deuxième partie, nous allons analyser les noms composés relevés dans les supports d'étude choisis : ANO, JV, IBR et CN. Cette partie traite exclusivement les deux premières orientations que dégage notre corpus à savoir : le ludisme langagier et le réalisme langagier. Autrement dit, nous tenterons de répondre aux questions ci-après : comment les écrivains jouent-ils avec les noms composés et comment arrivent-ils à créer de ressources nouvelles qui font écho de la réalité sociale ? Pour répondre à ces deux interrogations, nous nous appuyerons sur les principes de notre méthode qu'est la GSE. Ainsi, nous avons organisé cette partie en deux chapitres. Le chapitre III qui l'ouvre s'intitule « Des constructions ludiques des noms composés ». Il porte sur les jeux de mots en tant que processus de construction du sens. Le chapitre IV, quant à lui, traite du réalisme langagier et s'intitule « Composition nominale et réalisme langagier ». L'achèvement de cette partie constituera la réponse partielle à notre hypothèse générale.

**CHAPITRE III : DES CONSTRUCTIONS LUDIQUES DES NOMS
COMPOSÉS**

Le ludisme, tel que nous l'envisageons dans ce chapitre, se rapporte à tout ce qui est lié aux jeux de mots tant sur la forme que sur le sens. Il nous revient dans ce chapitre de montrer que l'auteur joue avec les deux faces (forme et sens) des noms composés. Ce ludisme, envisagé par les auteurs, n'est pas un acte fortuit puisqu'il constitue un processus de construction du sens qui interpelle le lecteur par son caractère insolite et déclenche des opérations mentales en vue de cerner le sens et l'intention de communication. Le présent chapitre répond ainsi à la question de savoir comment les écrivains jouent avec les noms composés dans leur production. Pour y arriver, nous commencerons par décrire la structure du composé (sa typologie), donner sa signification, déceler l'intention qui a présidé à sa mise en texte et les effets de sens (en cas d'extension du champ sémantique) qui en découlent. Telle est d'ailleurs la démarche de la GSE.

III. Appréhension du concept de ludisme langagier

De manière générale, le ludisme se rapporte à tout ce qui a trait au jeu. Selon *Petit Larousse en couleur* (1991), le jeu désigne une « activité physique ou intellectuelle non imposée et gratuite, à laquelle on s'adonne pour se divertir, en tirer un plaisir. » D'après cette définition, le jeu équivaut à l'amusement, la distraction voire le délassement. Il est pratiqué dans tous les domaines de la vie courante.

Le jeu occupe une place en linguistique où il prend le nom de jeu de mots. Dans ce sillage, il désigne, selon le dictionnaire *Robert* (1979) « une allusion plaisante fondée sur l'équivoque des mots qui ont une ressemblance phonique mais contrastent par leur sens. » Définition tout aussi équivalente de celle du calembour proposé par ce même dictionnaire lorsqu'il pose que le calembour est un « jeu de mots fondée sur une similitude de sons recouvrant une différence de sens. » Selon cette approche, le jeu de mots se limiterait aux calembours.

Cependant, la multiformité voire la richesse de la composition plaisante en contexte nous incite à nous éloigner un peu soit-il de cette conception dictionnaire du jeu de mots en la concevant comme toutes constructions de nature ludique, caractérisées par leur caractère insolite ou étant en rupture avec les règles grammaticales. C'est sans doute ce que laisse entendre Jacqueline Henry (2003 : 7) citant Tzvetan Torodov : « Le jeu de mots s'oppose à l'utilisation de mots, telle qu'elle est pratiquée dans toutes les circonstances de la vie quotidienne. » Dans cette perspective, est considéré comme jeu de mots, toute construction échappant aux règles grammaticales établies (morphologique et sémantique).

Les jeux de mots peuvent être abordés sur le plan formel et sémantique, donnant lieu aux jeux de mots par manipulation du signifiant (le cas avec les homographes, homophones, paronymes, homonymes) et de l'autre côté, aux jeux de mots par manipulation du signifié (synonymie, antonymie ou le recours aux procédés de figuration et d'extension du champ sémantique).

Ainsi circonscrit, nous considérons comme jeu de mots toutes les constructions lexicales échappant aux normes grammaticales et incitant de l'émerveillement à cause de leurs caractères insolites tant au niveau de la forme qu'au niveau du sens.

III.1. Ludisme langagier par manipulation du signifiant

Le ludisme langagier fondé sur la forme se manifeste lorsque la morphologie des noms composés émerveille le lectorat par une graphie insolite. Dans ces conditions, les auteurs, à travers leurs narrateurs, jouent en s'écartant des normes lexicales. Ce ludisme de forme peut également être perceptible au plan phonique grâce à un rapprochement de sons de la langue. En un mot, ce dernier procède de deux manières : soit par les jeux graphiques soit par les jeux phoniques. Le plus souvent, il résulte d'une reproduction exacte des pratiques langagières en contexte social, conférant à l'élément produit un caractère comique.

➤ V+ Dét + N

- (1) Je découvris l'éclat de mon corps, et je regardais notre tante faire : elle sursautait, faisait une pirouette, se baissait, se baissait, s'arrêtait soudain et me regardait :
Une femme moderne doit savoir danser le **bat-la-terre** », disait-elle tout de go. (JV : 234)

Bat-la-terre est l'élément qui nous intéresse et s'inscrit dans les composés à trait d'union. Le personnage-narrateur qui l'emploie fait une parodie du mot *balle à terre*, mot qui désigne une sorte de danse consistant à s'accroupir au fur et à mesure et à se relever progressivement lorsqu'on a atteint le sol. À l'intérieur de ce composé, il va séparer les constituants par le trait d'union, pour ensuite procéder à la substitution du substantif-tête *balle* par le verbe *bat* qui lui ressemble phonétiquement et la préposition *à* en déterminant *la*. Le comique de cette suite de mots tient de la ressemblance phonique qu'a cette dernière avec la séquence *balle à terre*. Ainsi, à partir de la forme *balle à terre*, le romancier par le biais du narrateur, crée une forme nouvelle, inexistante dans le lexique de la langue française (*bat-la-terre*). La conséquence de cette forme est le fait qu'elle implique un changement de typologie en ce sens que nous passons du composé de type nom + préposition + nom à la typologie verbe + déterminant + nom en contexte. Un tel phénomène rend compte du niveau de langue ou des

compétences linguistiques de ceux qui l'emploient (Kemi et Mirabelle). Cette façon d'écrire, relative au registre familier peut se justifier par le fait que les personnages qui l'utilisent ne disposent pas d'une connaissance suffisante quant à l'orthographe exacte dudit mot. Ces derniers, dans ces conditions, procèdent de manière inconsciente à la substitution de syllabes par d'autres. Ce ludisme tient surtout du fait qu'une orthographe défectueuse, en rupture avec la norme, arrive au plan phonique, à presque concorder avec celle du terme existant : *bat-la-terre* pour *balle à terre*. Le comique résulte alors de la confrontation mentale de cette forme langagière avec la structure *balle à terre* avec qui elle partage une filiation phonique due à une prononciation rapide ou découlant du phénomène de fausse liaison. L'intention est de créer une connivence avec l'espace socioculturel du personnage. Pour nous résumer, l'exemple a un effet comique dans la mesure où *bat-la-terre* est un jeu de mots fondé sur une mauvaise interprétation de l'expression *balle à terre*. Le personnage ne connaissant pas l'orthographe exacte, a réinterprété l'expression de manière ludique et l'a située dans un contexte qui lui est familier. Il y a dans ces conditions une parodie de la structure existante.

Toutefois, ce procédé ludique est essentiellement formel puisque le sens de cette lexie n'a subi aucune modification. Dans ces conditions, il crée un effet de surprise et d'émerveillement et nous pouvons affirmer avec Jacek Pleciński (2002 : 26-27) que

ce procédé, sans atteindre le rang de calambour, consiste dans une transformation phonique [et graphique] orientée - nous avons ici en vue non pas une déformation quelconque de mots, mais une telle déformation qui, sans aboutir à un sens bien défini, coïncide phonétiquement avec quelques termes, syntagmes figés, énoncés emmagasinés dans notre mémoire, exploite nos souvenirs auditifs.

Autrement dit, ce type de jeux de mots n'a pas d'impact réel sur le sens du mot car, bien que présentant une orthographe défectueuse, le mot créé parvient à conserver tout son sens à cause de sa ressemblance phonique avec la structure correcte enregistrée dans le lexique mental du lecteur potentiel et qui lui permet de comprendre ce dont il est question.

➤ **Adj + N**

- (2) Si vous allez au carrefour de la Briqueterie, vous entendrez l'histoire de la truie, racontée par des hommes autour de grillades huilées, salées et pimentées, écoutée par des oreilles distraitemment horrifiées, des oreilles qui cependant ne salivent que plus la bouche de ce monde qui n'y peut rien : les **beauregards** du ministère des soya sont simplement les plus appétissants de la terre ! (IBR : 189)

Néologisme lexical, le terme **beauregards** est un composé soudé formé à partir de l'adjectif beau qui a perdu sa marque de flexion en nombre que lui dicte le nom *regards* auquel il

se rapporte. “Beauregard” désigne le porc braisé. Le narrateur voudrait, avec les mots qui le constituent, souligner le caractère visuel (séduisant, attractif, agréable du regard, charmant) et appétissant de cette espèce de viande. Il s’agit d’une construction fondée sur le principe visuel. Dans ces conditions, *beauregard* est une variante de cochon braisé et constitue ce que nous avons appelé au chapitre I avec André Martinet composé exocentrique puisque le sens du nom composé obtenu se trouve en dehors de celui de ses composants.

- (3) Mais encore fallait-il ajouter que ton **unident** te donnait un prestige qui éclipsait toute la dentition déjà colgatable de chacun [...] Il n’était pas seulement là, ton **unident**, pointu en plein milieu de ta gencive supérieure [...] Tous les matins ou presque, il ouvrait ta bouche et palpa ta gencive pour ne rencontrer que la pointe isolée de ce fameux **unident**. (JV : 33)

Unident est un composé soudé constitué de *uni*, adjectif *unique* qui, à travers l’apocope, a connu la troncation de sa syllabe finale. *Uni* à son tour, est associé à un nom (dent) pour former un composé qui est du ressort de la créativité lexicale. À travers cette structure, le narrateur voudrait mettre en relief le caractère singulier de la *dent* de son frère évoquée. Autrement dit, ce procédé est une sorte d’amplification car avec cette orthographe soudée, la narratrice Kemi insiste sur le caractère isolé ou l’unicité de la dent en question. *Unident* signifie alors la seule dent qu’avait Mboma à un moment donné de sa croissance.

- (4) Quelques mois plus tard, mais peut-être pas si loin non plus le tapis vert de ces querelles de jumeaux fut ramené au chemin de l’école, à la rue même de votre marche commune et journalière.
« Tu es mon **peri-frère** », disait Mboma partant de rien du tout. (JV : 158)

Le nom composé à trait d’union **péri-frère** est un néologisme lexical et caractéristique du parler-jeune en contexte urbain camerounais : c’est le camfranglais. Le camfranglais désigne un argot né du métissage entre le français, l’anglais et/ou pidgin-english, les langues locales et toutes autres formes de néologisation et utilisé par les jeunes en milieu urbain. Constitué de *peri*, néologisme et qui signifie *petit* et de *frère*, ce composé a une coloration péjorative et exprime la supériorité de Mboma (le locuteur) par rapport à son frère Mambo (le récepteur). Par ce mot, Mboma voudrait étendre son hégémonie sur son frère. Ce procédé, sans impact sur l’ordre des mots du français échappe tout de même aux règles grammaticales par le recours aux mots issus d’une langue autre. Un tel phénomène laisse aussi entrevoir le statut social de celui qui l’emploie et le registre de langue qui lui est familier. Ainsi, cette liberté d’écriture, cette rupture avec les normes grammaticales confère à ce type de composé son caractère ludique.

➤ **Prép + N (emprunt)**

- (5) Voilà pourtant : fait héros trop jeune, avec sa couronne et son aura de Petit Papa – de Président, de petit Père de la Nation, que dis-je, avec son aura insoupçonnable de Capo des **sous-kwats**, pour tout dire – mon frère n'était pas à retenir. (JV : 305)

Sous-kwats est un composé endogène hybride à trait d'union dont l'un des constituants est un emprunt au pidgin-english (kwats qui signifie quartier). *Sous-kwats* évoque les localités délabrées ou pauvres de l'espace d'énonciation (Yaoundé et plus précisément la Briqueterie) aux lendemains de la colonisation et signifie de ce fait sous-quartiers ou environnement miné par la misère, la pauvreté et l'insalubrité. Ce phénomène d'emprunt nous met en présence du camfranglais. *Kwats* confère au composé *sous-kwats* un caractère marginal. L'intention est de valoriser le parler jeune dans un contexte plurilinguiste caractérisé par le phénomène de contact de langues et dévoiler par voie de conséquence une *identité multiculturelle* selon l'expression de Suzie Telep (2017 : 30). Aussi, l'objectif est-il d'assigner à cet argot une valeur sociale et par ricochet, procéder à la francisation de mots issus d'autres langues.

Ces deux mots empruntés (péri et kwats) qui constituent des particules des noms composés, du point de vue de la sémantisation de l'emprunt comme atteste Patrick Charaudeau, entrent en compétition avec les mots et réalités de la langue française : **péri-frère** pour **petit frère** et **sous-kwats** pour **sous-quartier**. Par conséquent ces mots prennent une valeur d'identité sociale puisqu'à travers ces derniers, le sujet parlant s'identifie en tant que membre d'un groupe social (jeune en l'occurrence) dont il endosse l'image de la marque.

Les jeux de mots sur la composante formelle que nous venons d'étudier résultent de la néologisation à travers la parodie d'une part et recourent dans certains cas aux emprunts qui permettent de construire des mots hybrides d'autre part. De tels modes de constructions qui ne tiennent pas compte des normes grammaticales assignent le caractère comique à ces mots. Nous pouvons dire à ce niveau qu'il y a adaptation de la forme des noms composés au contexte d'énonciation où ces derniers prennent l'image du milieu social. Ces noms composés, par leur nature insolite, produisent chez le lecteur potentiel un effet d'étrangeté ou de fascination. Un tel effet incite ce dernier à mener des réflexions sur ces structures dans le but de résoudre l'énigme qu'elles contiennent ou de comprendre le message sous-jacent dans certains cas.

III.2. Le ludisme langagier par manipulation du signifié

III.2.1. Le calembour

Le calembour est un jeu de mot exploitant à la fois l'homophonie et la polysémie. Il désigne, selon Jacket Pleciński (2002 : 44), « un amusement langagier à deux facettes : d'une part une ressemblance de sons, de l'autre - une différence sémantique. » Il se fonde sur le rapprochement de monèmes identiques mais de sens contraire et dont la finalité est l'émerveillement du lecteur. Il en existe deux catégories : les calembours orthographiques/phoniques, susceptibles d'avoir une incidence quant au rendu significatif du mot en question ; et les calembours sémiques qui s'occupent du sens des mots en exploitant les procédés comme l'antonymie, la synonymie et la figuration.

III.2.1.1. Les calembours orthographiques

Le calembour orthographique est un jeu de mots bâti sur la ressemblance de graphies (le cas avec les homographes) mais dont le sens est tout aussi différent.

➤ V + Adj

- (6) Celui-ci dirigea aussitôt un groupe d'upécistes qui accepta le million que le Premier Ministre Ahidjo nous tendait aussi tétument que son prédécesseur, mais en ajoutant : « Pour commencer... », un peu comme on jette un à un des grains de mil à une poule. Ce groupe de **mange-mil**, ou mangeur du million, fut baptisé « upécistes ralliés », « matipistes », mais il fut aussi insulté comme « traître » par la parole coléreuse des plateaux, par la parole insurrectionnelle du Grasfield. (JV : 102-103)

Le composé **mange-mil** entre dans la catégorie de calembour car, l'un de ses composants (*mil*) est en connivence graphique avec la première occurrence de *mil*. Associé au verbe *mange* pour former un composé à trait d'union, ce néologisme vient à désigner non pas la volaille se nourrissant de céréale comme il laisserait croire à premier vue, mais plutôt un groupe d'hommes politiques corrompus, ayant fait de la corruption, de la pestilence, du détournement de fonds et de la monétisation des consciences leur principe gouvernemental. Par ce calembour, l'auteur à travers le narrateur crée une ressource nouvelle qui rend compte, de manière allusive et implicite, des personnages (hommes politiques en l'occurrence) corrompus par le système instauré. Le sujet parlant jette ainsi un regard critique sur le mode de gestion du pays où les hommes achètent la conscience de la population.

- (7) Popol sursautait, aboyait un instant, mais revenait en un entrain redoublé lui humer les pieds : détective il était soudain redevenu à la fin de sa carrière, n'est-ce pas ?

Traquer les assassins était donc redevenu son boulot, lui, l'ancien **mange-mille** ?
(IBR : 40)

Comme dans l'exemple (6), **mange-mille** est un composé à trait d'union de type V + ADJ. *Mange-mille* est une expression populaire employé en contexte africain pour désigner un agent de police corrompu, trouvant à tout prix des allégations sur les engins de transport afin d'imposer une taxe routière (mille franc en l'occurrence). Le comique de ce mot vient du rapprochement fait avec *mange-mil* qui, lui, désigne une espèce d'oiseau qui consomme du mil. Ce nom composé souligne à priori, le caractère omniprésent, présomptueux et corrompu de certains policiers.

Ainsi, les composés *mange-mil* et *mange-mille* produisent un effet d'ironie dévalorisante en ceci qu'ils donnent une image péjorative voire critique aux éléments évoqués (homme politique en (6) et agent de la police (7)). Il y a dans ces conditions une satire politique dans le premier cas et une satire policière dans le second cas.

III.2.1.2. Les calembours sémiques

Contrairement au calembour phonique, le calembour sémantique se fonde sur la composante sémantique d'un mot et a recours aux procédés comme la polysémie (extension du champ sémantique), la synonymie et l'antonymie.

III.2.1.2.1. L'extension du champ sémantique

L'extension du champ sémantique se définit comme le changement de sens que subissent certains mots, c'est-à-dire leur capacité à pouvoir désigner d'autres réalités à partir d'une forme communément connue. C'est sans doute ce que laisse entendre Edmond Biloa (2003 : 108-109) lorsqu'il affirme que :

le sens de certaines lexies peut s'élargir, auquel cas il s'agit d'un élargissement de sens ou d'une extension sémantique. En d'autres termes, en plus du sens normalement attesté en français central, ces lexies acquièrent de nouvelles significations qui couvrent le champ réservé à d'autres.

Autrement, l'extension sémantique est l'aptitude de certaines unités linguistiques, en fonction du contexte d'emploi, à s'affranchir de leur contenu sémantique basique et à générer une nouvelle signification. Ce procédé n'est pas sans conséquence sur la langue et Patrick Charaudeau (2019 : 85) précise à ce sujet que, « toute activité de transfert de sens est destinée à produire un *effet de*

discours ». Il distingue cinq effets de sens : l'effet de focalisation, l'effet de distanciation, l'effet de litote/hyperbole, l'effet d'ironie/dénégation, et l'effet de métaphorisation. Ainsi, après avoir étayé le mode de formation ou la typologie, le sens nouveau obtenu, l'intention de communication, nous indiquerons l'effet de sens qui en découle.

➤ **N + Prép + N**

- (8) Pourtant comment tuer le policier ratisseur de mille dans un commissaire futur retraité : oh oui, ne nous trompons pas, même dans les quinze heures restant avant son départ définitif un policier demeure un policier, comme quoi, laissé soudain seul dans son bureau clos avec cette Sita dont il avait libéré le **client du soir**, « faute de preuves », D. Eloundou se trouva devant un problème concret auquel bien sûr il appliquera une solution concrète. (IBR : 52)

Cette phrase regorge en son sein d'un jeu de mot fondé sur la double appréhension ou acception de la synapsie **client du soir**. Cette structure composite créée de toutes pièces par l'auteur à travers le narrateur signifie un amant occasionnel ou une personne qui livre occasionnellement son corps pour des pratiques sexuelles tarifées. Ce composé se veut donc exocentrique puisque ses composants ne désignent pas directement l'objet ou la personne en question. L'intention du narrateur est de mettre en lumière cette pratique sexuelle, caractéristique des sociétés. Il se dégage de cette structure un effet de distanciation généralisante dans la mesure où **client du soir** qui est le substituant représente l'ensemble incluant le substitué (un prostitué) comme un sous-ensemble.

➤ **Adj + N**

- (9) ...bien sûr, même ceci n'aurait été possible que si et seulement s'il n'avait, au sommet de sa déjà nombreuse famille à nourrir, fait comme tous ses amis, pris **deuxième bureau**, construit maison à **deuxième bureau**, alors que sa propre famille vivait encore dans le taudis... (IBR : 85-86)

Composé de l'adjectif numéral ordinal *deuxième* et du nom *bureau*, le *deuxième bureau* désigne la maitresse ou concubine qu'un homme marié garde hors de son foyer. Avoir un deuxième bureau en contexte africain, c'est avoir une amante avec qui l'on entretient une union illégale. Il s'agit, pour reprendre Basilia Chantal Codjo (2017), d'« une "forme dénaturée" de la polygamie traditionnelle dans les sociétés « modernes » africaines. » Le narrateur voudrait ainsi souligner le caractère inconstant du personnage D. Eloundou, son goût pour la conquête des femmes et surtout le côté négatif de cette forme de polygamie puisque ce dernier voit en elle la source d'appauvrissement du foyer. Ce qui produit un effet de distanciation généralisante en ce sens que *deuxième bureau* représente l'ensemble des substituts de ce domaine (maitresse, amante, concubine...).

- (10) Qui s'en plaint n'a qu'à se rappeler le taximan à qui un tableau vide avait tiré une balle dans la nuque jadis, à Tsinga, parce que celui-ci refusait de lui donner les mille francs réglementaires que ses pièces incomplètes coûtent dans le registre officiel des **barbes mouillées**. (IBR : 36)

Le bi-nominal **barbes mouillées** tire son origine de la locution verbale *mouiller la barbe* qui signifie soudoyer quelqu'un, c'est-à-dire donner des sous à une personne afin de tisser de manière immorale une complicité avec ce dernier et avoir certaines facilités. Les **barbes mouillées** sont des gendarmes ou des agents de la police corrompus, percevant illégitimement une faveur (le plus souvent de l'argent) pour des besoins d'intérêts essentiellement personnels. Ce terme souligne en amont le caractère cupide des agents de l'ordre au Cameroun qui font passer de l'argent avant tous les services. Ce qui donne lieu à un effet de focalisation particularisante puisque **barbes mouillées** représente la partie pour le tout ou est mis pour désigner l'ensemble des forces de l'ordre.

- (11) Voyons-nous donc les manigances de ce **cou-plié**, et surtout, voyons-nous soudain heureuse dans ce ménage qui nous honore, heureuse pour la première fois, avec ce père que nous n'avons jamais connu, car ce que nous ne savons pas, bien sûr, c'est qu'en ce **cou-plié** c'est surtout notre père absent que nous recherchons. (IBR : 91)

Cou-plié est un composé à trait d'union signifiant un homme riche. Au mieux, c'est le richissime, généralement bien placé pour bénéficier des largesses de la société par rapport au pauvre. Dans ces conditions, comme les "**mange-mil**" ou les "**barbes mouillées**", il contribue à la dégradation sociale. Le narrateur voudrait ainsi faire la satire d'un type particulier de policiers dont la tâche consiste à piller les ressources du gouvernement. De ce fait, puisque le substituant représente la partie pour le tout (cou-plié = substituant, policier ou homme en tenue = substitué), nous avons dans ce cas un effet de focalisation particularisante.

➤ **Prép + N**

- (12) Reconnaissons que, sans **sans-payer**, avec comme patrouille sa femme et ses enfants grands comme petits, comme aide de camp les prostituées de la Briqueterie et avec comme éclaireur ce seul enfant qui pouvait être son petit-fils mais qui était son petit fils,... (IBR : 100)

Le **sans-payer** est l'engin des forces de l'ordre avec lequel ils mènent les patrouilles et amènent les citoyens qui ne sont pas en règle. Il est également un moyen de locomotion de la police nationale ecoret appelé dans le registre familial "*gentil car*" à cause de sa nature vraisemblablement gratuite, mais une fois à l'intérieur, il faudra déboursier une modeste somme d'argent au poste de police pour sa liberté. Il s'agit en réalité d'une procédure de détour langagier puisque le narrateur ne désigne pas l'élément en question par le nom qui lui est consacré, mais exploite l'une de ses caractéristiques pour le désigner. L'intention ici est de

restituer les pratiques langagières de la société camerounaise comme tel. Ce substituant représente une partie pour le tout (sans-payer = substituant, engin de patrouille = substitué), nous avons affaire à un effet de focalisation particularisante.

➤ **N + Adj**

(13) Au bout de tes multiples clés, dont la fameuse **Clef Quatorze**, Mboma, tu te retrouvais avec cinq cadavres entre les mains, et cela ne faisait toujours rien. (JV : 294-295)

L'élément phrastique sur lequel joue le narrateur est **Clef Quatorze**. Ce bi-nominal signifie une technique de combat connu sous le nom "d'étranglement arrière" ou "rear naked choke" consistant à étouffer la respiration de son adversaire en lui serrant considérablement le cou à l'aide du coude. Le narrateur met en exergue, par ce composé, la force ou la puissance avec laquelle Mboma arrive à mettre fin à cinq vies dans la salle de cinéma où il se trouve. Ainsi, puisque le substituant représente un degré de quantification plus fort que le substitué, **clef quatorze** par rapport à étranglement, nous avons affaire à un effet d'hyperbole, c'est-à-dire d'exagération.

III.3. Le ludisme par métaphorisation

La métaphorisation est un processus de création des métaphores. Du latin *metaphora*, la métaphore est une figure de style qui consiste à établir une connivence entre deux éléments. Elle est aussi une figure microstructurale qui exploite le langage imagé en rapprochant deux unités linguistiques différentes à la base mais partageant une certaine affinité. Selon Catherine Kerbrat-Orecchioni (1986 : 100) :

la métaphore repose sur une relation d'analogie perçue entre les deux objets correspondant aux deux sémèmes concernés ; corrélativement, ces deux sémèmes sont en intersection, puisqu'ils possèdent en commun certains « métasèmes » correspondant aux propriétés communes aux deux objets, et permettant le transfert métaphorique.

Autrement dit, la métaphore est un procédé qui établit une connexité entre deux unités linguistiques ayant en commun une certaine filiation.

Il existe selon Christine Klein-Lataud (1991 : 73) la *métaphore in praesentia* (« en présence »), caractérisée par la présence explicite du comparant et du comparé, sans l'outil de comparaison et la *métaphore in absentia* (« en absence ») au sein de laquelle figure exclusivement le comparant qui sous-tend un comparé. Pour ce qui nous concerne, nous nous focaliserons sur la *métaphore in absentia* en ceci qu'elle découle de la vision du monde de

l'auteur. Ici, c'est le lecteur potentiel qui retrouve le comparé sous-entendu grâce au contexte, aux connaissances linguistiques ou tous les autres facteurs nécessaires dans la conceptualisation.

➤ **N + Adj**

(14) Dans sa poche, bientôt, Taba serrera l'autre **mamba vert** que cette longue journée de tractations et de marchandage de son passé lui rapportera, même si son visage incrédule lui dira toujours que s'il s'était donné encore seulement un peu plus de temps, il aurait certainement eu plus que ça. (IBR : 121)

Mamba vert signifie dans ce contexte un billet de dix mille francs. En effet, dire que « Taba serrera l'autre mamba vert », c'est établir une relation analogique fondée sur la douleur, la peine et la souffrance occasionnée par le venin de ce serpent d'une part et d'autre part la douleur, la peine voire la souffrance qu'endure le personnage pour s'acquitter de ressources financières. Le narrateur établit de ce fait une connivence entre le mamba vert et le billet de dix mil franc. Un tel recours est dû au contexte économique dans lequel il évolue, cadre peu favorable et où les conditions de vie atroces lui imposent une bataille pour sa survie et celle de sa famille. L'intention est de mettre en exergue le climat économique dans lequel évolue le personnage Taba et le caractère ludique de ce nom composé vient du codage métaphorique qu'il évoque.

(15) Il [D. Eloundou] savait que ces deux **tableaux vides**, dont l'un était gros et l'autre mince, obéiraient à son ordre de « porter ça dans sa voiture », en disant « oui chef ! », et en se précipitant. (IBR : 69)

Le bi-nominal **tableaux vides**, formé à partir d'un nom et d'un adjectif désigne les agents des forces armées sans galons. Il signifie en d'autres termes un policier qui n'a pas encore commencé son ascension dans le corps de la police, c'est-à-dire en allant de Gardien de la paix à Commissaire de Police en passant par Inspecteurs de Police et Officiers de Police. Ce composé insiste sur le statut nouveau de ces deux personnages dans le service de l'ordre et le fait qu'ils soient différents de D. Eloundou qui a déjà obtenu tous les grades de la police. D. Eloundou voudrait également montrer sa suprématie.

Ces deux exemples (mamba vert et tableaux vides) produisent ainsi un **effet de métaphorisation** puisqu'à travers ces composés, « il se produit une *contamination* entre les contenus sémantiques des termes [...] » comme le souligne Patrick Charaudeau (2019 : 87). Autrement dit, les termes *mamba vert* et *tableaux vides* se sont imprégnés des caractéristiques respectives des expressions *billet de dix mille* et *policier sans galons*. Dans le premier cas, l'animal ou le *mamba vert* s'imbibe de la classe d'objet (billet de dix mille) et inversement,

quand le second terme (tableaux vides, un objet) s'assimile à la classe d'humains (policiers sans galons) et vice versa. Ainsi, nous pouvons conclure avec Paul Ricœur (1975 : 311) que « la métaphore est au service de la fonction poétique, cette stratégie de discours par laquelle le langage se dépouille de sa fonction de description directe pour accéder au niveau mythique où sa fonction de découverte est libérée ». Ainsi, avec elle, on aboutit à un langage imagé.

III.4. Le ludisme par surcaractérisation

La surcaractérisation est un procédé de marquage ou de surmarquage. Georges Molinié (1998 : 29) la définit comme une « surabondance des marques matériellement caractérisantes par rapport aux stricts supports (lexico-syntaxiques) du contenu informatif ». De manière concrète, elle désigne un processus de caractérisation des éléments du discours ou du discours lui-même dans l'optique de lui assigner une identité. Ce procédé se calque sur le contexte social qui l'a vu naître et dont il porte les marques et se caractérise par une forte accumulation de substantifs ou tout autre élément caractérisant. Il met en jeu des structures symboliques avec un nombre de composants relativement plus étendu que ce que prévoit la norme. Les composés mis en exergue dans cette rubrique se caractérisent par un cumul de déterminants associés au déterminé. La structure, déterminé + déterminant, qui caractérise les noms composés canoniques se trouve réaménagée et adaptée au contexte d'énonciation. Nos supports d'étude sont assez productifs en la matière.

III.4.1. De la juxtaposition et/ou coordination à la surcomposition

➤ N + N + N + N / N + Adj + N + N

(16) On saurait que **upécistes indépendantistes anticoloniaux maquisards** et **autonomistes internes postcolons ahidjoïtes** se cognèrent la tête pour le jour même de l'indépendance, partout dans le Cameroun, alors que les cartes avaient déjà été définitivement jouées à Yaoundé, dans les antichambres du haut-commissaire Xavier Torre. (JV : 143)

Les surcomposés **upécistes indépendantistes anticoloniaux maquisards** et **autonomistes internes postcolons ahidjoïtes** sont constitués de quatre éléments, ce qui relève d'un cas de surmarquage. Le premier composé désigne l'ensemble des résistants à la conquête française au Cameroun ayant tenu tête aux colonisateurs, mettant ainsi leur vie en péril afin de conduire le pays vers l'indépendance en 1960. Le second quant à lui, désigne les membres du parti au pouvoir dont les actions concourraient à faire échec aux multiples revendications de l'UPC (Union des Populations du Cameroun) et maintenir le pouvoir. L'intention est de révéler

le rôle des Camerounais dans la guerre d'indépendance et les rivalités occasionnées par l'opposition au parti politique en vigueur.

➤ **N + N + N + Coonj de Coor + N**

(17) Il [Foday Sankoh] en conclut que l'énorme machine de l'ONU sert l'intérêt des **toubabs européens colons et colonialistes** et jamais l'intérêt du **pauvre nègre noir sauvage et indigène**. (APO : 79)

Les deux composés contenus dans cet énoncé ont la même structure, c'est-à-dire procèdent dans un premier temps à la juxtaposition avant d'enchaîner avec la coordination assurée par la conjonction de coordination *et* en lieu et place du trait d'union, à la seule différence que le second a un composant de plus que le premier. Chacun des éléments contribue à la complexité de la structure composite obtenue. **Toubabs européens colons et colonialistes** désigne les colonisateurs blancs quand le second composé, **pauvre nègre noir sauvage et indigène** désigne l'ensemble des Africains de la période coloniale et en particulier ceux du Libéria. La mise en parallèle de ces deux noms composés dans cet énoncé est un moyen pour le narrateur de mettre en lumière la nature déséquilibrée des rapports (dominant-dominé) qu'entretenaient les colons avec les colonisés. Ces mots composés laissent percevoir un effet d'ironie dévalorisante car à travers ceux-ci, le narrateur laisse entendre le contraire de ce qu'il veut dire.

III.4.2. De la juxtaposition à la surcomposition nominale

➤ **N + N + N + N + N**

(18) La rentrée des classes avait déjà eu lieu. Le patriarche amena son neveu chez le **commandant blanc toubab colon colonialiste**. Le commandant autorisa l'inscription de petit Mamadou à l'école de Boundiali. (APO : 101)

Le composé **commandant blanc toubab colon colonialiste** brille par l'absence de coordonnants et de soudures graphiques. Ici, les composants sont accolés les uns après les autres, mais avec une signification opaque. Ce composé signifie l'administrateur blanc en l'occurrence le colonisateur. Ce qui est impressionnant dans cette structure composite est le choix des structures composantes qui sont, un peu soit-il, synonymes et constituent une sorte d'amplification dans la caractérisation du personnage. Le narrateur voudrait par ce procédé mettre en exergue le fait que c'est le colon qui détenait le pouvoir dans tous les aspects de la vie et le cas échéant le système éducatif pendant la période coloniale.

➤ **N + N + N + N + PartP + Np**

(19) Pourtant, comment oublier la première journée de travail du **Transporteur-taximan-débrouillard-bamiléké-dénommé-Tagni** ? Commençons par là. Dire qu’il s’était donné le temps d’apprendre les règles de la débrouillardise à Douala, c’est minimiser l’effort qu’il avait investi dans le commencement de sa nouvelle carrière [...] (JV : 175)

Contrairement à l’exemple (17), les éléments du composé **Transporteur-taximan-débrouillard-bamiléké-dénommé-Tagni** sont reliés par le trait d’union, indice par excellence de la composition nominale. Il signifie un personnage industriel, menant une activité professionnelle dans le secteur informel dans l’optique de se faire une place dans le monde de l’emploi. Ce composé connote la difficulté qu’endure ce personnage dans la quête du travail et dévoile de ce fait une image de la misère sociale.

III.4.3. De la juxtaposition et/ou complémentation à la surcomposition nominale

➤ **N + N+ N+ N+ SN + SN + N**

(20) Cela ne tarda pas : l’un de ces **Tailleur-Soyaman-Coiffeur-Bijoutier-Vendeur-de-Pagnes-Vendeurs-de-Masques-Barbier** qui suspendaient leurs sourates pour nous voir passer, ma tante et moi, frappa à la porte de notre maison et ouvrit devant moi son large sourire argenté. (JV : 276)

Le surcomposé mis en exergue dans cet énoncé a la particularité de se fonder à priori sur un élément composé auquel sont adjoints plusieurs autres noms composés avec qui il constitue une unité nouvelle de signification. Un **Tailleur-Soyaman-Coiffeur-Bijoutier-Vendeur-de-Pagnes-Vendeurs-de-Masques-Barbier** est un personnage qui mène conjointement plusieurs activités en l’occurrence commerciales dans l’optique d’accroître ses revenus journaliers. Ce composé réfère à ce que les spécialistes des questions d’emploi et de carrière dénomment ‘‘slasheur’’¹¹ ou personne à plusieurs casquettes professionnelles. Ce composé rend compte de l’ensemble des tâches qui incombent au personnage évoqué, appelé par la misère ambiante, à mener simultanément plusieurs activités informelles pour assurer sa survie. C’est également une manière pour ce dernier de s’adapter dans son milieu et de trouver un ‘‘équilibre financier’’.

III.5. Les calques traductionnels comme procédé ludique

Les calques traductionnels sont des mots ou expressions issus d’une langue A que le locuteur transpose comme tel dans une langue B. Ces derniers participent à rendre la langue française dynamique. Jean-Marie Essono (1998 : 61) renchérit et note que le calque est

¹¹ Ce mot apparaît pour la première fois en 2007 dans l’ouvrage de Marci Alboher, *One person/Multiple carees : a new model for work/life success*.

une forme d'emprunt qui consiste à utiliser les unités lexicales d'une langue dans un arrangement d'une autre langue. C'est le cas des traductions mot à mot dites littérales, c'est aussi le cas des unités figées, gallicismes, africanismes, anglicismes... Le calque est la transposition d'un mot ou d'une expression d'une langue prêteuse à une langue emprunteuse par le biais de la traduction.

Tout comme l'emprunt, les calques traductionnels participent à l'enrichissement de la langue française. Ils n'ont généralement pas d'équivalent dans la langue cible. Il s'agit par conséquent d'un procédé de transfert culturel et ce dernier assure une liaison entre la langue française et la culture africaine. De tels procédés sont sous-tendus par la volonté de réactualiser le potentiel culturel africain et s'inscrivent dans le domaine du surnaturel où les personnages habiles dans ce champ s'arrangent à priver les semblables de leur substance vitale ou de mener des activités de sorcellerie. Ils sont des moyens pour l'auteur, à travers le narrateur d'affirmer son ethnicité. Ainsi, ce phénomène est très récurrent chez les auteurs camerounais et ivoiriens qui manient deux ou plusieurs langues à la fois et qui doivent trouver des moyens de rendre compte de leur vécu et patrimoine culturel dans la langue d'écriture. Nos supports d'étude sont illustratifs en matière de calques traductionnels.

➤ **N + Prép + N**

(21) Ici, c'était une **attacheuse de chance** qui pensait, que dis-je, qui *souhaitait* que vous soyez morts à peine nés. (JV : 20)

La synapsie **attacheuse de chance** désigne des personnages aptes dans les pratiques mystiques et habiles à priver leurs congénères de leur étoile (possibilité ou opportunité) dans l'optique de les condamner dans la misère en supprimant toutes possibilités de réussir. Le narrateur voudrait ainsi remettre en question les pratiques de sorcellerie qui, en réalité, nuisent au bien-être.

(22) C'est que secouée par le long retour de Mambo au destin du quadrupède après qu'il avait publiquement fait ses fameux premiers pas, notre mère ne trouva rien d'autre à faire qu'accuser les mégères, les sorcières, les **voleuses d'ombre**, les **jeteuses de sort** et les **mangeuses d'âme** du Grasfield. (JV : 39)

Les composés **voleuses d'ombre, jeteuses de sort et mangeuses d'âmes** brillent par l'ancrage culturel ; ce qui fait d'eux des culturèmes¹² ou signes linguistiques colorés d'une information culturelle. Voleuses d'ombre et mangeurs d'âmes ont la même composante sémantique. Tous deux désignent des personnages qui se nourrissent de l'âme de leurs

¹² Nous empruntons ce terme à Abraham Moles in *Sociodynamique de la culture*, Paris-La Haye, Mouton et Cie, 1967, p.154. Au sens technique du terme, les culturèmes sont des « atomes de culture dont l'agrégation aléatoire contribue à former la culture [...] »

semblables à l'aune des pratiques mystiques. Les jeteuses de sort sont des personnages habiles à infliger à d'autres des malédictions ou sortilèges malfaisants dans l'optique d'empêcher toute élévation sociétale. Par ces calques traductionnels, le narrateur nous livre la face obscure de la sorcellerie au Cameroun. Cette pratique est accentuée par la jalousie et surtout la pauvreté qui gouverne le territoire. Ainsi, le moindre succès est mal vu.

(23) Et Taba se représentait tous les **vendeurs d'argent** de la briqueterie venir se mettre en rang eux aussi devant sa maison, lui proposant chacun des taux que l'autre battait [...] (IBR : 133)

Vendeurs d'argent est un calque d'expression nominale et variante d'usurier. Il désigne un personnage ayant de sous à mettre à la disposition de ses semblables à des taux d'intérêt exorbitants ; l'enjeu étant de multiplier ses revenus. Ce composé trahit en réalité le climat de torpeur économique dans lequel évoluent les personnages et où les riches multiplient les chances de faire grimper leur chiffre d'affaire en imposant aux emprunteurs des taux d'intérêt élevés. L'intention est d'assujettir ou de maintenir cette catégorie de personnes au bas de l'échelle économique.

(24) Et si son Évêque était en réalité un **retourneur de veste** ? (CN : 106)

Cette synapsie se calque sur le modèle de la locution verbale *retourner sa veste* qui signifie changer de parti ou de principes pour des raisons fondées ou non. Un **retourneur de veste** est donc un personnage qui change de camp ; en l'occurrence, passe du camp des maquisards au camp du gouvernement et par ricochet celui du système colonial que remet en question le narrateur pour bénéficier de quelques avantages et probables loyaux services. Cependant, le personnage Ndogmo est vu ici comme un modèle puisqu'il passe du camp des colons à celui des maquisards pour servir la cause de ses confrères et ses ancêtres. Le narrateur voudrait ainsi lever le voile sur le caractère opportuniste de certains bamiléks pendant la guerre du maquis ou génocide bamiléké déclenché en 1956 et qui, en cette période, avaient renié avec leurs principes de lutte contre le système instauré en se transformant en *chasseur de têtes* ou tueurs en série pour servir et protéger les intérêts du colon français. Pour ce dernier, ces retourneurs de veste ne sont rien d'autres que des traîtres ayant choisi, pour une récompense insignifiante, de faire périr leurs confrères pour le bien du Blanc. Le narrateur revient et insiste sur le rôle de certains bamiléks qui, cherchant une "reconnaissance" de la part du colonisateur pendant la guerre du maquis, ce sont conduits en éclaireurs, voire pilotes de l'armée française dont le but était d'exterminer ce peuple dit « rebelle ».

➤ **Adj + N**

- (25) Et celle-ci était une paysanne – une paysanne qui croyait que les légendes elles aussi avaient des pieds et pouvaient marcher, une paysanne qui croyait que le **mauvais cœur** pouvait tuer, que le **mauvais œil** pouvait rendre paralytique. (JV : 44)

Ces deux bi-nominaux ont la particularité de rendre compte de l'état d'âme des personnages dans leurs différents rapports avec les autres. Tout comme les composés précédents, **mauvais cœur** et **mauvais œil** a une coloration culturelle et signifie respectivement l'aptitude ou la prétention à faire du mal et l'illusion ou un credo postulant que l'œillade d'autrui aurait des répercussions néfastes sur la vie d'un personnage donné. Le **mauvais œil** se rapproche de ce fait du mauvais sort, qui est l'aspect néfaste de la culture que met à nu le narrateur.

III.6. Les conglomérés ludiques

- (26) Le pleurer-rire de Mambo s'éteignit dans les incertains et [...] incroyables **on-dit-que-le-Ministre-Ayissi-a-fait...il-paraît-que-le-Ministre-Ayissi-a-fait...** qui restèrent suspendus en certaines bouches, mais qui ne purent résister à la commune exclamation de chacun : « Ces bordelles-là vont nous faire tout voir dans ce quartier-ci, Allah ! » (JV : 323)

- (27) Interprétation de ces **on-dit-ci** : la peur d'Ahidjo devant la conjugaison du verbe « comploter » par...les anges, maintenant ! (JV : 282)

Les noms composés mis en exergue dans les phrases (25) et (26) se démarquent par leur caractère insolite. Les noms composés de la phrase (25) résultent de la transformation des phrases à deux propositions, une principale et la subordonnée inachevée (marquée par la présence de points de suspension), ayant perdu le statut de phrase au profit de celui de nom doté d'un signifiant et d'un signifié, et ceci à cause de la position qu'ils occupent dans la phrase. Ils permettent, au niveau paradigmatique, de les permuter avec des noms ou tout autre mot et expression en emploi nominal. La présence des traits d'union est tout aussi importante dans cette transformation et indique une coalition sémantique et référentielle. **On-dit-que-le-Ministre-Ayissi-a-fait..., il-paraît-que-le-Ministre-Ayissi-a-fait...** sont deux noms composés qui signifient la rumeur ou toute information véhiculée mais dont les sources sont peu vérifiables ou restent dans le domaine de l'incertitude, du vraisemblable ou du doute. Par ces derniers, le narrateur prend des distances sur un phénomène, en l'occurrence le passage du Ministre Ayissi dans l'appartement d'une prostituée de la Briqueterie ; épisode relaté dans le passage précédent sous couvert de la focalisation externe, donnant l'impression que les événements se racontent d'eux-mêmes. Il évite, tout comme les autres personnages, de se prononcer sur ce sujet et choisit par voie de conséquence l'hypothétique. Le recours à ce type de procédé se justifie par le climat

politique qui sème la peur chez les citoyens (personnages). En effet, la révélation d'une information, vraie ou fausse sur un homme politique engendrait une arrestation.

Tout comme l'exemple (25), **on-dit-ci** contenu dans la phrase (26) est une variante de 'rumeur'. Le sens de ce composé est cependant intensifié par l'adverbe **ci** qui confère à ce dernier de l'ampleur.

(28) Avec les **si-je-savais**, on construit tout un monde, on détruit tout une charpente, on ruine toute une famille. (JV : 200)

De même que les noms composés sus évoqués, **si-je-savais** est un emploi nominal d'une proposition. Cette proposition devient par conséquent figée. Ce composé signifie l'ensemble des regrets ou des actes manqués de certains personnages. Il est vu par le narrateur en même temps comme conditionnement des actions et comme source de désarroi.

(29) Personne n'eut cependant le courage de la dévoiler, oui, personne à la Briqueterie, car qui pouvait seulement savoir si ce n'était pas une **Mon-Mari-est-capable** ? (JV : 322)

Le principe de formation est le même que dans les précédents cas. **Mon-Mari-est-capable** désigne un personnage très riche, fortuné. Ce composé fait particulièrement référence aux hommes politiques au lendemain des indépendances du Cameroun. Le narrateur voudrait mettre en lumière la prétention de cette catégorie de personnages à se sentir au-dessus des autres et surtout leur goût pour la luxure.

En conclusion, l'emploi ludique des noms composés dans le roman africain d'expression française est dû à trois faits : les visées d'écriture, les compétences linguistiques des personnages et le contexte d'énonciation. Ces jeux de mots dévoilent une tâche menée par l'auteur sur la langue pour rendre le texte plus attractif et les intentions de communication plus accessibles. En effet, dans le discours littéraire, les jeux de mots que nous dénommons de manière générale sous le nom de ludisme langagier apparaissent comme moyen d'expression de l'esprit et nécessitant des réflexions sur leur portée significative. Cette aptitude à jouer avec les structures de la langue est sujette aux intentions du narrateur. Les romans ivoiriens et camerounais choisis brillent par une écriture ludique prise en charge par la composition nominale. Un tel rendu, comme nous l'avons vu, s'est fait par la néologisation, c'est-à-dire par la construction et la mise en texte des mots ne figurant pas dans le lexique de la langue française. Il ressort qu'Ahmadou Kourouma, tout comme Patrice Nganang et Gilbert Doho joue avec les noms composés tant sur le plan formel que sémantique ; ce qui rend leurs productions plus attractives et plaisantes. Par les noms composés, ces auteurs rendent le message transmis plus percutant. Nous avons vu, pour ce qui

est du jeu de mots au plan formel, que ce dernier n'affecte pas en quelque sorte le contenu significatif et permet dans certains cas au locuteur d'amplifier son propos. Pour ce qui est du jeu de mots fondé sur le sens des mots, il ressort que par les néologismes de sens, les écrivains mettent à la disposition du lectorat des expressions avec un sens orienté selon les intentions de communication et le contexte. À ce niveau, la composition nominale permet de mettre en exergue la nature de leur relation, leur condition de vie et surtout la conception ou le regard qu'ils portent sur les autres. Sous une forme teinte de ludisme, ils dénoncent la corruption, la misère des sous-quartiers qui en résulte, la guerre, l'exploitation de l'homme par l'homme dans le but d'inciter une prise de conscience. De fait, le ludisme dans ce contexte cesse d'être un procédé aux fins exclusivement plaisantes, dont le but est de générer le beau ou l'art pour l'art pour devenir un travail d'esthétisation et d'amusement au service du progrès. Ces jeux de mots sont en réalité des interfaces de communication. Ils sont également employés pour combler le vide que laisse entrevoir la langue française dans certains contextes.

**CHAPITRE IV : COMPOSITION NOMINALE ET
RÉALISME LANGAGIER**

Le réalisme est un courant littéraire qui prône non pas l'idéalisme, mais l'expression de la réalité contemporaine ou historique dans les textes littéraires. Dans ces conditions, la valeur de l'œuvre littéraire provient de l'authenticité des faits qui y sont peints ; cette authenticité étant une source d'attraction pour le lecteur. Ainsi, comment le dire rend-t-il compte du voir ? Nous analyserons ci-après tous les noms composés qui inscrivent nos textes supports dans le registre réaliste afin de déceler les effets du réel qui en découlent. Nous montrerons également que la graphie des noms composés change en s'adaptant au milieu qui l'a vu naître. Pour ce fait, nous nous intéresserons aux éléments liés à l'onomastique, la caractérisation sociale, la description ou portrait et les étiquettes.

IV. L'onomastique

L'onomastique est une branche de la lexicologie chargée d'étudier les noms de personnes ou de personnages (anthroponymes) et les noms propres de lieux (toponymes). Algirdas Julien Greimas et Joseph Courtès (1979 : 261) attestent que

du point de vue de l'organisation interne du discours, on peut considérer l'onomastique – avec ses anthroponymes, ses toponymes et ses chrononymes – comme une des sous-composantes de la figuration censée conférer au texte le degré souhaitable de la reproduction du réel, la composante onomastique permet un ancrage historique visant à constituer le simulacre du référent externe et à produire l'effet de sens "réalité."

Autrement dit, l'onomastique trahit la volonté de l'auteur à reproduire de manière authentique l'univers spatial et les personnages qui, d'une certaine manière, coïncident avec certains éléments du monde réel. Nous nous intéresserons aux anthroponymes et toponymes en ce qu'ils confèrent aux supports d'étude choisis ce que François Rastier (1979 : 261) dénomme *"impression référentielle"*.

IV.1. Les anthroponymes

L'anthroponyme désigne l'ensemble des noms de personnages dans un support d'étude. Ces noms fonctionnent comme des pièces d'identité des personnages. Très souvent, ils rendent compte du statut social et de la destinée des personnages qui les portent. Par conséquent, le nom devient, selon Gilbert Doho (2013 : 94) « un présage, un programme de vie ». Catherine Fromilhague et Anne Sancier-Château (1991 : 65) notent que :

nommer un personnage, c'est lui donner une assise sociale et individuelle. Quand, de plus, le nom évoque un référent qui a une réalité extralinguistique [...], il est un marqueur de réalisme, puisqu'il ancre la fiction dans un univers de référence réel [...]

Nous rangeons dans les anthroponymes les noms propres des personnages et les surnoms ; les surnoms entendus comme nom ajouté au nom propre de personnage, donnant une idée sur l'une de ses qualités ou rappelant une circonstance particulière.

IV.1.1. Les noms propres des personnages

Le nom propre des personnages est un mot ou groupe de mots servant à nommer un personnage. Il définit très souvent le parcours du personnage et dévoile, dans certaines configurations, le rôle joué par ce dernier dans le texte et surtout son appartenance ethnique.

➤ **N + Prép + N**

(30) Je ne parle pas de **Vendeur de pagnes**, de Parfumeur, ni encore de Coiffeur, et même de **Vendeur de soyas** qui, lui, se tranchait carrément le doigt et poussait un cri de porc éborgné au milieu des rues amusées. (JV : 26)

Vendeur de pagnes est le nom d'un personnage musulman dont la profession consiste à la commercialisation de tissus de toutes sortes. Cet anthroponyme à une coloration culturelle parce qu'il donne des informations sur l'ethnie du personnage qui le porte.

Vendeur de Soyas est également une synapsie, nom porté par un boucher ou un marchand dont l'activité consiste à abattre du bétail (bœufs, veaux, moutons, vaches) afin de commercialiser les carcasses obtenues sous forme de viande en détail. Ce nom composé donne des informations sur l'ethnie du personnage en question et devient par conséquent un anthroponyme ethnicisé.

L'intention du narrateur à travers ces deux noms propres est de restituer la couleur locale. Ces noms sont symboliques et fortement culturalisés, jouant le rôle de déictique culturel en ce qu'il permet la projection dans une activité sociale très prisée par les peuples du grand Nord Cameroun. Il se produit de ce fait un effet d'ancrage culturel ou ethnique.

➤ **N + Np**

(31) **Papa Douala** laissa entendre sa voix, projetée dans son microphone crisseur, coupée seulement par un roulement de tambour. (JV : 260)

Papa Douala est un bi-nominal que porte un personnage dont le cadre dans lequel il évolue est la ville de Douala et exerçant un certain nombre de d'activités dans le secteur informel. Cet anthroponyme traduit en réalité un personnage ayant subi l'exode rural pour s'installer en ville et est arrivé à devenir citoyen. Il élève ledit personnage au rang de riche du fait

de la nature des relations qu'il entretient avec les autres personnages (Kemi, Mambo, Mboma et leurs camarades de classe) et de représentation qu'ont ces derniers de lui.

IV.1.2. Les surnoms

Les surnoms sont des mots ou groupes de mots utilisés pour nommer un personnage de façon autre que par son nom propre. Ces surnoms sont familiers, rendant compte d'une activité menée ou d'un caractère particulier chez le personnage en question. Nos supports d'étude sont très représentatifs en la matière.

➤ **N + Prép + N + N**

(32) Ainsi, dans l'empire français, Fu'nda appartenait à Damagnac, le petit Lyonnais **planteur de café arabica**. (CN : 25)

Le **planteur de café arabica** est un colon de nationalité française dont l'activité consistait à promouvoir la culture d'une variété de café (arabica) mise en œuvre depuis 1884, époque de la colonisation allemande à l'ouest-Cameroun. L'intention du narrateur est de rappeler l'une des activités principales des périodes coloniales dans cette partie du pays même si cette dernière tend à rétrécir de nos jours au profit de la mise en place d'autres cultures jugées plus rentables. Ce composé produit de ce fait un effet d'ancrage historique en ce qu'il constitue le lexique de la période coloniale française au Cameroun.

➤ **N + Prép + N**

(33) Et pour cause, oui : Magni y était **vendeuse de condiments**, comme son voisin à l'ampoule, Taba, était quincaillier. (JV : 46)

L'anthroponyme **vendeuse de condiment** signifie un personnage (Magni en l'occurrence) qui, pour subvenir à ses besoins vitaux, commercialise des épices ou produits alimentaires. Cet anthroponyme résulte de l'activité qu'exerce ce personnage pour subvenir à ses besoins et ceux de sa famille. Dans ces conditions, le narrateur voudrait par celui-ci rendre compte du statut social du personnage ; lequel évolue dans un environnement peu favorable financièrement et lui imposant des activités informelles pour assurer sa survie.

(34) Porteur, il avait été ; pousseur, il avait été ; **creuseur de cabinet**, il avait été ; colporteur, il avait également été, et j'en passe, car Dieu seul sait que s'il n'avait pas encore été **laveur de cadavre**, Taba, [...] il voyait Kadji Defosso lui faire des signes amicaux de main, celui-là même de qui on disait qu'il avait commencé **laveur de bouteilles** et dont le nom aujourd'hui était synonyme de paquet d'argent [...] (IBR : 117-118)

Les trois anthroponymes **creuseur de cabinet**, **laveur de cadavre** et **laveur de bouteilles** se réfèrent à ce personnage débrouillard, habile à exercer une quelconque activité dans

l'univers romanesque. De même que l'exemple précédent, ils étayent la misère dans laquelle évoluent les personnages de la ville de Yaoundé. L'idée est donc de peindre l'impécuniosité qui caractérise l'espace narratif de l'œuvre (Yaoundé).

➤ **Adj + N**

(35) Et c'est peu dire, car si au bas mot Mboma devenait de plus en plus longo longo fil de fer, entre-temps, faisait pousser son *acops* dans le vent, se laissant descendre une barbiche même, bombait sa poitrine, et à la Briqueterie se faisait appelé haoussa sans ambages, son frère jumeau, Mambo, lui, ne grandissait plus qu'au ralenti, ratatinait – comme j'aimerais lui dire : « tu grandis à l'envers » -, et acceptait le nom de **Petit Papa** que la rue lui donnait. (JV : 291)

Le surnom de **Petit Papa** fait allusion à un personnage de petite taille donnant l'impression à priori qu'il s'agit d'un enfant qui, cependant, connaît une élévation sociale du fait de ses actions ou pratiques (prostitution). L'intention est d'insister sur la petitesse de ce personnage, ce qui insinuerait l'hostilité du milieu fréquenté pour ce dernier.

À travers ces surnoms de personnages, il ressort que les auteurs ont recours aux personnages-référentiels, familiers aux lecteurs. Ceux-ci rendent compte des différents statuts sociaux : commerçant, chômeur, bourgeois... L'intention des écrivains est de faire vrai pour conférer à leurs productions un caractère réaliste. Ce registre réaliste montre quelques personnages ayant des richesses ; ce qui induit la jalousie, le calcul ou la ruse. L'acharnement des personnages réalistes à améliorer leur condition de vie, bien que cette quête se termine toujours par un échec, suscite l'intérêt du lecteur. À partir de cet instant, ils deviennent des héros réalistes.

IV.2. Les toponymes

Les toponymes désignent l'ensemble des noms propres de lieux dans un texte littéraire. Ils peuvent être connus dans l'univers ou découler de l'imaginaire de l'auteur. Ceux que nous nous proposons d'étudier ont un référent largement connu de l'univers camerounais en ce qu'ils sont caractéristiques de certains quartiers et villages. Les toponymes rencontrés dans les textes supports constituent la nomenclature des rues et quartiers des villes de Bafoussam, Yaoundé et Douala et portent la trajectoire sociohistorique.

➤ **N + N**

(36) La sienne, il l'avait sur lui-même, gravée sur jambe tordue, enfouie dans les cauchemars des corps déchiquetés par des pluies de plomb. Sa vérité à lui était de nombreuses têtes au **Carrefour maquisard**. (CN : 44)

Le **Carrefour maquisard** est un bi-nominal désignant le lieu (au cœur de la ville de Bafoussam) où étaient exposées les têtes des maquisards ramenées par des convois du système colonial. Cette pratique a duré de 1955 à 1965 et a fait plusieurs milliers de morts en pays bamiléké. Les maquisards étaient en réalité les révoltés, les anti-impérialistes, les résistants ou opposants contre le système colonial français instauré ; notamment la « mafia françafric » dirigé par le général de Gaulle en pays bamiléké et dans d'autres régions du pays. C'était également le lieu d'exécutions des anticonformistes. Ces maquisards étaient perçus par le système colonial comme des « rebelles » qu'il fallait éliminer par tous les moyens. Les têtes étaient exposées en ces lieux dans le but de semer la terreur renforcée par la loi sur la subversion que prônaient le gouvernement et le régime colonial dans le but de maintenir l'ordre colonial. Ce toponyme porte l'horreur coloniale et tend de nos jours, dans le monde réel, à porter la nomenclature de « Carrefour total d'en haut ». L'intention de l'auteur à travers le narrateur est de restituer cette période de l'histoire du peuple bamiléké (1955-1970) ensanglantée et dissimulée. Il s'agit également d'exhumer cette mémoire traumatisante et faire connaître la vraie identité et l'historique des noms des lieux que l'urbanisation tend à faire disparaître de nos jours dans le monde sensible.

(37) Au départ des grandes villes, on attendait les passagers héler les conducteurs : « Hé chauffeur, je prends ton véhicule mais à une condition ! » « Laquelle ma sœur ? » feignit le chauffeur car il connaissait la question. Il connaissait aussi la réponse. « Celle que tu t'arrêtes au 'royaume-plantain' » (CN : 51-52)

Royaume-plantain est un composé à trait d'union désignant un marché de ravitaillement en banane plantain situé à l'Ouest Cameroun, non loin de la ville de Mbouda. Il est limité à l'Ouest par le pont de la Metchié-Choumi et à l'Est par la chefferie Bafounda. Cette nomenclature tire son origine de la culture poussée des bananiers due à la qualité de sol et au climat propice, favorisant l'implantation et le fonctionnement du système de commercialisation de cette culture. Le royaume-plantain est repérable de nos jours sous le nom de « Marché Plantain ». L'intention de l'auteur est de faire valoir le potentiel économique dont regorgeait cette zone en période coloniale ; lequel était une source de convoitise pour le colon.

➤ **N + Prép + N**

(38) Il [Mboma] en découvrit les ruelles et surtout les associées phosphorescentes du **Carrefour des Soyas**. (JV : 298)

Le **Carrefour des soyas** est une information routière et l'un des dix-huit quartiers de la capitale politique du Cameroun et spécifiquement dans la commune de Yaoundé II. Il est également connu sous le nom de Briqueterie et sa caractéristique principale est sa population,

constituée pour la quasi-totalité de la communauté musulmane installée depuis plus d'un siècle et dont l'activité principale est l'abattage du bétail et la vente en détail sous diverses formes. Administrativement, ce quartier porte le nom d'Ekoudou et couvre une superficie de 71 hectares comme le souligne Jean-Marie Essono (2016 : 450). Il est limité au Nord par le quartier Tsinga, au Sud par la rivière Abyedaga, à l'Est et au Nord-Est par la rivière Eko Zog. Le narrateur voudrait, par cette nomenclature, inscrire le lecteur (en particulier ceux de la même aire géographique) dans un milieu qui est le sien.

➤ **N + Prép + SN**

(39) Une femme publique, j'ai dit ? Une femme libre. Oui, c'est Mirabelle qui convainc notre mère de se refaire un étalage de condiments au **Carrefour des Trois Voleurs** pour subvenir aux besoins de son ménage. (JV : 233)

En tant qu'indication routière, ce surcomposé a une valeur historique. Situé dans l'un des quartiers résidentiels de Douala I (Bonapriso), **Carrefour des Trois Voleurs** tire son origine dans les années 1970. En effet, en cette date, trois hauts fonctionnaires de la république du Cameroun ont été reconnus coupables de détournement de fonds publics au terme des opérations lancées par le gouvernement. L'argent détourné par ces trois ravisseurs fut consacré à la construction de trois immeubles de luxe dans les quartiers de Bonapriso ; immeubles encore présentes et visitables de nos jours. Chaque immeuble appartenant à chacun des ravisseurs. Depuis 2009, sous les instructions du préfet du Wouri, cette nomenclature a changé au profit de Place Diaman Soppo Ekambi en signe de reconnaissance pour le chef des troupes de Bonapriso qui s'étaient donné pour tâche de combattre les forces allemandes en 1884. L'auteur à travers le narrateur voudrait ainsi revenir sur certains faits historiques (corruption et détournement de fonds publics) ayant marqué le pays à un moment donné. Et ce souci de faire connaître est accentué par la situation du Cameroun actuel fragilisé au jour le jour par une administration corrompue.

(40) Notre père pouvait poser son geste fou en plein **Carrefour de la poste centrale**, il n'avait pas tout perdu, au contraire : nous avons déménagé, et habitons maintenant Mimboman, dans notre propre maison, sur notre propre terrain. (JV : 386)

Le **Carrefour de la poste centrale** est l'un des carrefours les plus importants de la capitale politique du Cameroun, caractérisé par la présence de bâtiments administratifs, d'entreprises, l'installation du petit commerce assuré par les ambulants et une circulation serrée réglementée par de nombreux feux de signalisation. Ce carrefour est le lieu de rencontre de presque toutes les rues de la ville de Yaoundé. L'objectif est de faire revivre cet espace en y relatant des faits d'autrefois.

Tous ces toponymes constituent les micro-espaces dans lesquels évoluent les personnages, le macro-espace étant le Cameroun. Ces derniers sont en harmonie avec les événements relatés et donnent au lecteur l'impression d'une peinture parfaite de la société dans laquelle évolue l'auteur. Par conséquent, nous pouvons affirmer avec Jean Weisgerber (1978 : 19) que ces

[...] espace[s] constitue[nt] une des matières premières de la texture romanesque. Il[s] [sont] intimement lié[s] non seulement au point de vue, mais encore au temps de l'intrigue, ainsi qu'à une foule de problèmes stylistiques, psychologiques, thématiques, qui sans posséder de qualités spatiales à l'origine, en acquier[ent] cependant en littérature comme dans le langage quotidien.

Les noms de rues et quartiers sus-analysés sont symboliques dans la mesure où ils dévoilent l'histoire coloniale (carrefour maquisard, royaume-plantain), rappellent quelques événements ayant marqué le Cameroun (carrefour des trois voleurs) ou portent les informations induites par les situations urbaines (carrefour des soyas, carrefour de la poste centrale). De ce qui précède, il se produit un **effet d'ancrage historique et géographique**. Ancrage historique dans la mesure où certains toponymes analysés font référence à la période coloniale et arrivent à placer les œuvres dont ils sont issus dans le champ de la littérature réparatrice car dévoiler ce passé génocidaire ou restituer la mémoire de ce peuple traumatisé, c'est réclamer en même temps la culpabilité et la réparation de la part des auteurs du crime. Dans ces conditions, Carrefour maquisard et Royaume-plantain témoignent d'une partie de l'histoire du peuple bamiléké. En un mot, ces toponymes constituent ce que Françoise Simasotchi (2004 : 17) nomme "construction signifiante" dans la mesure où l'auteur se fait une représentation de ces lieux à travers ses personnages et a des rapports spécifiques avec ceux-ci. **L'effet d'ancrage géographique** (carrefour des trois voleurs, carrefour des soyas, carrefour de la poste centrale) résulte du fait que ces lieux sont visitables et constituent des points de repérage.

IV.3. De la composition nominale à la peinture des mœurs

➤ N + N + N

(41) Cet ultime coup de ce vieux bras, elle le donnait au nom de son fils unique qu'un taximan avait tué en ce même endroit il y a trente ans, quand la route n'était pas encore goudronnée, et quand beaucoup de **taximen-tueurs** de ce jour n'étaient même pas encore nés. (IBR : 169)

Le composé à trait d'union **taximen-tueurs** fait référence à une catégorie de transporteurs qui, à cause de la mauvaise conduite (excès de vitesse, mauvais dépassement et autres) et le mauvais état des engins de transport sans omettre l'état des routes, font de victimes sur les voies de circulation. La visée ici est de faire une satire routière et appeler à la vigilance. Il

se dégage par conséquent un effet de distanciation généralisante dans la mesure où **taximeneurs** (substituant) représente un grand ensemble incluant tous les sous-ensembles possibles (tous les taximen en dérèglement routière et causant la mort des passagers).

➤ **N + Prép + N**

(42) Je [Kwetse], à travers les souvenirs de Fofou, non pas un **bac en ciment**, mais la moitié d'un vieux fût rempli d'urines, de crottins et d'eau. (CN : 169-170)

Le bac en ciment est une sorte de cuvette construite pendant la guerre du maquis par les colons français pour exterminer les « rebelles ». Les malheureux traqués et arrêtés par les convois français étaient mis dans ces bacs, immergés d'eau avant de recevoir une décharge électrique ; ce qui occasionnait la mort pour certains et les évanouissements pour d'autres. Ces derniers étaient réanimés dans les camps militaires avant d'être exécutés au Carrefour maquisard où avait lieu l'exposition de leur tête. L'intention de l'auteur par la voix du narrateur est de rendre compte du mode opératoire du système colonial ou de la manière inhumaine dont ce dernier se servait pour exterminer des citoyens. Il se produit par conséquent un effet d'ancrage historique dans la mesure où cette synapsie est spécifique à la période de la colonisation française au Cameroun et rappelle une forme de torture et d'assassinat inhumaine de cette époque.

➤ **N + Prép + Dét + N**

(43) Mana était assise au milieu de ces **mendiants de la santé**, et Taba ne put la croire, vraiment, quand elle le rassura et lui dit :
« Le médecin n'a rien vu.
-Comment ? » (IBR : 134)

La synapsie **mendiants de la santé** désigne l'ensemble des malades en fil d'attente dans les hôpitaux de la place, en l'occurrence l'Hôpital central de Yaoundé. Le narrateur voudrait ainsi souligner la maltraitance qu'inflige le corps médical aux personnages souffrants. Ce qui correspond à la remise en cause des infrastructures de santé et de son personnel dont la négligence concourt au développement exponentiel du taux de mortalité. L'objectif étant également d'inviter ce corps à plus de considération pour les malades et à plus d'implication dans le traitement de ces derniers. Il se dégage par conséquent un effet de métaphorisation car à travers cette synapsie, il se crée un rapprochement entre les mendiants décrits dans les sous-quartiers de Yaoundé et les nécessiteux des soins de santé. La malheureuse condition humaine est donc mise en relief.

➤ **N + Adj**

(44) Il faut couper les mains à tout Sierra-léonais fait prisonnier avant de le renvoyer dans la zone occupée par les forces gouvernementales. Foday donna les ordres et des méthodes et les ordres et les méthodes furent appliqués. On procéda aux « **manches courtes** » et aux « **manches longues** ». (ANO : 79)

Les deux composés **manches longues** et **manches courtes** désignent les citoyens sierra léonais qui, sous l'emprise de nouvelles élites africaines au lendemain des indépendances, avaient été victimes de pratiques inhumaines consistant à amputer les bras de ces derniers à l'aide de machettes afin d'empêcher que les élections du 23 février 1996 n'aient lieu. Ahmadou Kourouma, par la voix de Birahima, met à nu les épisodes violents qu'a connus la Sierra Leone, lesdits épisodes ayant été perpétrés par les élites de l'Afrique postcoloniale dont la figure emblématique ici représentée est Foday Sankoh. L'intention est d'exhumer ce passé tragique ayant marqué ce peuple à un moment donné de son histoire. L'effet de discours qui en résulte est celui d'ancrage historique dans la mesure où ces deux noms composés évoquent réellement une période tragique de l'histoire de la Sierra Leone.

IV.4. « De la création d'emploi à la composition nominale »¹³

Les noms composés que nous analysons linguistiquement dans cette rubrique constituent des affiches publicitaires inscrites sur la façade avant d'une boutique et ayant pour objectif de séduire les potentiels clients (qui ne sont rien d'autres que des personnages de l'univers romanesque) en leur indiquant les services offerts par l'entreprise en question. Les personnages possédant des richesses optent pour l'auto-employabilité en créant de petites structures dont la nomenclature laisse valoir leurs talents et compétences linguistiques. Il en résulte une créativité lexicale, témoignant d'une concrète appropriation de la langue française. Nos supports d'étude sont productifs en la matière comme en témoignent les exemples ci-après, dégageant eux aussi des effets de réel.

➤ **N + Np + Conj de Coord + N**

(45) Les on-dit ont beau être destructeurs, ils sont également lâches, car en même temps que ces accusations graves, ils baptisèrent le carrefour s'ouvrant devant la « **Quincaillerie Taba et fils** » du nom de « Carrefour Quincaillerie Taba », ou alors, pour faire court : « Quincaillerie Taba ». (JV : 254)

Sur la plan morphosyntaxique, deux groupes nominaux sont connectés à l'aide du coordonnant *et* ayant une valeur d'addition, ce qui donne lieu à un composé syntagmatique par emboîtement. La **quincaillerie Taba et fils** désigne un établissement de commercialisation de

¹³ Nous empruntons ce titre à M. Dassi.

toute sorte d'ustensiles de fer ou de cuivre à l'instar des couteaux, ciseaux, machettes chandeliers et bien d'autres.

➤ **Les conglomérés**

(46) Elle [Magni] insista sur le mot « propre » et dans sa tête, en secret, elle compta déjà des liasses et des liasses de billets, étala les pagnes de sa couture, et elle trouva même un nom définitif pour son futur atelier : « **Atelier de Couture Mon Mari est Capable** » avec, écrite en dessous en plus petit certes, mais tout aussi visible, la mention « **Spécialiste Diplômée, agréée par Maître Bâ, le Meilleur Spécialiste de Dakar** ». (JV : 291)

Le congloméré **Atelier de Couture Mon Mari est Capable** peut se comprendre comme un espace de couture luxueux, donnant à voir une propriété de bourgeois. Nous pouvons lire à travers celui-ci une sorte de vantardise du fait de l'appartenance à la haute classe sociale que cherche à exprimer le personnage Magni. Il s'agit donc au travers de celui-ci de marquer une différence ou d'une affirmation de soi en tant que personnage riche contrairement à d'autres personnages, ayant à ses côtés un homme financièrement aisé. Le sous-titre de cet atelier en mention ne fait que renforcer cette idée, donnant l'impression au personnage de se sentir au-dessus des autres. L'intention du narrateur est d'insister sur le statut social de cette dernière, femme du chauffeur d'un ministre et jouissant des retombées de cette appartenance à la puissante classe politique. Il s'agit en d'autres termes de présenter une société camerounaise bipolarisée avec d'un côté les riches (ou membres du parti politique en place) et de l'autre les pauvres.

➤ **N + N / SN + SP / Prép + Np + Adj + N + Prép + Np**

(47) Et voilà donc, notre Sureté nationale – en raccourci SN – qui, son plus que puissant Chef à sa tête, tel un bouledogue, [...] déboucha sur l'avenue Germaine montant d'Ongola vers Tsinga, tapa sur la bifurcation à gauche devant **Tonton bar**, prit à droite le tourna vers la Grande Mosquée, tomba dans un *mapan* derrière le **Salon de Coiffure de l'étoile**, [...] prit l'entrée qui commence à côté de l'atelier de couture sénégalaise dénommé « **Chez Bâ, dernier cri de Dakar** », [...] et puis se retrouva devant une porte rouge – mais ce n'était pas la porte en question, comme le ministre d'Etat Ayissi le lui avait dit [...] (JV : 329-330)

Le bi-nominal **Tonton bar** contenu dans cet énoncé fait référence à une buvette, endroit où l'on vend les boissons de toutes natures. La nomenclature mise en œuvre peut traduire la souplesse du détenteur de l'établissement ou du moins la nature des rapports qu'entretient ce dernier avec ses potentiels clients.

Le composé syntagmatique par emboîtement **Salon de Coiffure de l'étoile** est une structure spécialisée dans la mise en beauté. Cette nomenclature fait référence au rendu du service et indique implicitement la qualité du travail à fournir.

De même, le composé syntagmatique par emboîtement **Chez Bâ, Dernier Cri de Dakar** désigne un atelier de haute couture ou de confection de vêtements. Ce dernier fournit des informations de type culturel sur son propriétaire.

La visée d'écriture de ces noms composés est la valorisation de l'auto-emploi au prisme de la création de Petites et Moyennes Entreprises (PME), un autre moyen de se faire des sous en dehors de la fonction publique. Il s'agit de séduire et appeler l'utilisateur avec des noms qui sortent de l'ordinaire et font valoir le savoir-faire des personnages tant sur le plan linguistique que professionnel.

IV.5. La composition nominale au service de l'esthétisation de la misère sociale

➤ **Np + Prép + Dét + N + Prép + N**

(48) Tagni passa trente-huit nuits bien comptées avec les yeux grandement et nerveusement ouverts sur ce **Douala-des-Maux-de-Tête**, la cigarette toujours fâché sur le bout de ses lèvres [...] (JV : 126)

Formé par complémentation, le composé syntagmatique par emboîtement **Douala-des-Maux-de-Tête** fait référence à la ville de Douala minée par la pauvreté, où les conditions de vie sont très peu favorables aux personnages. C'est un moyen pour le narrateur de faire part de la migraine économique qui frappe le micro-espace qu'est Douala. L'idée dans ce cadre est d'indiquer les difficultés d'adaptabilité des personnages Tagni, Magni, Mboma, Mambo et Kemi dans la capitale économique, ville nouvellement conquise et marquée par de multiples crises après leur départ du Grassfield où le génocide bamiléké dicte ses lois.

➤ **N + N + N + N + N + PartP + Np**

(49) Pourtant, comment oublier la première journée de travail du **transporteur-taximan-débrouillard-bamiléké-dénoté-Tagni** ? Commençons par là. (JV : 175)

Dans l'exemple (45), le surcomposé à trait d'union **transporteur-taximan-débrouillard-bamiléké-dénoté-Tagni** désigne un personnage en proie aux activités dans le secteur informel pour se faire des sous et assurer sa survie ainsi que celle de toute de sa famille. Par ce composé, le narrateur voudrait rendre compte de toutes les activités menées par Tagni dans la capitale économique. De même, ce composé a une coloration culturelle que lui confèrent deux de ses composants : bamiléké et Tagni. De ce fait, ce dernier est motivé par la volonté du narrateur de souligner l'habileté du personnage ayant quitté sa région d'origine à cause de la guerre du maquis pour s'arracher une place dans le nouvel espace.

IV.6. La description et/ou portrait au prisme de la composition nominale

Nous voulons, par ce titre, présenter et analyser quelques composés de nos supports d'étude qui font office d'une description ou d'un portrait envisagé par les narrateurs. Cette description résulte d'un souhait de servir au lecteur potentiel une écriture réaliste dans le but d'être plus proche de ce dernier. Elle rend compte de ce qu'aperçoit ou connaît les narrateurs. Ces éléments descriptifs insérés dans ces quatre textes d'étude réalisent l'image du monde dans lequel évoluent les personnages. Ces derniers entrent en parfaite harmonie avec le monde réel.

IV.6.1. La description

➤ Np + Dét + N + N + Prép + Dét + N

(50) Nous venions de loin, de très loin même. Survivants du bilan macabre du millier de morts de cette pacification du pays bamiléké ont les livres d'histoire parlent curieusement avec beaucoup d'éloges, mais Mambo ne le savait pas encore, nous voilà qui nous jetions dans la grande gueule enfumée de **Douala-la-Belle**, de Douala-la-Terrible, de **Douala-l'Irrésistible-fille-du-Fleuve**, et dans les statistiques effarantes de l'exode rural. (JV : 122)

Le surcomposé **Douala-l'Irrésistible-fille-du-fleuve** signifie la ville de Douala dotée naturellement d'un immense cours d'eau. Autrement dit, il fait référence au fleuve Wouri, l'une des particularités de la ville de Douala attirant de nombreux visiteurs à travers le monde. Le composé **Douala-la-belle**, présente dans l'énoncé, amplifie cette description en renvoyant l'image de la ville telle que perçue par la narratrice Kemi. L'idée est de faire valoir le potentiel touristique de cette ville en recourant à une personnification dont le but est de rendre la description envisagée plus vivante et de manière méliorative.

➤ N + Dét + N

(51) Ô Douala de ces années de couvre-feu ! **Douala-la-Violente**, mais aussi la ville de tous les possibles – « *Hôpital La Quintinie : le nombre de naissances augmente de 30% durant le couvre-feu* », tirait en gros caractères *Le Cameroun de demain*. (JV : 228)

Ce composé mis en exergue rend compte des événements tragiques ayant marqué le Cameroun à la veille et après son accession à l'indépendance le 2 janvier 1960 comme indique le narrateur. Ce climat de terreur naît de l'invalidation par l'UPC (Union des Populations du Cameroun) de l'indépendance proclamée par la France le 1^{er} janvier 1960, ce qui a occasionné des attaques et combats, donnant lieu à de pertes en vies humaines et de nombreux blessés. Le narrateur voudrait ainsi dévoiler quelques moments troubles de l'histoire du Cameroun, notamment la guerre d'indépendance.

➤ **N + Dét + N + Adv + Adj**

(52) **Douala-la-toujours-trop-politisée** qui soudain me faisait me rendre compte que la version écrasée de notre réalité pouvait triompher si on y mettait le courage de notre tante. (JV : 228)

Le composé à trait d'union **Douala-la-toujours-trop-politisée** désigne la ville de Douala dans les années 1960 qui, sous l'incidence des guerres menées dans le but d'accéder au pouvoir, a connu des moments de trouble, de violence. Ce composé trahit le sentiment de peur qui habitait le narrateur pendant la proclamation de l'indépendance du Cameroun, peur due aux émeutes envisagées et orchestrées par l'Union des Populations du Cameroun (UPC) dans l'optique d'accéder au pouvoir dans l'état unitaire du Cameroun. Ce composé est également un moyen pour le narrateur de faire la satire politique et sociale dans un Cameroun tourmenté par des conflits.

➤ **N + N + N + PartP+ Dét + N + N**

(53) Que dire d'ailleurs, oui, que dire sinon ceci : chassés de nos maisons et de nos cours par la violence des élections de décembre 1956, et par les menaces des sanglantes lettres K et C, bref, totalement cassés, nous ne fûmes sauvés que parce que nous disparûmes sous la **camionnette-Simca-caracasse-devenue-un matin-Cadillac** de notre père. (JV : 97)

La **camionnette-Simca-caracasse-devenue-un matin-Cadillac** est un surcomposé signifiant l'engin de transport qui, du fait d'avoir été en panne, a connu de multiples réparations, lesquelles ont changé son aspect visuel et par voie de conséquence sa marque. L'intention est de donner tous les détails possibles sur cette voiture qui avait mis Tagni, Magni, Mboma, Mambo et Kemi à l'ombre de la mort lors de vives violences en 1956.

IV.6.2. Le portrait

➤ **N + N + N + N + N + SN + SN + N**

(54) Cela ne tarda pas : l'un de ces **Tailleur-Soyaman-Coiffeur-Bijoutier-Vendeur-de-Pagnes-Vendeurs-de-Masques-Barbiers** qui suspendaient leurs sourates pour nous voir passer, ma tante et moi, frappa à la porte de notre maison et ouvrit devant moi son large sourire argenté. (JV : 276)

Comme on peut le deviner, le surcomposé à trait d'union **Tailleur-Soyaman-Coiffeur-Bijoutier-Vendeur-de-Pagnes-Vendeurs-de-Masques-Barbiers** désigne un personnage menant simultanément plusieurs activités professionnelles pour se faire des sous. Cette lexie fait également allusion aux personnages appartenant à une culture particulière (musulman ou appartenant au grand nord Cameroun). Le narrateur voudrait décrire ces figures en pleine action à la Briqueterie en insistant sur leur vie professionnelle ; ce qui rend compte de leur statut social.

Une telle perspective vise à renvoyer au lecteur l'image de la société camerounaise dans l'un de ses espaces publics ou marchés.

➤ **N + N + N + N + Conj de Coord + SN + N + N**

(55) On saurait que **upécistes indépendantistes anticoloniaux maquisards et autonomistes internes postcolons ahidjoïtes** se cognèrent la tête pour le jour même de l'indépendance, partout dans le Cameroun, alors que les cartes avaient déjà été définitivement jouées à Yaoundé, dans les antichambres du haut-commissaire Xavier Torre. (JV : 143)

Les composés **upécistes indépendantistes anticoloniaux maquisards et autonomistes internes postcolons ahidjoïtes** se caractérisent par un cumul d'éléments caractérisant, créant ainsi un surcomposé. Le premier composé désigne des nationalistes, membres du parti politique dénommé UPC (Union des Populations du Cameroun) qui se sont opposés au gouvernement camerounais sous le régime du président Ahidjo dans les années 1960 en qui ils voyaient une autre facette de la colonisation française (le néocolonialisme). Le second, quant à lui, désigne les partisans du système coloniale sont les actions contribuaient à faire assoir le régime colonial au détriment du bien-être de la population. Ces composés sont motivés par l'idée de dévoiler l'impact du mouvement upéciste dans le Cameroun de cette époque ; surtout en ce qui concerne ses revendications économiques et politiques et les rivalités qui en découlent.

➤ **N + Adj + Adj + Adj**

(56) Les créoles étaient des **nègres noirs riches intelligents** supérieurs aux **noirs nègres indigènes et sauvages**. (ANO : 78)

Le composé **nègres noirs riches intelligents** désigne des sujets britanniques de la Sierra Leone appartenant à la classe bourgeoise en période de la colonisation anglaise. Ils sont les descendants des esclaves, venus d'Amérique. Dans cette colonie, ces derniers avaient le privilège d'occuper de grands postes à l'instar de cadre d'administration et d'établissements commerciaux. Les **noirs nègres indigènes et sauvages** constituent, cependant, des esclaves de cette colonie anglaise qui subissaient tous les durs labours et qui n'eurent le droit de vote qu'en 1961, comme atteste l'enfant-narrateur Birahima. Le narrateur voudrait ainsi mettre en exergue les deux communautés, reconnues du point de vue administratif, mais tout en insistant sur leur statut social faisant des privilégiés par rapport à d'autres. L'idée est de mettre en relief le déséquilibre dans la nature des relations qu'entretenaient les différentes communautés présentes en Sierra Leone pendant la colonisation.

➤ **Adj + N + Adj + Adj + Conj de Coord + Adj**

(57) Le réveil avait lieu à quatre heures du matin. Toutes les jeunes filles faisaient leurs ablutions (lavage du corps pour purification religieuse) et courbaient la prière musulmane, que la pensionnaire soit musulmane ou non. Parce que le réveil de bonne heure revigore la jeune fille et que les ablutions matinales chassent la persistante odeur de pipi que sentent toujours les **petites filles nègres noires et indigènes**. (ANO : 89)

Le surcomposé **petites filles nègres noires et indigènes** désigne une catégorie de jeunes filles dont les conditions de vie étaient précaires dans la Sierra Leone de la guerre tribale. À travers ce composé, nous assistons à une représentation dénigrante de jeunes filles de la part du narrateur. Un tel composé laisse croire qu'il s'agit de témoigner des conditions de vie des enfants-soldats et en particulier des filles arrachées à leurs familles pour servir de tirailleurs dans la guerre tribale. Le but est de présenter la figure féminine à travers les personnages féminins (il s'agit plus précisément d'enfants) impliqués et victimes des atrocités de la guerre tribale.

➤ **N + N + N + N + N**

(58) La rentrée des classes avait déjà eu lieu. Le patriarche amena son neveu chez le **commandant blanc toubab colon colonialiste**. (ANO : 101)

Le surcomposé **commandant blanc toubab colon colonialiste** désigne l'un des hauts cadres de l'administration coloniale française en Côte-d'Ivoire chargé de veiller au bon fonctionnement du système scolaire dans cette colonie. Nous avons là une accumulation de mots référant à la même réalité (le colonisateur) et ayant une visée satirique. Par ce composé, Ahmadou Kourouma, à travers le narrateur Birahima, nous plonge dans l'univers de la colonisation de l'Afrique et en particulier l'Afrique de l'Ouest avec la Côte-d'Ivoire, le Libéria et la Sierra Leone.

IV.7. Les étiquettes

Une étiquette désigne une appellation générique que l'on attribue à une personne ou à une communauté de personnages en rapport avec leur mode de pensée, leur manière d'agir ou d'être. Nous ne voulons pas ici nous limiter à de simples descriptions de celles-ci ; au contraire, nous entendons dévoiler les valeurs que portent ces dernières en connivence avec les intentions de communication. Les valeurs qui y sont associées sont très souvent de mèche avec les préjugés.

➤ **N + Prép + N**

(59) D'ailleurs, quel pouvoir avait-il, ce minable **gardien de bœufs**, sinon celui que le Blanc lui avait offert ? (CN : 110)

La synapsie **gardien de bœufs** mise en relief dans cet énoncé désigne à priori un berger. Cependant, le contexte d'emploi induit ce dernier à référer à un personnage stupide, en parlant de sa manière d'être, ses actions voire ses propos. L'idée est de dénoncer le manque de rationalité de certains leaders camerounais pendant le génocide perpétré en pays bamiléké à partir des années 1955. Il s'agit également pour le narrateur de dénoncer le rôle que jouaient certains bamilékés pendant ces moments de troubles. Un tel composé produit un effet d'ironie dévalorisante parce que le terme substituant (gardien de bœufs) a un contenu sémantique contraire à celui du substitué (élites, homme d'église).

➤ **N + N (emprunt + emprunt)**

(60) Seule la rumeur, toujours régicide comme elle est, s'en souvenait têtument, elle qui sans tarder reconnut bien un *famlaman* en « Monsieur Quincaillerie Taba et fils », comme elle appela dorénavant le futur premier véritable milliardaire du Cameroun indépendant. (JV : 44-45)

Le composé *famlaman* est formé de **famla** (en référence aux pratiques occultes) qui tire son origine des langues de l'Ouest-Cameroun et **man**, emprunté à l'anglais. Un famlaman est une étiquette attribuée à un personnage fortuné que l'on soupçonne d'appartenir à une société magico-secrète qui lui assure la richesse à des conditions préétablies. Le narrateur voudrait ainsi rendre compte du sentiment ou de la représentation stigmatisant(e) qu'ont les personnages pauvres vis-à-vis de leurs congénères riches. Un tel sentiment est renforcé par la misère qui caractérise l'espace dans lequel ils évoluent et où le moindre signe de richesse est perçu comme provenant de pratiques occultes. Il s'agit en d'autres termes de faire part de la mentalité des personnages et surtout la nature de leur rapport.

(61) C'était une chose de sentir son regard me manger les seins crus avec du soya assaisonné au piment dans la rue ; c'en était également une autre de rencontrer ce même regard dans notre salon. Je voulus sortir, mais l'homme me retint.
« Tu pars où, non, *mami nyanga*. » demanda-t-il. (JV : 276)

Mami nyanga est un néologisme emprunté aux langues duala et bassa. Il désigne une jeune fille coquette ou la belle des villes qui aime se faire belle dans l'optique de capter l'attention de son entourage. Ce néologisme permet de mettre en évidence la beauté de l'interlocuteur (Kemi) et l'admiration qu'a l'émetteur (Vendeur de Soya). L'emploi de cette lexie vise à établir une complicité entre l'émetteur et le récepteur.

Les deux cas d'emprunts analysés dans ce cadre témoignent du multiculturalisme qui caractérise la société camerounaise et constituent des ethnonymes ou mots faisant référence à un

groupe ethnique. Nous avons ici un effet d'ancrage culturel car ces derniers plongent le lecteur dans un univers culturel.

➤ **N + N + N + Prép + N**

(62) Et c'est peu dire, car si au bas mot Mboma devenait de plus en plus **longo longo fil de fer**, entre-temps, faisait pousser son *acops* dans le vent, se laissant descendre une barbiche même, bombait sa poitrine, et à la Briqueterie se faisait appelé haoussa sans ambages, son frère jumeau, Mambo, lui, ne grandissait plus qu'au ralenti, ratatinait – comme jamais lui dire : « tu grandis à l'envers » -, et acceptait le nom de Petit Papa que la rue lui donnait. (JV : 291)

Le néologisme **longo longo fil de fer** désigne un personnage plutôt mince et de grande taille. En d'autres termes, ce composé est une métaphore de personnages élancés. Cette étiquette est liée à l'aspect physique du personnage de Mboma que le narrateur tente de dévoiler dans le moindre détail. Nous parlons à cet égard de codage métaphorique car il s'agit d'une métaphore « en absence » en ceci que le personnage est comparé à un fil de fer ou cylindre fait à base de fer et doté d'un diamètre assez fin ; ce qui produit une contamination de contenu sémantique et induit un effet de métaphorisation.

En conclusion, les noms composés analysés dans ce chapitre donnent des informations tant sur les personnages que sur les lieux d'actions et qui sont proches du lectorat ou connus par ce dernier. Par conséquent, ils inscrivent les textes supports dans le registre réaliste dans la mesure où ils expriment le désir des auteurs à rendre compte autant que possible de la réalité historique et même géographique. Qu'il s'agisse d'ANO, JV, IBR, CN, les noms composés ici déployés renvoient le reflet de la société qu'ils décrivent et cherchant à établir une proximité avec le lecteur. En ce sens, le roman fait écho de la réalité sociale. Les toponymes, anthroponymes, descriptions, portraits, étiquettes produisent un **effet de force de la réalité** en donnant l'impression au lecteur d'être en parfaite harmonie avec le texte et surtout de s'y reconnaître. Par conséquent, ces éléments confèrent aux supports d'étude une valeur documentaire par l'évocation des guerres qui ont ruiné quelques pays d'Afrique au lendemain des indépendances (ANO, JV, IBR) et du génocide perpétué en pays Bamiléké à partir de 1956 (CN). Les catégories sociales et les mœurs évoquées constituent une source de fascination pour le lecteur.

Conclusion partielle

Cette deuxième partie de notre investigation qui s'achève était essentiellement descriptive et analytique. En effet, il était question pour nous d'analyser d'une part les noms composés présentant des traits ludiques et d'autre part ceux en rapport avec l'écriture réaliste. De manière générale, nous avons souligné qu'au niveau ludique, les auteurs jouent tant avec la forme qu'avec le sens des noms composés dans le but de créer des effets de fascination et de complicité avec le lectorat. Du point de vue réaliste, ces noms composés, à travers les toponymes (anthroponymes et toponymes), les enseignes publicitaires et les étiquettes concourent à produire un effet de force de vérité puisque ces derniers sont en parfaite harmonie avec les événements historiques dont traitent les textes : la colonisation, la néo-colonisation, les guerres tribales au Libéria et en Sierra Leone, le génocide en pays bamiléké, la guerre d'indépendance au Cameroun. Ainsi, cette partie a contribué à la validation de nos deux premières hypothèses de recherches formulées dès l'entame de notre étude.

**TROISIÈME PARTIE : DES CONSTRUCTIONS
SOCIOCULTURELLEMENT MARQUÉES AUX ENJEUX D'ÉCRITURE**

Dans la partie précédente, nous avons analysé la composition nominale en tant que procédé ludique d'une part et procédé d'expression du réalisme langagier d'autre part. Dans cette troisième partie, nous nous fixons deux objectifs majeurs. Tout d'abord, nous analysons les noms composés ayant une coloration culturelle, exprimant l'appartenance des auteurs choisis dans un univers culturel précis. Deuxièmement, cette dernière partie a pour but de présenter les résultats obtenus au terme de notre investigation. À cet effet, il est question pour nous de répondre aux deux interrogations suivantes : comment les noms composés expriment-ils un univers culturel ? Que peut-on retenir de l'étude portant sur la composition nominale dans quelques œuvres africaines d'expression française ? Ces deux questions font l'objet des chapitres V et VI intitulés respectivement « Composition nominale et socioculture » et « Des enjeux de la composition nominale en francographie africaine ».

**CHAPITRE V : COMPOSITION NOMINALE ET
SOCIOCULTURE**

M. Dassi (2008 : 7) définit la socioculture comme « un ensemble de valeurs rendant compte de l'existence, de la pensée, de l'agir, de la personnalité et de l'évolution d'un peuple. » Dit autrement, elle se rapporte à tout ce qui spécifie un peuple en lui octroyant une identité unique. Les écrivains Ahmadou Kourouma, Patrice Nganang et Gilbert Doho, animés par la quête de l'affirmation de soi, font des noms composés un moyen de vulgarisation de leur culture, ce qui traduit la nécessité de confronter les cultures et par là de renforcer le sentiment d'ethnicité. Pour y arriver, ils ont recours aux néologismes dans l'optique de mieux désigner les éléments identitaires et remédier ainsi à la carence de mots liée au lexique de la langue française et sa difficulté à désigner certaines données propres à une aire géographique donnée. Dans ce sens, la langue et plus précisément les noms composés s'accommodent à la société et porte ses marques. Par conséquent, les noms composés sont le symbole d'une culture, pièce d'identification de l'écrivain. Cette situation amène certains auteurs contemporains et africains en particulier à se défier de temps à autre dans leur production du clacissisme ou d'une écriture qui brille par le respect scrupuleux des règles de la grammaire française ; ce qui aboutit à l'appropriation lexicale. À cet effet, comment les écrivains ivoiriens et camerounais arrivent-ils à restituer leur identité à travers la composition nominale ? Telle est la question à laquelle nous nous attèlerons de répondre dans cet autre chapitre à l'aune d'exemples précis. Nous nous appuyerons de ce fait sur le cognitivisme de Ronald Langacker en ce qu'il procède à l'élucidation des faits linguistiques rendant compte de la socioculture africaine en permettant de comprendre les « dessous » des sociolexèmes injectés dans les productions littéraires. Précisons dès l'entame de ce chapitre qu'à la place des domaines (basiques et non-basiques), nous évoquons plutôt les valeurs culturelles (valeurs sémantiques en quelque sorte) qu'abritent les noms composés ou structures symboliques calquées sur les faits culturels. Le fait est que cette théorie conçue au préalable dans un cadre précis (Amérique) et dotée de ses réalités langagières spécifiques ne saurait être appliquée dans un autre cadre, notamment celui de l'Afrique, sans heurt. Afin de la rendre efficace et bénéfique à notre étude, nous avons adapté les principes de cette théorie aux conditions du cadre géo-historique et culturel de notre étude.

V.1. De la composition nominale aux rites traditionnels

Les rites traditionnels désignent l'ensemble des cérémonies ou de pratiques conventionnelles à caractère sacré ou symbolique, pratiquées par des communautés d'hommes pour exprimer les émotions vis-à-vis d'une situation heureuse ou triste. Ces rites ont pour fonction l'expression de son appartenance à une socioculture. Ils permettent également de valoriser cette socioculture en

affirmant le statut social, en dévoilant les périodes phares d'une société ; ce qui implique la construction d'une identité à la fois individuelle et collective.

V.1.1. Les rites d'initiation et de purification

Les rites d'initiation et de purification sont très ancrés dans les traditions africaines. Ces rites dévoilent les étapes de l'évolution de la vie et de la société en inculquant un ensemble de valeurs sociales. Ils ont une place de choix dans la construction de la vie d'un homme en donnant sens à cette dernière. Engelbert Mveng (1974 : 37-38) décrit ces rites en les termes suivants :

Le rite d'initiation, dans toute l'Afrique, apparait comme une célébration symbolique et en quelque sorte sacramentelle, du grand drame de la vie et de la mort. L'homme y apprend à mourir pour retrouver la vraie vie. Au centre du rite, le caveau de la mort. Le jeune homme y affronte les épreuves les plus terribles de sa vie. Il croit tellement porter l'assaut direct de l'Adversaire. Il vit un moment qu'il récapitule pour ainsi dire tous les moments de sa vie, tous les temps critiques où la Vie se sent menacée, où la durée devient destinée à l'homme, et où ce dernier se ramasse tout entier dans l'exclamation de la prière. Le rite d'initiation apparait comme une révélation du mystère de la vie au jeune homme sortant de l'enfance.

Ce qui revient à dire que les rites d'initiation sont un processus de transformation de l'homme africain, faisant à partir de cet instant, preuve d'une certaine maturité et responsabilité. Quelques structures symboliques composites de notre corpus d'étude en témoignent.

➤ N + Prép + N

(63) Les défunts et les vivants étaient Fô. Ils étaient monarques. Tous avaient fait le **voyage au La'akam**. (CN : 146)

Sociolèxème	Valeurs culturelles
Voyage au La'akam	+initiation +dialogue avec les morts +mystère +courage +détermination +pureté

En pays bamiléké, le **voyage au La'akam** désigne un rite au cours duquel le futur roi est arrêté par les notables et conduit au La'akam ou dans la demeure d'un des neuf notables de la chefferie afin de bénéficier des enseignements d'ordre spirituel, intellectuel, physique, organique, affectif, social, sexuel devant lui permettre une bonne gouvernance une fois intronisé. Ce rite prend naissance après l'inhumation secrète du père (ex-roi) qui de son vivant avait choisi

celui qui continuerait sa mission sur la terre. L'intention du narrateur est de présenter le processus de succession des souverains dans les sociétés africaines.

(64) Elle [Njuine] avait marqué la **sortie du La'akam** de Fô Tchîn Maane. (CN : 83)

Sociolèxème	Valeurs culturelles
Sortie du La'akam	+espoir +serment +festin +engagement +renaissance +sagesse +maturité +héros +pouvoir +responsabilité

La **sortie du La'akam** est un moment faste en pays bamiléké. Le socioculturel La'akam contenu dans cette suite désigne littéralement le « village du notable ». En réalité, la **sortie du La'akam** désigne la fin des neuf semaines que passe le futur roi au sanctuaire sacré (une maison empruntée à l'un des neuf notables en compagnie de l'ensemble de ses futures épouses dont l'une en ressort avec le futur roi dans ses entrailles) où il a acquis de nombreuses connaissances d'ordre mythique, l'art de gouverner qui lui permettraient de mener à bon escient son action. Ce moment est acclamé par le peuple venu voir leur nouveau maître et un ensemble de rites est organisé pour son intronisation. Ce rite donne naissance à un nouveau roi ou souverain, un « vrai homme » doté de pouvoir mystique et capable de bien gérer une communauté d'hommes ainsi que les problèmes auxquels ladite communauté fait face.

V.1.2. Les rites funéraires

Les rites funéraires sont un ensemble d'actes (chants, danses, gestes, paroles, prières) symboliques et traditionnels, mobilisés pour rendre hommage aux disparus. Ces actes symboliques sont un moyen pour le reste du clan de renforcer les liens de solidarité et de jouer sa partition lors de la cérémonie d'adieu.

➤ N + Prép + N

(65) Alors, comme il est de coutume, Madzo entonna un **chant de deuil** que reprurent les épouses et les enfants de Fô Tcholak et presque instantanément tout Fu'nda rassemblé au palais. (CN : 143)

Sociolexème	Valeurs culturelles
Chant de deuil	+ douleur +reconnaissance +invocation +prière +accompagnement (adieu)

Le **chant de deuil** est un calque traductionnel et constitue une caractéristique des cultures africaines en ce qu'il est du domaine de l'oralité. Cette structure composite désigne un ensemble de paroles énoncées à la mort d'un individu dans le but de lui rendre hommage et de l'accompagner vers d'autres cieux. C'est également un chant lyrique, une pratique ancestrale portant généralement sur les thèmes de l'amour et de la mort qui laisse entrevoir la profonde douleur de ceux qui l'entonnent par l'intonation qu'ils en donnent même si le sens n'est pas toujours donné de manière directe.

(66) Son infantile prophétie se réalisa pourtant : un matin des **tamtams de deuil** annoncèrent la mort du Chef, et ce qu'ils ne dirent pas, c'est que le Chef avait été trouvé dans le lit de sa quatre-vingt-sixième épouse, pour tout dire, dans le lit de la dernière femme de son père. (JV : 116)

Sociolexème	Valeurs culturelles
Tamtams de deuil	+ douleur + disparition + deuil + oppression

La structure composite **tamtams de deuil** contenue dans cet énoncé est un calque d'expression fondé sur le modèle des langues locales africaines. Les tamtams de deuil désignent des sons lugubres qui résonnent à la mort d'un souverain pour en informer sa population. Ils désignent également des moyens traditionnels de communication utilisés dans des circonstances particulières pour mobiliser les riverains après la disparition du chef du village. L'information diffusée par ces instruments s'avère ésotérique, non-accessibles aux personnes non-initiées. La visée discursive ici est de procéder à la revalorisation et vulgarisation des moyens de communication propres à l'Afrique, ceci dans le but de sauver ce patrimoine qui se meurt à cause des conflits générationnels.

Nous pouvons ainsi retenir qu'en Afrique noire francophone, les ritualités funéraires sont des moments d'expression de la mélancolie des vivants, ce qui n'est en réalité qu'une initiation à leur propre mort ou un état d'esprit prêt à accepter cette triste condition humaine.

V.1.3. Les rites de conjugalité : le mariage coutumier

Le mariage est un rite sacré au cours duquel deux personnes de sexe opposé s'engagent de vivre ensemble. Dans les sociétés africaines, il marque l'affirmation du couple et permet d'assurer l'éducation de la progéniture. Il est également à noter que dans la tradition africaine, le mariage coutumier unit non pas deux personnes mais deux familles. Ainsi, les structures ci-après s'inscrivent dans cette lignée.

➤ N + Prép + N

(67) L'imam a demandé à Balla de dire plusieurs fois « Allah koubarou et bissimillai ». Et Balla a dit une seule fois « Allah koubarou et bissimillai », et tout le monde a été d'accord pour l'**attachement de cola** avec Balla. (ANO : 11)

Sociolexème	Valeurs culturelles
Attachement de cola	+union +dialogue +amour +confiance +joie +sexualité +solidarité +fidélité

La deuxième colonne de notre tableau laisse entrevoir l'ensemble des sèmes spécifiques ou sa matrice conceptuelle. **L'attachement de cola** désigne, au regard de ses nombreux sèmes afférents, un festin au cours duquel deux personnes de sexes opposés sont unies par les liens sacrés du mariage. Dans la tradition malinké, ce mariage coutumier a lieu le jeudi, à la mosquée, en présence des membres de la famille des mariés et d'un ou des imans (instance de légitimation de l'union sacrée entre des personnes.)

(68) C'est ainsi que Balla est devenu mon beau-père. C'est comme ça on appelle le second mari de votre mère. Balla et maman ont fait un **mariage en blanc**. (ANO : 11)

Sociolexème	Valeurs culturelles
Mariage en blanc	+amour +respect +partage +harmonie +renouveau +bonheur +écoute

La structure composite **mariage en blanc** désigne, en pays malinké, la seconde union de mariage qu'effectue une personne après la séparation ou la disparition de son conjoint, le tout dans le respect de la coutume. Il est à noter que dans les sociétés africaines et plus précisément chez les malinkés, le second mariage d'une personne se passe de la même manière que le mariage lui-même, c'est-à-dire dans le respect scrupuleux de la tradition et des valeurs culturelles.

V.1.4. Les rites d'expiation et de purification

En règle générale, les rites d'expiation sont des cérémonies au cours desquels des hommes formulent des vœux ou confessent leurs péchés aux dieux dans l'optique d'apaiser leur colère. En Afrique noire francophone et plus précisément à l'Ouest Cameroun, des faits historiques (guerre de libération ou génocide bamiléké) ont eu à occasionner des rites d'expiation, l'objectif étant de restaurer l'équilibre communautaire. Dans ces conditions, ils sont vus comme des processus de pardon adressés à la fois aux divinités et à la population tout entière dans le but de purifier les humains ainsi que le milieu de vie. Nous avons à cet effet relevé quelques structures.

➤ N + Prép + N

(69) Si Ahidjo avait baptisé le **rituel de cadi** qu'il allait importer à l'Ouest du Kamerun la Confession Publique, Ndongmo, lui, n'avait que le "chien noir" dans la bouche. (CN : 109)

Sociolexème	Valeurs culturelles
Rituel de cadi	+initiation +justice +détection +malédiction +purification

La matrice conceptuelle consacre à la structure composite **rituel de cadi** le statut de tribunal coutumier, spécialisé dans la gestion des conflits en société africaine. Le rituel de cadi désigne autrement le juge traditionnel ou le tribunal coutumier devant lequel sont amenés les auteurs de crimes ou toute personne en désaccord avec les lois de la société qui l'abrite afin qu'ils soient jugés et punis au cas où ils sont responsables. Le but de ce rituel est d'établir la justice de sorte que ledit rituel n'ait d'effets néfastes que sur des personnes ayant posé un acte malsain. Ainsi, le cadi devient pour le chef et ses notables un moyen de faire régner l'ordre et la paix, les droits

d'autrui dans la société. L'intention de l'auteur est de mettre en exergue le rôle de cette pratique dans la résolution des problèmes divers auxquels font face certaines sociétés africaines.

➤ **N + Adj**

(70) Les sous-préfets et préfets accompagnés des gendarmes et commandos s'amenèrent dans les villages avec des tables, mais trouvaient déjà sur place un '**Chien noir**'. (CN : 109)

Sociolexème	Valeurs culturelles
Chien noir	+ justice + loi + confession + malédiction + sacré

Le **Chien noir** est un animal employé dans le pacte ou rite au cours duquel la population est contrainte de témoigner son engagement pour le bon fonctionnement des actions coloniales (celles du système colonial français) et surtout jurer de ne jamais porter atteinte au système ou changer de camp. Toutefois, selon la coutume bamiléké, ce Chien noir est enterré vivant à la fin du rite. Telle est d'ailleurs la cause des malédiction sur l'aire culturelle en question du fait de la rupture entre les vivants et les morts résultante. Plus tard, il a fallu des rites de purification dans l'optique d'y remédier.

(71) La **Confession Publique** était le « So » pensé et exécuté avec perfection. En 1966, le « So » suivait les traces de Pierre Messmer, Briand et autres Lambertons. Ahidjo, Kamé, Fochivé, et autres avaient assimilé la leçon. Ils retournaient Bamiléké contre Bamiléké. Ah, la **Confession Publique**... que n'était-elle pas ? (CN : 139)

Sociolexème	Valeurs culturelles
Confession publique	+ <i>châtiment</i> + <i>discorde</i> + <i>haine</i> + <i>rancœur</i> + <i>vengeance</i> + réconciliation + pardon + purification

Notons tout d'abord que le composé **Confession Publique** est un rite à deux facettes selon que celui qui l'emploie se trouve du côté de la population bamiléké victime ou de celui du gouvernement (colons et pro-colons). Elle est une entité à deux faces : une face cruelle en tant que moteur de destruction et une face bienfaitrice. Du point de vue de l'enfant-narrateur

Kwetse et de la quasi-totalité de la population bamiléké, la confession publique est un rite culturel instauré par le gouvernement camerounais des années 1970, une arme de destruction humaine montée pour accélérer le processus d'élimination des anti-impérialistes dit maquisards ou « rebelles ». Les sèmes spécifiques mis en italique dans le tableau en témoignent. Dans ce sens, elle devient une source de vengeance, de règlement de compte contre toutes personnes ayant contribué à la disparition d'un être cher pendant le génocide. Cependant, du point de vue des autorités camerounaises (pro-colons) de cette période, elle désigne un rite culturel de purification des villages au cours duquel chaque personne était contrainte d'avouer, devant un tribunal (le Chien noir et la population) toutes ses actions malsaines opérées pendant la guerre du maquis afin d'implorer le pardon de ses congénères et des ancêtres. Elle est également une stratégie promue par le gouvernement camerounais pour adoucir les cœurs meurtris par le génocide. Vue sur cet angle, elle se conçoit comme un moteur de réconciliation qui, aujourd'hui, peut s'apparenter à la conférence nationale prônée en démocratie pour la résolution de grands fléaux.

V.2. De la composition nominale à la peinture du sacré

Le sacré se conçoit comme tout ce qui dans une culture inspire la crainte et le respect. Ces éléments sacrés instaurent une relation entre l'individu, la communauté dans laquelle il évolue et le céleste ou le surnaturel. Ils sont de diverses natures, allant des objets et animaux aux individus.

➤ N + Adj

(72) Je vous ai convoqués à Tchoplong, notre **bois sacré**, pour vous révéler ce que j'ai sur le cœur.
(CN : 58)

Sociolèxème	Valeurs culturelles
Bois sacré	+refuge +paix +caveau +puissance +surnaturel +purification

La structure composite **bois sacré** fait intervenir deux aspects : le naturel et le surnaturel. Cette structure usitée en français d'Afrique désigne un lieu (forêt) d'échange par excellence entre des personnes dotées de pouvoirs surnaturels leur permettant ainsi d'entrer en communion avec les divinités ou les ancêtres qui y vivent. C'est également un refuge, un lieu de culte et de purification où ont lieu des sommets entre les dignitaires de la chefferie afin d'implorer la présence et l'inspiration des divinités dans la résolution des problèmes auxquels fait face la cité.

L'idée est de mettre à nu le système de protection propre aux sociétés africaines en insistant sur les lieux sacrés. Le narrateur voudrait souligner la nature des rapports qu'entretiennent les hommes des sociétés africaines avec l'environnement d'une part, et avec les autres personnes tant physiques que surnaturelles d'autre part.

(73) Ce moment où l'on entrait dans le confessionnal, comme on entrait dans le **fleuve sacré** de nos montagnes, pour en ressortir propre. (CN : 114)

Sociolexème	Valeurs culturelles
Fleuve sacré	+pureté +renaissance +pardon +réconciliation +amour

Le **fleuve sacré** est un lieu rituel (cours d'eau) où habite une divinité ou un être suprême (qui n'est rien d'autre qu'un ancêtre). On s'y rend pour faire des rituels de purification dans l'optique de se faire pardonner, de se débarrasser de tous les mauvais sorts ou implorer une protection de la part de l'ancêtre en question. L'intention est de valoriser le potentiel culturel de l'Afrique pour hisser le continent au rang d'armure vu qu'il possède les moyens garantissant la sécurité et la protection de ceux qui y vivent contre les forces du mal. Un tel fait traduit une reconquête de l'harmonie avec les ancêtres ; ce qui est du ressort de la magie noire ou du surnaturel.

➤ **N + Prép + N**

(74) Son regard se fit interpellation, appel au secours, rappel aux us et coutumes du terroir. Car on n'entre jamais seul dans la **cour de deuil**. (CN : 146)

Sociolexème	Valeurs culturelles
Cour de deuil	+mélancolie +douleur +sacré +larmes

Cette structure composite est en réalité un calque traductionnel sur le modèle des langues locales au Cameroun. Dans les Grassfields, la **cour du deuil** désigne de manière générale un lieu d'organisation des cérémonies d'accompagnement des morts dans leur dernière demeure. La cour du deuil constitue avec la 'maison du deuil' les deux espaces où ont lieu les cérémonies d'hommage aux morts, tous deux chargés de sèmes ou valeurs particularisantes. Le premier qui nous intéresse ici désigne un espace commun des pratiques culturelles et d'expression de son état d'âme en intégrant les éléments comme le « tour de deuil », les danses rituelles et folkloriques.

➤ **N + Prép + Dét + N**

(75) C'est comme ça, c'est le prix à payer chaque année à chaque cérémonie d'excision, le **génie de la brousse** prend une jeune fille parmi les excisées. (ANO : 7)

Sociolèxème	Valeurs culturelles
Génie de la brousse	+pouvoir +protection +guide +richesse +force

Le **génie de la brousse** peut se concevoir comme un être surnaturel, maître d'un lieu, susceptible de se transformer en animal féroce pour assurer plusieurs fonctions culturelles, notamment la célébration de rites culturels, l'extermination des chasseurs afin de se nourrir de leur substance vitale (âme). Selon les cas, le génie de la brousse a une connotation péjorative ou méliorative. Cette lexie a une connotation péjorative lorsqu'elle est une source de malheur ; dans le cas contraire, elle se rapporte au domaine du surnaturel, spécialisée dans la protection et la sécurité.

➤ **N + N**

(76) Tout le monde était maintenant convaincu que l'ulcère de maman était une maladie d'indigène africain noir et qu'elle ne pouvait être soignée par aucun blanc européen mais par un médicament indigène de **sorcier féticheur**. (ANO : 09)

Sociolèxème	Valeurs culturelles
Sorcier féticheur	+justicier +protecteur +guérisseur (médecin)

Le **sorcier féticheur** est un personnage doué naturellement ou mystiquement de pouvoir, détenteur de secrets magiques et aptes à délivrer de fétiches (objets de culte animiste) auxquels de personnages attribuent le pouvoir de s'attirer la bonne chance, la richesse ou d'exorciser du mauvais. En contexte d'emploi ici, le sorcier féticheur représente une figure emblématique de la médecine traditionnelle africaine chargée de guérir de tout mal, surtout celui qui échappe à la médecine moderne. La visée d'écriture étant de faire valoir le potentiel africain dans le traitement des maladies. Ahmadou Kourouma, par l'intermédiaire de Birahima, s'inscrit en voie de conséquence à contre-courant à tous les stéréotypes longtemps formulés contre le continent africain et rejette ainsi les clichés le considérant comme un continent stérile, incapable de s'auto-traiter et assurer la bonne santé de sa population.

(77) Ils [vieillards féticheurs] étaient venus demander pardon à ma mère. Parce que le fils de la sorcière, le chasseur trop méchant, était mort lui aussi. Il avait voulu avec son fusil tuer un **buffle-génie** dans la profonde brousse. (ANO : 12)

Sociolèxème	Valeurs culturelles
Buffle-génie	+puissance +totem +endurance +mystérieux +richesse spirituelle +sagesse +robustesse +stratège +force

Le **buffle-génie** est un animal-totem doté de propriétés physiques et surnaturelles dont le but est d'assurer la protection d'une collectivité ou d'un individu. Il s'agit également d'un être mythique devant accomplir un ensemble de tâches pour la société dont il est le garant et renforcer la cohésion au sein de celle-ci. C'est un élément d'identification au sein d'une communauté d'hommes et relève du sacré en ce qu'il ne peut être consommé ou faire objet de commerce puisqu'il s'agit de la représentation d'un être ou "doubleur de compagnie". Dans ces conditions, le buffle-génie accède au rang de l'hybridité en devenant un animal-humain.

➤ **N + Prép + N**

(78) Il [Mantro] chauffait son pot de **vin de rafia** et s'en donnerait une gorgée avant d'attaquer son repas. (CN : 48)

Sociolèxème	Valeurs culturelles
Vin de rafia	+ partage + bénédiction + joie +respect +union +amour

Le **vin de rafia** est une boisson traditionnelle extraite d'une raphiale et introduisant toutes les cérémonies dites traditionnelles. Il est nécessaire pour entamer une conversation avec un supérieur en lui exprimant le désir d'avoir un soutien ou un accompagnement de sa part. C'est un élément indispensable pour sceller des unions comme le mariage. Par conséquent, il devient un outil rituel, doté des pouvoirs sacrés.

(79) De temps en temps ça servait du **vin de palme**, de temps en temps, le colonel Papa le bon buvait du **vin de palme**. (ANO : 27)

Sociolexème	Valeurs culturelles
vin de palme	+ partage + bénédiction + joie + union + amour +respect

Le vin de palme est une boisson traditionnelle, obtenue par fermentation de sève de diverses espèces de palmiers très prisée pour ses bienfaits, ayant une valeur impérative dans les cérémonies ou rituels culturels comme le mariage, le deuil, l'intronisation pour ne citer que ceux-ci. Il permet de consolider les liens entre les êtres humains. Le **vin de rafia** et le **vin de palme** sont des éléments sacrés en ce qu'ils président à toutes les cérémonies traditionnelles et consacrent à ces derniers un aspect sacré.

(80) Mais, nous avons vu une vieille grand-mère foutue s'appuyant sur un long bâton. Yacouba lui a donné une **noix de cola**. (ANO : 19)

Sociolexème	Valeurs culturelles
noix de cola	+ respect + pureté + sincérité + franchise + amour + partage +considération + union + amitié

La structure composite **noix de cola** met en exergue une matrice conceptuelle pour désigner un produit typique des sociétés africaines et faisant partie intégrante de ses cultures. Elle désigne également une graine très prisée sur le continent africain, partagée et consommée au cours des cérémonies telles que le baptême (cérémonie musulmane organisée à la naissance des enfants afin d'implorer la protection d'Allah sur ce dernier), le mariage coutumier, le décès, les funérailles ou tout simplement entre amis pour renforcer les liens de solidarité et du vivre ensemble. Sur un autre plan, la noix de cola introduit un discours important avec l'hôte en rappelant la dimension sacrée de la parole.

➤ **N + N**

(81) En 1966, Monseigneur Ndongmo disait à qui voulait l'entendre : je suis **''prêtre bamiléké !''** En ces temps-là, on était Bamiléké comme on était maquisard. (CN : 103)

Sociolexème	Valeurs culturelles
Prêtre-bamiléké	+ oracle + visionnaire + tradipraticien + guérisseur +gardien de la tradition

La structure symbolique composite **prêtre bamiléké** brille par un oxymore ostentatoire en ce qu'il comporte en son sein un élément de religion chrétienne (prêtre) et celui de la tradition africaine porté par la structure composante "bamiléké". Ce composé arrive à désigner un garant de la tradition réputé pour être un médecin des âmes et des corps. Sur le plan sécuritaire, il s'agit d'un tradipraticien doté de pouvoirs magiques et apte à assurer la protection des soldats (toutes personnes considérées comme maquisard) en les rendant invisibles ou en les dotant d'armes (écorces) devant les protéger contre l'adversaire (les colons et les pro-colons). Un tel processus laisse entrevoir un transfert culturel ; ce qui nous plonge dans le système de défense des peuples du Grassfield contre le système colonial pendant la guerre de libération.

V.3. De la composition nominale à l'expression du rang social

Les sociétés africaines sont caractérisées par une structure sociale particulière. Elles sont placées sous l'autorité d'un chef épaulé par son conseil de notables dont les actions concourent à la bonne marche de la cité. Chaque instance remplit une fonction spécifique. Ce système d'organisation amène très souvent à s'interroger sur la question de la place et le rôle de la femme dans la gestion des affaires de la cité. Certains noms composés relevés constituent des instances constitutives et rendent compte du système instauré.

➤ N + Prép + Np

(82) On était **mère de Toukam** comme on était chef des reines. On était **mère de Toukam** pour commander aux femmes comme le roi commandait aux hommes. (CN : 83)

Sociolexème	Valeurs culturelles
Mère de Toukam	+première femme du roi +pouvoir +respect +autorité +amour +tendresse

La structure composante **Toukam** est un socioculturème emprunté aux langues de l'Ouest-Cameroun. Il s'agit d'un titre honorifique avec une connotation culturelle dans la mesure où il rend compte du produit d'une action culturelle. Le mot **Toukam** en lui-même est une structure

composite, constituée de **Tou** ou « calebasse » (récipient traditionnel obtenu par transformation d'une espèce particulière de courge ou melon et qui permet de puiser et conserver de l'eau, de contenir du vin et même de l'huile rouge lors des cérémonies traditionnelles). **Kam**, quant à lui, veut dire « noble ». Ainsi, la signification latérale de Toukam est « calebasse du noble ». En emploi métaphorique, cette lexie désigne le premier-né du chef, celui-là qui marque la sortie du souverain du La'akam (espace initiatique de formation du futur chef). En d'autres termes, Toukam signifie la princesse ou le prince conçu(e) au L'a'akam.

Ainsi, cette structure intégrée, associée à Mère par la préposition **de** forme la structure composite complexe **Mère de Toukam** qui désigne un attribut, nom que porte l'une des femmes du chef (la première le plus souvent) ayant prouvé la fertilité du chef lors de son séjour dans l'espace initiatique en concevant. Dans les sociétés du Grassfield, cet attribut confère une certaine grandeur et un certain respect.

➤ **N + Prép + Adj poss + N**

(83) Un roi suggère qui lui succédera. Un roi choisit la **mère de son successeur**. (CN : 145)

Sociolexème	Valeurs culturelles
Mère de son successeur	+pouvoir +amour +grandeur +protectrice

La **mère de son successeur** est un calque d'expression et titre honorifique qu'obtient l'une des épouses du chef de village après avoir donné naissance au futur roi au sortir du La'akam. Ce titre confère à cette dernière une place importante dans la gestion des affaires de la cité. Elle peut également participer aux différents conseils des notables tout en donnant son point de vue sur l'action gouvernementale en vigueur.

➤ **Adj numér + Prép + N**

(84) Le pire, chantait-elle, le tragique, clamait-elle, c'est que le bourreau était celle en qui Fô Tcholak avait placé sa confiance. Le bourreau était la **première des reines**. (CN : 145)

Sociolexème	Valeurs culturelles
Première des reines	+pouvoir +amour +grandeur +puissance +conseillère

La structure composite **première des reines** se calque sur le modèle de la civilisation occidentale : première dame. Cette lexie désigne le statut qu'a l'une des femmes d'un souverain qui, du fait d'avoir accompagné ce dernier au site d'initiation (La'akam) et ayant prouvé la fertilité de son époux en concevant, jouit du rôle de gouvernante. Certaines de ces décisions et suggestions sont prises en compte.

Les composés analysés en (81), (82), (83) traitent de la question de la place de la femme dans les sociétés africaines et son rôle dans la vie politique. En effet, ces sociétés sont pour la quasi-totalité des cas marquées par une domination masculine. Cependant, le point de vue de la femme et par ricochet sa considération est assurée par l'importance et les pouvoirs qui lui sont conférés par le biais des titres. Ces noms composés procèdent au rehaussement de l'image de la femme africaine.

➤ **Prép + N**

(85) Madzo entonna le chant de deuil pour son frère de **sous-roi**. (CN.CPC : 143)

Sociolexème	Valeurs culturelles
Sous-roi	+annexé +soumission +vaincu +vassal +domination +esclavage +roturier

Le composé à trait d'union **sous-roi** désigne, dans le Grassfield, tout individu qui, après renversement du système dont il était le représentant du fait de la mauvaise gestion, se retrouve en position de vassal et vit le sort réservé aux esclaves, c'est-à-dire subit toutes les atrocités que lui inculquent ses supérieurs hiérarchiques. Ainsi, le sous-roi peut se concevoir comme un ex-souverain relayé au bas de l'échelle de la société par ses disciples. Le but ici est de mettre en relief les différents conflits dus à la soif du pouvoir, donnant lieu à des batailles légendaires pour le trône. Nous pouvons également voir en cette structure composite l'image des élites traditionnelles en proie au pouvoir et mettant sur pied tous les moyens pour y accéder.

Les noms composés analysés dans cette rubrique laissent entrevoir une société en Afrique et au Cameroun en particulier fortement hiérarchisée. Au sommet de celle-ci, nous avons l'instance de légitimation des lois prise en charge par le chef du village et ses neuf notables.

Ensuite, l'une des classes les plus importantes, assurées par la reine ou la première dame. Enfin, la dernière classe, omniprésente dans les sociétés africaines, est celle des esclaves (sous-rois).

Ces structures symboliques rendent compte de comment sont structurées les sociétés traditionnelles africaines et la visée d'écriture est celle de faire valoir le mode de vie des peuples africains aptes à s'auto-discipliner et s'auto-organiser afin d'assurer de meilleurs rapports entre les hommes.

En conclusion, il est à noter une réelle difficulté de traduire en langue française certaines lexies issues des langues locales et ayant une coloration culturelle. Ce qui nous a mis en présence des particularismes spécifiques au Cameroun et en Côte-d'Ivoire. Nous avons, au cours de ce chapitre, procédé d'une part à l'élaboration des valeurs culturelles avant de procéder aux définitions encyclopédiques comme prévoit la grille d'analyse de Ronald Langacker. Les noms composés, comme nous les avons vus, sont des moyens de valorisation du patrimoine culturel de l'Afrique. Cette valorisation peut s'observer sur deux plans : sur le plan artistique (fleuve sacré, bois sacré...) constituant un décor pour l'aire culturelle en question et sur le plan des rites (rituel de cadi, tamtams de deuil, voyage au La'akam, sortie du La'akam) renvoyant aux différentes cérémonies singularisant le peuple qui les met en pratique. L'objectif étant de restituer le savoir-faire et de voir comment sont organisées les sociétés africaines. Ajoutons également que cette mise en texte participe de la lutte contre l'oubli ou la perte des valeurs traditionnelles. Par voie de conséquence, les auteurs de nos supports deviennent les gardiens de la tradition dont le but est de faire valoir l'entité politico-culturelle de l'Afrique. C'est sans doute ce que laisse comprendre M. Dassi (2008 : 6) lorsqu'il affirme que :

L'objectif de l'écrivain, et par extension l'usager de la langue française, c'est l'expression la plus adéquate de la socioculture africaine, en vue de l'exhumer, de la désenclaver ou de l'immortaliser ; cela afin qu'elle ne soit pas phagocytée par l'inexorable mondialisation qui consacre la suprématie de certaines sociocultures sur d'autres – vouées à la disparition graduelle.

Dans ces conditions, les écrivains dont les textes constituent nos supports d'étude témoignent de la tradition africaine sous l'angle de ses rites, ses systèmes de croyance et le mode d'organisation de ladite société culturelle. Les noms composés sont des passeurs de culture et inscrivent le sujet écrivain dans un univers de croyance précis. De telles constructions, calquées sur des faits culturels, sous-tendent l'appartenance de l'écrivain à un groupe social, régi par un système d'organisation qui lui est propre, ce qui traduit également la nécessité de confronter cette culture à d'autres cultures et de renforcer l'ethnicité, d'où les néologismes ou créations

lexicales pour mieux désigner ces faits culturels, dont seule la langue française en serait incapable. À cet effet, langue (noms composés) et socioculture deviennent intimement liées parce que les noms composés portent les marques de celle-ci.

**CHAPITRE VI : DES ENJEUX DE LA COMPOSITION NOMINALE EN
FRANCOGRAPHIE AFRICAINE**

Nous abordons dans ce chapitre six les considérations relatives au compte rendu de notre investigation. Notre objectif est de surpasser le sémantisme des noms composés en contexte dans le but de déceler leurs effets expressifs. De manière concrète, il s'agit d'établir le rapport entre la composition nominale et les aspirations des écrivains. En réalité, l'exploitation de la composition nominale et leur diversité d'usage dans les romans de la littérature négro-africaine d'expression française n'est pas un acte gratuit. Partant du ludisme langagier tant sur le plan formel que sémantique à la valorisation du potentiel culturel ivoirien et camerounais en passant par la caricature du monde que les entoure, l'injection des noms composés dans le roman africain témoigne de l'ambition que cherchent à atteindre les auteurs : principalement celle de faire passer un message ou de communiquer. De ce fait, quel serait les enjeux de l'utilisation des noms composés dans le roman ivoirien et camerounais ? Ainsi, s'interroger sur les valeurs significatives des noms composés et leurs contributions à l'appréhension des supports d'étude constituera le pilier fondamental de ce chapitre en ce qu'il nous permet de mettre en exergue l'enjeu sociolinguistique, pragmatique, stylistique, identitaire, historico-politique, communicationnel ou d'élaboration de la pensée, esthétique, descriptif.

VI.1. Enjeu sociolinguistique : vers une appropriation des noms composés dans les romans ivoiriens et camerounais ?

Le brassage culturel et linguistique qui caractérise les sociétés ivoiriennes et camerounaises a des répercussions sur la manière d'écrire. En effet, il ne s'agit pas pour les romanciers d'écrire en respectant les règles du français standard, mais de rendre fidèlement compte de comment celle-ci se pratique dans un environnement spécifique. Cet environnement caractérisé par le multilinguisme, le multiculturalisme ou la diversité culturelle, influence les écrivains issus de celui-ci et leur dicte de nouvelles règles d'écriture. Le multilinguisme et le multiculturalisme sont le fait que plusieurs langues et cultures cohabitent le même espace culturel. Ainsi, la Côte-d'Ivoire et le Cameroun sont deux territoires où coexistent le français, les langues locales et l'anglais comme langue co-officielle.

L'appropriation linguistique est la conjonction que le sujet parlant ou écrivain établit entre lui, la langue d'expression et le cadre énonciatif. Elle est également le fait qu'une langue s'adapte à un environnement autre que celui d'origine en prenant les marques spécifiques du milieu. C'est sans doute ce qui apparaît chez Mwata Musanji Ngalasso (1984 :37) lorsque ce dernier affirme que : « l'appropriation est l'ensemble d'éléments qui passent d'une langue à une autre, s'intègrent à la structure lexicale, phonologique et grammaticale de la nouvelle langue et

se fixent dans un emploi généralisé de l'ensemble des usagers [...] ». De même que les espèces se déplacent et survivent, la langue française s'est déplacée vers le continent africain par le biais la colonisation et s'est adaptée à son nouvel environnement. Cette appropriation laisse entrevoir des dérèglements voire des écarts par rapport à la norme ; ce qui consacre à la langue française son caractère dynamique et vivant. L'appropriation est la conséquence du contact des langues, mais également du souci des écrivains de mieux restituer leur pensée et traduire certaines réalités culturelles que seule la langue française n'en serait pas capable. Ce qui trahit le rapport qu'ont les auteurs ivoiriens et camerounais avec la langue française. Dans les univers romanesques de notre étude, il ne s'agit pas d'utiliser les noms composés comme cela devrait être en français standard, mais de les transposer comme ils ont été produits en Côte-d'Ivoire et au Cameroun. C'est dans ces conditions que nous assistons de nos jours à l'émergence des dénominations telles que « le français ivoirien » et « le français camerounais » pour désigner deux variantes du français en Afrique portant les spécificités de ces milieux pour devenir ainsi un élément d'identification de ces peuples. L'enjeu de cette appropriation est l'enrichissement de la langue française. Ce qui amène Louis Martin Essono (2004 : 200) à attester que les textes ivoiriens et camerounais laissent entrevoir « une écriture libertine et subvertie [...] ». La volonté d'enrichir la langue et celle de se l'approprier atteignent un tel développement que la confusion fait croire à la prolifération des français dans la langue romanesque. » L'on note une réelle volonté des auteurs ivoiriens et camerounais de mettre en valeur les pratiques langagières telles qu'elles se présentent dans leurs différents milieux sociaux. Ainsi, avec les composés « péri-frère, sous-kwats... » par exemple, il y a une sorte de valorisation et de vulgarisation du camfranglais, argot ou parler-jeune, caractéristique des zones urbaines du Cameroun.

VI.1.1. De l'appropriation à la normalisation du français ivoirien et camerounais

En grammaire, la notion de norme est très souvent associée aux concepts de « régularité », « habitude », « convention », « prescription », « ordre », « règle », « correction ». La norme se conçoit comme un ensemble de critères ou principes permettant de juger si un mot ou un énoncé est correct ou pas. Dans la syntaxe de Noam Chomsky (1971 : 12), la norme se rapporte au concept de grammaticalité et s'appréhende en fonction d'un

narrateur-auditeur idéal, appartenant à une communauté linguistique complètement homogène, qui connaît parfaitement sa langue et qui, lorsqu'il applique en une performance effective sa connaissance de la langue, n'est pas affecté par les conditions grammaticales non pertinentes.

La normalisation est le processus par lequel une variété de langue ou certains mots se légitime(nt) ou se standardise(nt). Par conséquent, il y a élaboration d'un ensemble de règles tant sur le plan syntaxique, morphologique et sémantique afin d'assurer le bien parler et le bien comprendre.

Cependant, de plus en plus, l'on assiste à la naissance de nouvelles règles ou normes dans les productions littéraires africaines. Dans cette lancée, les textes supports exploités montrent une déviance par rapport à la norme lexicale par l'emploi des noms composés ayant une couleur locale ou façonnés de toutes pièces. Vu sous cet angle, il s'établit une connivence entre le concept de « norme » et « créativité » dans la mesure où la créativité consiste, comme nous l'avons vu tout au long de nos analyses, pour les écrivains ivoiriens et camerounais à jouer avec la norme et créer de nouvelles unités et par voie de conséquence la mise sur pied de nouvelles règles de formations de noms composés : c'est la norme sociale. Cette norme donne aux signes nouvellement créés une valeur sociale. Ici, lutter contre les usages populaires de la langue qui donne aux signes la valeur sociale, c'est croire que la langue est un trésor déposée dans le cerveau de chaque être humain pour des fins communicationnelles. Pourtant, « il en est de la langue comme d'une société » (Patrick Charaudeau, 2019 : 106). En ce sens, elle se veut dynamique puisqu'elle se métamorphose au même titre que la société.

Il existe une norme lexicale prônée par la grammaire du français pour réguler les processus de formation des mots. Cette norme, bien qu'existante, se trouve franchie par les écrivains des deux espaces culturels choisis pour des besoins expressifs. Dans ces conditions, ces écrivains font de l'écart leur nouvelle règle d'écriture à l'image des partisans de la postmodernité du XIX^e siècle français. Entendons par écart une démarcation, un éloignement par rapport à la norme. Cet écart est positif dans ce cas parce qu'il favorise la créativité ou l'enrichissement de la langue et introduit une esthétique langagière désirable. De ce fait, les écrivains Ahmadou Kourouma, Patrice Nganang et Gilbert Doho en reproduisant le français tel qu'il se pratique dans les rues, les bars et autres espaces, commettent des écarts indésirables mais volontaires pour atteindre leurs objectifs d'ordre communicationnel, car ils sont des usagers avertis de la langue. La principale conséquence de cet écart est le marquage de la langue, entendu comme tout ce qui particularise ou spécifie celle-ci. Ainsi, l'écart et le marquage rendent compte de la multitude de manières de pratiquer la langue française, (sans prétendre cependant être de nouvelles langues) et peuvent permettre de circonscrire géographiquement, ethnologiquement, anthropologiquement et même sociologiquement une communauté d'hommes ou un individu. Le dynamisme de la langue française vient de l'existence de plusieurs façons de la pratiquer. Puisque la langue française est

dynamique, vivante, sa grammaire devient par conséquent un produit social et doit se camoufler à la société.

VI.2. L'enjeu discursif ou communicationnel

Les noms composés analysés sont un moyen pour les auteurs choisis de traiter d'un certain nombre de problèmes auxquels l'Afrique est confrontée à la veille, pendant et après son accession à l'indépendance. Dans ces conditions, ces noms sont en parfaite connivence avec les thèmes abordés que sont : la violence mentale et physique (les guerres tribales, le génocide en pays bamiléké, les guerres d'indépendance), la culture, la politique, la colonisation et la néo-colonisation, le sous-développement, la corruption et autres. Les composés ci-après en témoignent : « mange-mil, Douala-des-maux-de-tête, upécistes indépendantistes, anticoloniaux maquisards, autonomistes internes postcolons ahidjoïstes, rituel de cadi, Carrefour maquisard... »

Ici, ces noms composés sont à percevoir comme des énoncés à travers lesquels les écrivains, sous couverts des narrateurs, décrivent un ensemble de mœurs tout en dévoilant leur point de vue. Ils deviennent un moyen pour dévoiler leur vision du monde ou pensée, en affirmant leur existence et surtout comment ils perçoivent le monde (leur territoire) et l'ensemble des phénomènes qui les entourent. Ainsi, Christian Baylon et Paul Fabre (1990 : 60) attestent que « la langue [ou la composition nominale de manière précise] rend sensible l'effort unificateur de l'esprit introduisant l'unité dans la multiplicité du donné empirique ; l'essence même du langage est ainsi un acte de représentation de la pensée. » Autrement dit, les noms composés sont un moteur d'élaboration et d'extériorisation de la pensée des écrivains dans le but d'établir une complicité avec le lectorat et l'amener à adhérer à leur point de vue.

VI.3. Enjeu pragmatique

La pragmatique peut se définir comme une branche de la linguistique qui étudie l'usage que les interlocuteurs font de la langue en situation d'énonciation. Elle se rapporte plus précisément à l'étude des faits, à l'action et tout ce qui se rapporte à celle-ci. John Laugshaw Austin distingue trois types d'actes accomplis par le langage : l'acte locutoire, correspondant au fait de dire ; l'acte illocutoire ayant une capacité de pouvoir accomplir un acte désigné, c'est-à-dire faire quelque chose du seul fait de le dire ; et l'acte perlocutoire ou l'effet produit sur le locuteur. Cependant, précisons que même si ces trois actes se rapportent aux énoncés, il arrive que certains noms composés, les néologismes en l'occurrence, se prêtent à ce jeu et acquièrent ce statut.

Certaines constructions analysées dans notre corpus ont un pouvoir, celui d’agir sur le lecteur par une reforme effectué sur le signifiant et le signifié. Le ludisme, les constructions réalistes et socioculturellement marquées ont permis de remarquer que les noms composés mettent en exergue la vie politique des deux espaces géographiques choisis à un moment donné de leur histoire, les guerres tribales et la misère qui en découle, la vie culturelle, l’organisation socioculturelle. Ainsi, ces noms composés qui ont acquis le statut de néologismes deviennent pour l’écrivain un moyen d’exercer une pression sur celui qui lit pour parler comme Jean Pruvost et Jean-François Sablayrolles (2003 : 78-79) avec qui nous précisons :

Quand ils sont volontaires, les néologismes obéissent souvent à un objectif stratégique du locuteur qui cherche à exercer une influence sur le ou les récepteurs aux(x)quel(s) ils sont destinés. La fonction perlocutoire (est dit perlocutoire l’effet produit-ou recherché-par un acte de langage sur l’allocutaire) n’est bien sûr pas propre aux néologismes, mais leur saillance dans un énoncé, du fait de leur singularité et du travail spécifique d’interprétation qu’ils nécessitent [...] leur fait occuper une position éminente de ce point de vue.

Ce qui revient à dire que les noms composés sont des outils déployés par les écrivains pour capter l’attention du lectorat et modifier ses représentations ou sa vision du monde. Ils suscitent en ce dernier des effets et/ou une série d’activités interprétatives. Au rang de ces effets, nous distinguons l’effet de fascination et l’effet de complicité qu’illustrent les composés ci-après :

L’effet de fascination	L’effet de complicité
Bat-la-terre, péri-frère, sous-kwats, unident, beaugards, beaufort, Toubabs européens colons et colonialistes, pauvre nègre noir sauvage et indigène, upécistes indépendantistes anticoloniaux maquisards, autonomistes internes postcolons ahidjoïtes, Douala-la-ville-dont-les-habitants-n’ont-pas-de-mémoire, Douala-la-toujours-trop-politisée,...	Carrefour maquisards, carrefour des trois voleurs, afro-américains colonialistes et arrogants colons, petites filles nègres noires et indigènes, Douala-la-belle, Douala-la-Terrible, Douala-l’irrésistible-fille-du-fleuve, Simca-camionette-caracasse-devenue-Cadillac, transporteur-taximan-débrouillard-bamiléké-dénoté-Tagni, Tailleur-Soyaman-Coiffeur-Bijoutier-Vendeur-de-pagnes-Vendeur-de-Masques-Barbier...

Par conséquent, ils remplissent deux fonctions à ce niveau : une fonction d’appel, une fonction persuasive.

VI.3.1. La fonction appellative

L'écart qui caractérise les noms composés en francographie africaine trahit la volonté des auteurs à retenir l'attention du lecteur pendant la lecture. Jean Pruvost et Jean-François Sablayrolles (2003 : 79) pensent que les noms composés « exerce[nt] ainsi une fonction d'appel en excitant la curiosité du lecteur [...] » Dans ces conditions, ces derniers arrivent à être une invitation à la lecture ou à poursuivre la lecture. Aussi, le nom composé qui est devenu un élément insolite grâce au travail d'écrivain effectué sur les deux faces, peut être, au terme d'une lecture, l'élément retenu. Ces noms composés sont également des fils conducteurs de la lecture, éléments de modération de la lecture puisque tout ce qui est nouveau frappe par ce caractère et requiert un temps de méditation et des efforts de compréhension. C'est le cas de « Toubabs européens colons et colonialistes, pauvre nègre noir sauvage et indigène, upécistes indépendantistes anticoloniaux maquisards, autonomistes internes postcolons ahidjoïtes... »

VI.3.2. La fonction persuasive

Persuader, c'est déployer de manière orientée un ensemble d'éléments (arguments, gestes, larmes, style langagier...) conduisant à faire adhérer les esprits (interlocuteurs) à la thèse d'un locuteur. La persuasion, notons-le, n'est pas le propre du lexique et par ricochet les noms composés. Cependant, leur graphie (morphologie), à cause de son caractère insolite, arrive, dans certains cas, à leur conférer le statut d'élément de persuasion tout comme l'argument. C'est ce qui apparaît chez Jean Pruvost et Jean-François Sablayrolles (2003 : 81) lorsqu'ils affirment que pour remplir la fonction persuasive, « le signifiant du néologisme est souvent choisi pour orienter la manière dont les récepteurs vont construire leur interprétation et concevoir ce qui est dénommé par le néologisme, et cela, soit d'une manière positive, soit d'une manière négative. » Nous comprenons à ce niveau que la construction de certains noms composés vise à modifier les représentations et le comportement psychologique du lecteur quant aux faits mis en exergue dans leurs productions comme les guerres tribales, le génocide, les guerres de libération, le sous-développement.

VI.4. Enjeu stylistique

Vu sous cet angle, certains noms composés de notre corpus sont des faits stylistiques dans la mesure où ils sont des faits de créativité, portant en eux l'état d'âme de celui qui parle. Dans une langue naturelle, un fait stylistique est un fait de créativité, linguistique et rhétorique. Il

est linguistique parce qu'il est de nature un procédé langagier d'expression ; rhétorique parce qu'il relève de l'art du bien exprimer.

Dès lors il nous revient de nous intéresser au langage subjectif en nous focalisant sur les manifestations expressives ou valeurs qui émanent de l'acte personnel d'utilisation des noms composés. Ces valeurs sont perceptibles à plusieurs niveaux du langage : phonétique à l'oral (et graphique dans les productions littéraires), morphologique, sémantique et syntaxique. Seule la syntaxique de l'expression ne sera point abordée dans ce cadre puisque notre objet d'étude demeure le nom composé.

VI.4.1. Une graphie et/ou morphologie de l'expression

La graphie ou la morphologie devient expressive lorsqu'elle porte en elle les intentions de communication de l'auteur. Nous avons à ce propos deux procédés de la graphie expressive : la parodie des structures existantes dans la langue « bat-la-terre, péri-frère, unident, beauregards, beaufort... » et la densification des structures « Douala-la-ville-dont-les-habitants-n'ont-pas-de-mémoire, Simca-camionette-caracasse-devenues-Cadillac, transporteur-taximan-débrouillard-bamiléké-dénoté-Tagni, Tailleur-Soyaman-Coiffeur-Bijoutier-Vendeur-de-pagnes-Vendeur-de-Masques-Barbier... » Il est à noter une connivence entre la morphologie des noms composés du corpus et les thèmes abordés. Dans ces conditions, la graphie de ces derniers subit l'influence de la chose signifiée ou s'accommode à la signification exprimée. Tous ces noms composés ainsi créés ont une nuance sémantique en ce qu'ils procèdent de l'amplification du signifié et se calquent sur le cadre énonciatif.

VI.4.2. Une sémantique de l'expression

Ici, la valeur stylistique des noms composés est intimement liée à leur sens grammatical dans la mesure où ils servent à désigner les êtres, les lieux et les faits ou actions. Ainsi, les procédés comme l'extension du champ sémantique, l'oxymore (antithèse intérieure) et la métaphore confèrent aux noms composés une valeur expressive.

D'abord, l'extension du champ sémantique ou processus par lequel les mots se vident de leur contenu sémantique primaire pour acquérir un nouveau sens. Ce processus est assurée dans notre corpus par les composés « client du soir, mange-mil, clef quatorze, sans-payer, cou-plié, deuxième bureau, barbes mouillées... » Ces derniers assurent la mise en relief des contrastes en opposant les idées et les notions tout en les rapprochant.

Ensuite, l'oxymore assuré par « prêtre bamiléké, chrétien bamiléké... » permet de souligner des contrastes ou oppositions, ainsi, de faire mieux ressortir le conflit entre les personnages : ici, Mgr Ndongmo qui est un prêtre bamiléké, entre en conflit avec les colons français ainsi que leurs valeurs que prône le christianisme. Son but est de faire valoir sa culture, celle sur laquelle il s'appuie pour freiner l'action coloniale et de montrer le drame. Le drame dans ce contexte est le génocide orchestré par l'armée française remplissant ainsi les rues de l'Ouest en flaques de sang.

Enfin, la métaphore est prise en charge par « mamba vert, tableaux vides, mendiants de la santé... » Cette métaphore tel qu'elle apparaît dans notre texte est "en absence". Dans ces conditions, elle permet de mettre en valeur d'une part la misère ambiante des sous-quartiers de la ville de Yaoundé et par ricochet le sous-développement en Afrique et d'autre part le statut social des personnages. À ce moment, nous pouvons dire sans anicroche que la sémantique des noms composés analysés est expressive.

VI.5. L'enjeu identitaire

L'un des objectifs principaux des écrivains et en particulier d'Ahmadou Kourouma, Patrice Nganang et Gilbert Doho est d'affirmer, à travers leurs productions, leur existence et leur appartenance à une socioculture précise. Dans ces conditions, le recours aux composés socioculturellement marqués est un processus d'élaboration du profil identitaire ivoirien et camerounais et moteur de défense (protection) de leur socioculture en proie aux éléments tels que la colonisation, le néo-colonialisme et plus actuel encore, la mondialisation. Le but ici est d'exhumer, sauver cette culture en lui arrachant une place dans le monde actuel et en luttant contre l'oubli ou l'acculturation. Ainsi, certains noms composés présentés et analysés rendent compte d'un ancrage culturel et portent la couleur ou l'image locale. C'est le cas de « Mère de Toukam, attachement de cola, mariage en blanc, noix de cola, rituel de cadi, vin de palme grigri-man, Chien noir, voyage au La'akam... par lesquels les écrivains mettent en valeur culture. Ainsi, utiliser ces sociolexèmes selon Patrick Charaudeau (2019 : 107),

c'est montrer à la fois son appartenance (réelle ou imaginaire) à un groupe (appartenance jugée positive) et sa différence d'avec le reste de la société, le tout constituant un badge, un label, un emblème, bref un signe de reconnaissance, une estampille d'identité, une marque de distinction.

Par conséquent, l'on assiste à un procédé de vulgarisation d'un patrimoine culturel et d'affirmation de soi en tant qu'être à part entier, appartenant à une culture.

VI.6. Enjeu historico-politique

L'histoire des sociétés africaines révèle de multiples conflits politiques au lendemain des indépendances. Cette situation a eu un impact considérable sur l'évolution de celles-ci et constituent l'objet d'une pléthore de créations littéraires. Ici, il s'agit de servir aux lecteurs des événements antérieurs et réels, parfois méconnus par ces derniers ou connus sous une autre forme. Pour y arriver, bon nombre de procédés linguistiques sont mobilisés au rang desquels la composition nominale.

Ahmadou Kourouma par le biais des composés « républiques bananières, bandits de grand chemin, enfants-soldats, coupeurs de route, coups d'État, forces d'interposition, coup d'État militaire, lieutenant-colonel grigiman, hache de guerre, armée régulière, couvre-feu, coup de feu, sauve-qui-peut, manches longues, manches courtes, armes à feu... » nous fait part de la situation politique et sécuritaire du Libéria et de la Sierra Leone à la fin de la deuxième moitié du XX^e siècle. En effet, pour ce qui est du Libéria, ces noms composés rendent compte d'une période douloureuse au cours de laquelle quatre "bandits de grand chemin" (Samuel Doe, Taylor, Prince Johnson et El Hadji Koroma) se sont approprié et partagé le pays. Cependant, les guerres du leadership et la quête incessante du titre de président de la république occasionnent de véritables massacres, et ceci sous le regard des organismes comme l'ONU (Organisation des nations Unies), des grandes puissances telles que les États-Unis, l'Angleterre... et l'influence des pays voisins comme la Côte-d'Ivoire, le Burkina Faso et la Libye. Cette influence est vue par l'auteur comme un des moteurs d'amplification de la guerre et non d'apaisement. De même que le Libéria, la Sierra Leone est victime de la corruption et du tribalisme qui prennent de l'ampleur et deviennent des guerres politiques. La Sierra Leone de Joseph Momoh qui connaissait une stabilité politique est victime, à cause de nombreuses ressources dont regorge le pays (le diamant, l'or, le café, le cacao, l'huile de palme...), de la convoitise des nationalistes dont la figure emblématique est Foday Sankoh. Cet opposant politique qui refuse toutes les négociations envisagées et va jusqu'à orchestrer la coupe des bras des citoyens, y compris ceux des nouveau-nés, dans l'optique de faire échec aux élections en vigueur.

Relater ces faits ayant marqué la Libéria à partir de 1989 et la Sierra Leone en 1991 est un moyen pour Ahmadou Kourouma de justifier le retard économique de l'Afrique en général. En effet, sa position est que le sous-développement ambiant observé sur le continent africain est la conséquence de l'omniprésence des guerres liées à l'inaptitude et l'impuissance des dirigeants africains à résoudre les problèmes d'ordre économique et politique de manière pacifique.

Sous la plume de Patrice Nganang, les composés « Douala-la-violente, Douala-la-toujours-trop-politisée, upécistes indépendantistes anticoloniaux, maquisards, autonomistes internes postcolons ahidjoïtes, champ de tir, coup d'État, corps à corps, condamné à mort, couvre-feu, table ronde, Parti unique, coupeurs de route, loi-cadre », prennent en charge les faits historiques du Cameroun de la période allant du 13 juillet 1955 au 04 novembre 1982 en passant par le 02 janvier 1960. En effet, ces noms composés rendent compte du début du génocide perpétré par l'armée française à partir du 13 juillet 1955 à l'Ouest et au Littoral en procédant par des bombardements et toute forme d'assassinat barbare. Ces noms composés progressent de même que le récit et se calquent sur les événements historiques de 1960 marquant l'accession aux indépendances et de nombreuses péripéties des scènes de violence et d'opposition du fait du parti politique UPC (Union des Populations du Cameroun). Cette opposition est mal vue par les autorités camerounaises parce qu'elle porte atteinte au parti unique, notion chère à la jeune République de cette époque. Cette période tumultueuse s'étendra jusqu'en 1982 avec la démission du président Ahmadou Ahidjo.

C'est le même scénario chez Gilbert Doho lorsque les composés « Carrefour maquisard, peur-panique, bac en ciment, enfant soldat, bandit de grand chemins, confession publique, Chien noir, chasseurs de têtes, après-guerre, prêtre maquisard, rituel de cadi, militaire-maquisard, commando-maquisard... » font de CN un véritable roman historique, décrivant le génocide perpétré par l'armée française en pays bamiléké et bassa durant la guerre de libération du Cameroun de 1955 à 1971. Le dévoilement de cette tragédie historique est assuré par le narrateur Kwetse partageant le même espace avec d'autres personnages comme Too, Mantro, Mgr Ndongmo, Ahidjo et l'armée française. Kwetse, enfant-soldat de cette période partage par le canal de la composition nominale une histoire réelle et traumatisante qui malheureusement a toujours tendance à être dissimulée ou narrée à l'envers. De tels faits historiques mis en texte donnent à l'œuvre une valeur documentaire. Il est question pour Gilbert Doho de dénoncer les exactions de la France et sa mainmise sur les ressources économiques et naturelles du Cameroun et surtout sa nature d'imposteur. C'est également la mise en relief du déséquilibre observé dans les échanges entre la France, le Cameroun et l'Afrique entière.

Les auteurs dont les textes ont été exploités se sont donc acquittés d'un devoir de mémoire en restituant au lecteur les événements vécus autrefois. Ces faits historiques mis en texte inscrivent les romans ANO, JV, CN, IBR dans un genre de discours romanesque né à la deuxième moitié du XX^e siècle et dénommé « roman-témoignage » dont la caractéristique

principale est non seulement la mise en œuvre des faits réels mais aussi la mise sur pied des expériences authentiques d'un héros-narrateur.

VI.7. Enjeu descriptif : vers une écriture réaliste ?

Dans la prose romanesque, la description permet de donner au lecteur des informations relatives au lieu de l'action, aux personnages ou les faits relatifs au récit et dont la fonction est de les rendre plus explicites et accessibles au lecteur. Certains noms composés laissent voir la volonté de l'auteur, sous couvert du narrateur, de décrire les lieux et faire le portrait des personnages. C'est le cas de : « afro-américains colonialistes et arrogants colons, petites filles nègres noires et indigènes, Douala-la-belle, Douala-la-Terrible, Douala-la-toujours-trop-politisée, Douala-l'irrésistible-fille-du-fleuve, Douala-la-ville-dont-les-habitants-n'ont-pas-de-mémoire, Simca-camionette-caracasse-devenues-Cadillac, transporteur-taximan-débrouillard-bamiléké-dénoté-Tagni, Tailleur-Soyaman-Coiffeur-Bijoutier-Vendeur-de-pagnes-Vendeur-de-Masques-Barbier, Cameroun-des-illusions-perdues,... ». Ces descriptions et portraits ont une relation avec la vision du monde de l'auteur. L'on a l'impression que le narrateur veut donner toutes les précisions possibles au sujet des objets et faits nommés. Même si la description n'est pas le propre des noms composés, la densification de la structure ou la multiplication du nombre de composants est liée au désir du narrateur de donner toutes les caractéristiques de certains lieux, faits et figures qui, du point de vue de l'auteur, méritent une caricature en connivence avec le rôle et la place de ces derniers dans l'œuvre.

VI.8. Enjeu esthétique : de l'expression à l'expressivité

En dehors d'être des outils d'affirmation de l'identité culturelle, d'expression d'un engagement, moyens d'enrichissement de la langue française, les noms composés étudiés, relevant du domaine de la créativité lexicale, sont également des éléments d'esthétisation de l'œuvre littéraire. En ce sens, leur forme témoigne du travail effectué par l'auteur pour sortir de l'ordinaire et rendre sa production plus attractive. Ainsi, par les jeux de mots (formels et sémantiques), l'auteur arrive à fournir des unités linguistiques dont le but est d'émerveiller. Le caractère insolite qu'affichent les noms composés traduit le pouvoir d'inventer des structures nouvelles ne constituant pas nécessairement des entrées dictionnaires et donne au roman africain une coloration esthétique.

Nous pensons à ce stade que les noms composés dans le roman africain d'expression française sont en vérité des signes d'esthétisation ayant pour but de rendre ce dont parlent les

textes supports plus percutant. Ahmadou Kourouma, Patrice Nganang et Gilbert Doho font de l'innovation une règle d'écriture dans le but d'embellir leurs productions. Nous pouvons à cet effet dire avec Jules Marouzeau (1969 : 71) que :

dans cet ordre d'idées, le développement de notre culture a créé des moyens d'expression inédits qui, si artificiels qu'ils soient, constituent un élément nouveau de l'esthétique et de l'expressivité, et qui, comme tels, ne sont pas étrangers à la considération du style.

Ce qui revient à dire que les auteurs choisissent de densifier le volume du mot, en passant des mots courts à des mots relativement longs pour des raisons esthétiques. C'est notamment le cas de « Nègres noirs africains indigènes, Vrai enfant nègre noir africain broussard, Tailleur-Soyaman-Coiffeur-Bijoutier-Vendeur-de-Pagnes-Vendeurs-de-Masques-Barbier, Transporteur-taximan-débrouillard-bamiléké-dénoté-Tagni... » dont le but est de rendre ces derniers plus ostentatoires et chargés de splendeur. Il faut séduire le lectorat par ces nouvelles formes langagières ; ce qui fait de ces noms composés des éléments d'esthétisation de l'œuvre littéraire.

De plus, ces éléments d'esthétisation participent de l'originalité stylistique des auteurs ivoiriens et camerounais. Le style désigne, dans ce contexte, l'utilisation originale des éléments de la langue. Il signifie également l'art de s'exprimer avec originalité, créativité et inventivité. Pour ce qui est des auteurs choisis, leur originalité résulte de l'utilisation des emprunts, des néologismes avec surtout la densification de la structure ou volume du mot qui sont en réalité des écarts ; l'objectif étant de se défaire d'une écriture s'illustrant par le respect scrupuleux des règles de la grammaire française et dévoiler leur appartenance ethnique. Il s'agit en d'autres termes d'utiliser les noms composés dans leurs productions telle qu'ils se pratiquent dans leur entourage. C'est sans doute ce qui apparaît chez Lucien Leonard (1978 : 12) lorsqu'il affirme : « L'écrivain véritable est précisément celui qui échappe à la tyrannie des habitudes verbales et maîtrise ses ressources linguistiques au lieu d'être dominé par elles. Chaque fois qu'il regarde et qu'il exprime ce qu'il a vu, il renouvelle le monde. » Nous pouvons dire à ce niveau que certains noms composés de notre corpus sont du domaine de l'« élocution » parce qu'ils participent à l'ornement du discours par leur caractère nouveau.

Nous sommes parvenus au terme de ce dernier chapitre de notre investigation portant sur les enjeux des noms composés dans quelques romans ivoiriens et camerounais. Il était question pour nous d'aller au-delà de leur signification afin de dégager la portée qui en découle. Le français, langue introduite en Afrique par la colonisation a rencontré sur ce territoire d'autres réalités linguistiques (langues locales et langues co-officielles) et culturelles avec qui elle

cohabite. Un tel climat linguistique crée un paysage multilinguiste qui à son tour participe de l'adaptation de la langue française dans les productions littéraires. Les mécanismes de construction des noms composés analysés et leurs différents sens font valoir la place qu'accordent les écrivains ivoiriens et camerounais à leur première langue de socialisation ou langue maternelle qu'ils se doivent de valoriser en optant pour une langue hybride, qui prend en charge les réalités africaines et contribue ainsi à la valorisation de normes lexicales africaines. Cette appropriation des noms composés n'est pas sans conséquence car elle porte en elle la vision du monde des auteurs et c'est dans cette mesure que plusieurs enjeux sont liés à la matérialisation atypique de ces derniers. Au rang de ces enjeux, nous avons souligné l'enjeu sociolinguistique, discursif ou communicationnel (qui est le propre de tout discours), l'enjeu pragmatique, stylistique, identitaire, historico-politique, descriptif et même esthétique avec toutes ses implications sur le style des auteurs en question. Ces enjeux font des noms composés des moyens d'expression.

Conclusion partielle

En fin de compte, cette troisième partie de notre investigation consistait, non seulement, à l'analyser les noms composés socioculturellement marqués, mais aussi, à apporter des éléments relatifs aux résultats obtenus au terme de notre investigation. Deux questions principales ont constitué la boussole de cette partie. La première question relevait du lien qui existe entre certains noms composés en contexte et un univers idéologico-culturel quand la seconde portait sur les enjeux de la composition nominale en francographie africaine. D'une part, l'analyse des noms composés a révélé que ces derniers entretiennent une relation avec la socioculture dans la mesure où ils permettent la description des rites traditionnels, moteurs d'expression du statut ou rang social et de la peinture du sacré. Ce qui implique un souci d'affirmation des auteurs africains en tant que membres d'une communauté culturelle régie par des principes et valeurs qui lui sont propres et qu'il convient de faire valoir aux yeux du monde entier. D'autre part, nous avons montré que l'ensemble de ces structures composites analysées portait la vision du monde des auteurs en ceci qu'elles sont chargées d'une visée sociolinguistique, communicative, identitaire, stylistique, pragmatique, historico-politique, descriptif et esthétique. Nous avons également noté que l'appropriation des noms composés est dû au multilinguisme caractéristique des sociétés africaines ; multilinguisme qui impose à la langue française et précisément des noms composés de s'accommoder au contexte africain en prenant la couleur locale pour plus d'expressivité. En un mot, nos analyses ont montré un usage non-normatif des noms composés par le renouvellement et surtout le moulage de leurs graphies et leur sémantique à l'image des réalités des sociétés africaines. Par conséquent, la nature dynamique de la langue française en contexte africain invite sa grammaire à s'y accommoder.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Nous sommes parvenue au terme de notre étude portant sur « Composition nominale et enjeux d'écriture en francographie africaine. Une lecture fondée sur les romans d'Ahmadou Kourouma, Patrice Nganang et Gilbert Doho ». Considérés par la grammaire classique (normative) comme une des sous catégories de la classe du nom, les noms composés, tel que nous le fait découvrir l'ensemble de notre investigation, renvoient à une notion grammaticale aux contours flous, présentant une nouvelle facette morphosémantique en parfaite corrélation avec les visées discursives et le contexte d'énonciation. La composition nominale, telle que nous l'avons abordé dans ce cadre, se situe à la croisière des influences culturelles et linguistiques. Ahmadou Kourouma, Patrice Nganang et Gilbert Doho explorent les nuances de la langue française tout en exprimant les identités culturelles diverses. Le défi que relèvent ces auteurs est la nécessité de concilier les normes de la langue française avec la diversité et la richesse des langues locales. La finalité de restituer la manière dont se pratique les noms composés en Côte-d'Ivoire et au Cameroun nous fait aboutir au phénomène de français acclimaté dans les romans *Allah n'est pas obligé* de l'écrivain ivoirien Ahmadou Kourouma, *La Joie de vivre* et *L'Invention du beau regard* de l'écrivain camerounais Patrice Nganang et *Le Chien noir. La confession publique au Cameroun* de Gilbert Doho, écrivain camerounais.

Notre travail avait pour principal objectif de montrer la contribution de la composition nominale dans l'appréhension des visées d'écriture. Plusieurs approches définitionnelles de cette notion nous ont été offertes par la grammaire française en général, sauf que notre corpus d'étude a permis de la revisiter et de la concevoir comme une construction motivée, produisant de nouvelles unités linguistiques douées de sens, véhiculant les intentions de communication et en étroite corrélation avec le contexte. En effet, notre sujet a pour objet d'étude les noms composés et le problème scientifique mis en exergue est celui de leur appropriation morphosémantique dans le roman africain. Nous pensons que cette appropriation résulte du phénomène de contact de langue qui caractérise les espaces ivoiriens et camerounais d'où sont issus les producteurs de nos supports d'étude. Le français dans ces deux aires est appelé à vivre en étroite collaboration avec les langues locales dont elle finit par prendre la « couleur ».

Pour arriver à le démontrer, nous nous sommes inspirée de la grille structuraliste ; cette dernière nous a permis d'aborder notre corpus d'étude sous l'angle immanentiste en ne le sélectionnant que dans des supports choisis pour cette étude. Les trois orientations que dégageaient notre corpus d'étude (constructions ludiques, d'expression réaliste et constructions socioculturellement marquées) nous ont inspirée la tendance méthodologique de Patrick Charaudeau reconnue sous la terminologie de grammaire du sens et de l'expression à laquelle

nous avons associé la grammaire cognitive de Ronald Langacker. Le choix de ces grilles de lectures découle du fait qu'elles sont à la fois des approches descriptives, analytiques et interprétatives. De manière concrète, la tendance méthodologique de Patrick Charaudeau a permis le traitement de notre corpus en partant de l'explication morphologique des noms composés à leur valeur sociale en passant par leur sens contextuel, l'intention de communication et les effets de sens qui en découlent tout en s'inspirant du contexte. La grammaire cognitive, quant à elle, préconise le repérage de sèmes spécifiques ou domaines (basiques ou non basiques) qui constituent la base ou la matrice conceptuelle d'un nom composé, ce qui permettrait une analyse sémique ou une définition encyclopédique en rupture avec la définition dictionnaire comme défend cette syntaxe. Les trois écrivains de nos supports d'étude, bien que d'aires géographiques différentes, ont été choisis du fait de leur appartenance au même champ littéraire qu'est celui de la littérature négro-africaine d'expression française où les productions littéraires sont influencées par plusieurs paramètres (culturels, historiques, sociologiques, ethnologiques...). Élargir le support d'étude à quatre romans nous a ainsi permis de recenser 2472 items de noms composés.

De ce fait, les questions de recherche ayant servi de boussole à cette étude sont les suivantes : dans quelle mesure la composition nominale s'avère être un processus dynamique de construction du sens ? Quels sont les mécanismes de construction des noms composés et les marges de créativité observables ? Dans quelle mesure, par la composition nominale, les auteurs créent des ressources nouvelles qui font écho de la réalité sociale ? Comment rendre compte du lien qui existe entre ces faits esthétiques significatifs (noms composés) et un univers idéologico-culturel particulier ? Quels enjeux pour le roman africain d'expression française ? Proportionnellement à ces interrogations, l'hypothèse générale ci-après a été formulée : la composition nominale participe de l'expression des visées d'écriture ; à laquelle nous nous greffé trois hypothèses secondaires : La composition nominale est influencée par les libertés d'écriture de l'écrivain ; elle participe de l'expression du réalisme langagier ; la construction des noms composés est tributaire de l'univers de croyance de l'auteur. C'est sur la base de ce questionnement et de ces hypothèses que nous avons organisé notre étude en trois parties, chacune d'elle contenant deux chapitres.

Nous avons, dès l'entame de cette étude, souligné le caractère ambigu de la notion de nom composé résultant de la conceptualisation morphologique, syntaxique, sémantique, transformationnelle proposées par des linguistes. En ce qui nous concerne, nous avons opté pour

une approche sémantique des noms composés avant de procéder à un distinguo entre ceux-ci et les notions voisines (syntagmes nominaux et collocations).

Cette étude que nous bouclons, rappelons-le, se situait du côté de la sémantique. Il était question pour nous de montrer que les noms composés sont des éléments textuels qui parlent, un lieu et un moyen à part entier d'expression d'une pensée et constituent des éléments phrastiques qui font sens. Ce sens se construit de différentes manières avec les noms composés. Par le ludisme, l'expression réaliste et les constructions socioculturellement marquées, les auteurs arrivent à faire de ces derniers des lieux discursifs et expressifs, des canaux de transmission des messages. Les noms composés à ce stade sont porteurs de la vision du monde des auteurs.

Au niveau ludique, les noms composés sus-analysés, par leur morphologie et sémantique, ont fait preuve de concrets jeux de mots ayant pour finalité de capter l'attention du lecteur et d'insister sur ce dont il est question. Cristina Avelino (1998 : 53) voit en ces expressions, celles-là qui,

dans les discours ordinaires voire littéraires sont un espace d'inventivité, de fécondité langagière par la transgression, la dérision et l'humour. Elles se prêtent à des jeux de langage, soulignent la dimension ludique et polysémique de l'usage social de la langue et constituent un lieu particulier de relativisation de la vision ethnocentrique de toute communauté linguistique.

Ainsi, le ludisme morphologique et sémantique témoigne de l'usage qu'en font les locuteurs de la langue française dans les aires géographiques et que les auteurs choisissent de reproduire à travers les narrateurs. Cet usage échappe à ce que prévoient les règles définies par la grammaire française. Par conséquent, les personnages ainsi que les narrateurs mis en œuvre dans ces univers romanesques, par l'usage qu'ils font de la composition nominale, rendent compte d'une des variétés de la langue française en Afrique. L'usage qu'en font ces personnages trahit également leur niveau de langue ou compétence linguistique, ce dernier traduit le dynamisme de la langue française, langue qui évolue au même titre que la société qui la parle. À ce sujet, Émile Benveniste (1974 : 161) renchérit en affirmant que

la langue n'est pas un répertoire immobile que chaque locuteur n'aurait qu'à mobiliser aux fins de son expression propre. Elle est en elle-même le lieu d'un travail incessant qui agit sur l'appareil formel, transforme ses catégories et produit des classes nouvelles. Les composés sont une de ces classes de transformation.

De ce fait, les pratiques langagières se manifestent par les formes de créativité langagière. Mais ce ne sont pas des formes de créativité gratuite puisqu'elles sont au service des visées

d'écriture, de la restitution de l'univers mental des romanciers. En un mot, par la composition nominale, les auteurs créent des ressources nouvelles qui témoignent de leur savoir-faire, de leur pouvoir de création dont la finalité est de procurer du plaisir au lecteur pour susciter son émerveillement et lui faire part d'un certain nombre de problèmes ainsi que de sa culture.

Sur un tout autre plan, il ressort de ce qui précède que ces auteurs ont recours à ce mécanisme de construction assez particulier pour permettre au potentiel lecteur de s'imprégner des réalités sociales, socioculturelles et identitaires. Les noms composés deviennent des passeurs de culture. À partir des noms composés en contexte, les auteurs s'identifient socialement et culturellement. Par conséquent, ces éléments permettent de mettre en relief l'imaginaire des écrivains ; un imaginaire non pas homogène, mais hétérogène partagé entre la culture africaine (camerounaise et ivoirienne) et la culture occidentale. Ainsi Patrice Nganang, Ahmadou Kourouma et Gilbert Doho, pour affirmer leur identité, exploitent des noms composés typiquement africains. À ce stade, il n'y a pas de frontières rigides entre ces formes esthétiques et l'affirmation identitaire. Elles sont porteuses des éléments de l'affirmation identitaire qui font l'objet de décodage et de décryptage du texte littéraire.

Au demeurant, nous sommes arrivées à souligner que les noms composés dans les textes ivoiriens et camerounais ont subi une désémantisation-resémantisation dans leur prise en charge des réalités africaines et des intentions de communication des auteurs. Notre travail nous aura donc permis d'établir la corrélation qui existent entre l'univers de croyance des auteurs et la matérialisation discursive en nous fondant exclusivement sur les noms composés. Cette étude aura montré que les auteurs Ahmadou Kourouma, Patrice Nganang et Gilbert Doho font de la composition nominale une stratégie argumentative qu'ils calquent sur le contexte ou environnement linguistique et immédiat dans lequel est utilisé un terme, ce qui particularise leurs productions littéraires et témoigne de l'évolution de la langue française. En guise de quoi nous avons enregistré les résultats suivants :

Les visées de discours et l'univers de croyance des auteurs sont consubstantiels à la morphosémantique des noms composés en contexte.

L'appropriation des noms composés est dû au contexte multilinguiste dans lequel évoluent les auteurs et où les langues locales, le français et la langue co-officielle sont appelés à s'influencer mutuellement. Ainsi, l'on assiste au passage d'une écriture classique à une écriture atypique, caractérisée par le dérèglement, la réinvention, la dépersonnalisation, la souplesse voire la capacité à se camoufler au contexte. Par conséquent, les sujets-écrivain procèdent à

l'africanisation ou à la dialectalisation de la langue française et favorisent l'émergence de nouvelles formes et normes linguistiques.

Les noms composés sont des éléments expressifs parce qu'ils portent la vision du monde des écrivains en assurant une fonction sociolinguistique, discursive, identitaire, pragmatique, stylistique, descriptive et esthétique. En ce sens, ils traduisent les intentions et les sentiments du sujet-narrateur et produisent des effets spécifiques sur le lecteur. Ainsi, au départ de tout acte de langage, il y a une intention de communication ou une visée d'écriture qui a une incidence sur la manière dont les idées seront rapportées. De la sorte, il existe une interaction entre la langue, le monde et la pensée. Autrement dit, le contenu sémantique des unités linguistiques tient de la relation que ces dernières entretiennent avec le contexte d'énonciation et les visées d'écriture sans lesquelles ces unités linguistiques resteraient à leur premier niveau de signification partagé par la communauté linguistique tout entière. Ce qui n'est pas sans conséquence puisque toutes les modifications entreprises par les auteurs sur la langue française ont pour but de la rendre dynamique ou vivante. À cet effet, nous pouvons dire avec Bernard Dantier (2003) que :

... toute langue vivante, et surtout toute langue appartenant à un grand peuple et à un grand développement de civilisation, présente trois termes : un usage contemporain qui est le propre de chaque période successive ; un archaïsme qui a été lui-même autrefois usage contemporain, et qui contient l'explication et la clef des choses subséquentes ; et, finalement, un néologisme qui, mal conduit, altère, bien conduit, développe la langue, et qui, lui aussi, sera un jour de l'archaïsme et que l'on consultera comme histoire et phase du langage.

Certains faits observés dans nos sociétés africaines posent de véritables problèmes en ce qui concerne leur traduction dans la langue d'écriture ; ce qui laisse entrevoir le manque d'équivalence de certains lexèmes dans la langue cible d'où l'adaptation de ces derniers en français, laissant voir les traces et l'influence des langues locales. Cette adaptation génère des néologismes, lesquels pourront au fil du temps, être reconnus et validés par l'académie française puisque le français, langue vivante, dynamique, favorise l'émergence de nouvelles formes linguistiques en se métamorphosant au même titre que la société qui la parle.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. SUPPORTS LITTÉRAIRES

DOHO, Gilbert, *Le Chien noir. La confession publique au Cameroun*, Paris, L'Harmattan, 2013, 187p. (roman)

KOUROUMA, Ahmadou, *Allah n'est pas obligé*, Paris, Seuil, 2000, 232p. (roman)

NGANANG, Alain-Patrice., **a)** *La Joie de vivre*, Paris, Le Serpent à plumes, 2003, 407p. (roman)

b) *L'Invention du beau regard*, Paris, Gallimard, 2005, 198p. (roman)

2. OUVRAGES THÉORIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

ALBOHER, Marci, *One person/Multiple carees: a new model for work/life success*, New York, Warner Books, 2007, 272p.

ARRIVÉ, Michel et alii, *La Grammaire d'aujourd'hui : guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Flammarion, 1989, 722p.

AUSTIN, John Langshaw, *Quand dire c'est faire*, Paris, Seuil, 1991, 202p.

AUZANNEAU, Michelle, *La Mise en œuvre des langues dans l'interaction*, Paris, L'Harmattan, 2007, 378p.

BALLY, Charles, **a)** *Linguistique générale et linguistique française*, 4^e édit., Bern : A. Francke S.A, 1965 (1^{ère} 1932), 449p.

b) *Traité de stylistique française*, vol.1, Genève, Librairie Georg et Cie, (1^{ère} édit. 1909), 1951, 331p.

c) *Traité de stylistique française*, vol.2, Genève, Librairie Georg et Cie, 1983, 273p.

BAYLON, Christian et FABRE, Paul, *Initiation à la linguistique*, 2^e édit., Paris, Fernand Nathan, 1990, 234p.

BENVENISTE, Emile, *Problème de linguistique générale*, Tome 2, Paris, Gallimard, 1974, 289p.

BILOA, Edmond, *La Langue française au Cameroun : analyse linguistique et didactique*, Bern, Peter Lang, 2003, 360p.

CATACH, Nina, *Orthographe et lexicographie : les mots composés*, Paris, Nathan, 1981, 350p.

CHARAUDEAU, Patrick, *Grammaire du sens et de l'expression*, 2^e édit., Paris, Hachette, 2019, 927p.

CHOMSKY, Noam, *Aspects de la théorie syntaxique*, Trad, Jean-Claude Milner, Paris, Seuil, 1971, 283p.

DARMESTETER, Arsène, **a)** *Traité de la formation des mots composés dans la langue française comparée aux autres langues romanes et au latin*, Paris, Honoré-Champion, (1^{ère} édit. 1874), 2^{ème} édit., 1894, 392p.

b) *La Vie des mots étudiée dans leurs significations*, Paris, Delagrave, (1^{ère} édit. 1887), 1950, 248p.

DASSI, M., *Phrase française et francographie africaine (De l'influence de la socioculture)*, Lincom, Europa, 2008, 425p.

EBA'A, Germain Moïse et ESSIENE, Jean-Marcel, *Immigration et francographie : bilan, enjeux et perspectives*, Saint-Denis, Connaissances & Savoirs, 2019, 214p.

ESSONO, Jean-Marie, **a)** *Précis de linguistique générale*, Paris, L'Harmattan, 1998, 164p.

b) *Yaoundé. Une ville, une histoire.1888-2004. Encyclopédie des mémoires d'Ongola Ewondo, la ville aux 'Mille collines'*, Yaoundé, Asuzoa, 2016, 450p.

FROMILHAGUE, Catherine et SANCIER-CHATEAU, Anne, *Introduction à l'analyse stylistique*, 2^e édit., Paris, Bordas, 1991, 270p.

GAUDIN, François et GUESPIN, Louis, *Initiation à la lexicologie française. De la néologie aux dictionnaires*, Bruxelles, Duculot, 2000, 355p.

GENETTE, Gérard, **a)** *Figure I*, Paris, Seuil, 1966, 272p.

b) *Figure III*, Paris, Seuil, 1972, 341p.

GREVISSE, Maurice, **a)** *Le Bon usage. Grammaire française avec des remarques sur la langue française d'aujourd'hui*, 9^e édit., Gembloux-Paris, Duculot-Hatier, 1969, 1228p.

b) *Précis de grammaire française*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1996, 319p.

c) *Le Bon usage*, 12^{ème} édit., refondue par André Goosse, Paris, Duculot, 1999, 1768p.

GROSS, Gaston, *Les Expressions figées en français. Noms composés et autres locutions*, Paris, Ophrys, 1996, 161p.

GUILBERT, Louis, *La Créativité lexicale*, Paris, Larousse, 1975, 285p.

HENRY, Jacqueline, *La Traduction des jeux de mots*, Paris, Presse de la Sorbonne Nouvelle, 2003, 297p.

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, *L'Implicite*, Paris, Armand Colin, 1986, 404p.

KLEIN-LATAUD, Christine, *Précis des figures de style*, Toronto, GREF, 1991, 145p.

LANGACKER, Ronald, **a)** *Foundations of Cognitive Grammar*, vol.1, Stanford, Stanford University Press, 1987, 855p.

b) *Foundations of Cognitive Grammar. Description Application*, vol.2, Stanford, Stanford University Press, 1991, 621p.

c) *Cognitive Grammar. A basic introduction*, Oxford, Oxford University Press, 2008, 573p.

LEONARD, Lucien, *Savoir rédiger : les voies de l'expression française*, tome 1, Paris, Bordas, 1978, 463p.

MAROUZEAU, Jules, *Précis de stylistique française*, Paris, Masson & Cie, 1969, 192p.

MARTINET, André, **a)** *Éléments de linguistique générale*, 2^e édit., Paris, Armand Colin, 1980, 226p.

b) *Fonction et dynamique des langues*, Paris, Armand Colin, 1989, 207p.

MENDO ZE, Gervais, **a)** *Le Français langue africaine. Enjeux et atouts pour la francophonie*, Paris, Publisud, 1999, 379p.

b) *Guide méthodologique de la recherche en lettres*, Yaoundé, PUA, 2008, 185p.

MOESCHLER, Jacques et AUCHLIN, Antoine, *Introduction à la linguistique contemporaine*, 3^e édit., Paris, Armand Colin, 2009, 224p.

MOIGNET, Gérard, *Systématique de la langue française*, Paris, Klincksieck, 1981, 346p.

MOLES, Abraham, *Sociodynamique de la culture*, Paris-La Haye, Mouton & Cie, 1967, 343p.

MOLINIÉ, Georges, *La Sémiostylistique : l'effet de l'art*, Paris, PUF, 1998, 335p.

MORTUREUX, Marie-Françoise, *La Lexicologie entre langue et discours*, Paris, SEDES, 1997, 192p.

MVENG, Engelbert, *L'Art d'Afrique noire. Liturgie cosmique et langage religieux*, 1^{ère} édit., Yaoundé, CLÉ, 1974, 158p.

NOUMSSI, Gérard-Marie, *La créativité langagière dans la prose romanesque d'Ahmadou Kourouma*, Paris, l'Harmattan, 2009, 294p.

PARAVY, Florence, *L'Espace dans le roman africain francophone contemporain (1970-1990)*, Paris, L'Harmattan, 1999, 382p.

PAVEAU, Marie-Anne, SAEFATI, Georges-Élia, *Les Grandes théories linguistiques. De la grammaire comparée à la pragmatique*, Paris, Armand Colin, 2003, 256p.

PLECIŃSKI, Jacek, *Le Ludisme langagier*, Toruń, Gargarina, 2002, 352p.

PRUVOST, Jean et SABLAYROLLES, Jean-François, *Les Néologismes*, 1^{ère} édit., Paris, PUF, 2003, 128p.

RASTIER, François, *Sens et textualité*, Paris, Hachette, 1979, 261p.

RICOEUR, Paul, *La Métaphore vive*, Paris, Seuil, 1975, 414p.

RIEGEL, Martin et alii, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 2009, 1107p.

SALINS, Genevière-Dominique de, *Grammaire pour l'enseignement/l'apprentissage du FLE*, Paris, Didier-Hatier, 1996, 270p.

SAUSSURE, Ferdinand de, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1916, 509p.

SIMASOTCHI, Françoise, *Le Roman antillais, personnages, espaces et histoire : fils du chaos*, Paris, L'Harmattan, 2004, 344p.

TAMBA-MECZ, Irène, *Le Sens figuré : vers une théorie de l'énonciation figurative*, Paris, PUF, 1981, 199p.

WINTER-FROEMEL, Esme et ZIRKER, Angelika, *Enjeux du jeu de mots : perspectives linguistiques et littéraires*, Tübingen, De Gruyter, 2015, 505p.

YAGUELLO, Marina, *Alice au pays du langage. Pour comprendre la linguistique*, Paris, Seuil, 1981, 208p.

3. LES ARTICLES

AHRONIAN, Céline et BÉJOINT, Henri, « Les noms composés anglais et français du domaine d'internet : une radiographie bilingue », in *Meta*, n° 53, 2008, pp.648-666.

ANSCOMBRE, Jean-Claude, « Pourquoi un moulin à vent n'est pas un congélateur », in *Langue française*, n° 86, 1990, pp.103-125.

BARBAUD, Philippe, « L'ambiguïté structurale du composé binominal », in *Cahier de linguistique* 1, n° 24, 1971, pp-71-116.

BARTNING, Inge, « Éléments pour une typologie des SN complexes en DE en français », in *Langue française*, n°109, 1996, pp.29-43.

BOSREDON, Bernard et TAMBA, Irène, « verre à pied et moule à gaufres, préposition et noms composés de sous-classe », in *Langue française*, n° 91, 1991, pp.40-55.

BOUVERET, Myriam, « Bernard Victorri et Catherine Fuchs, La polysémie, Construction dynamique du sens », in *Cahier de praxématique*, n° 28, 1997, pp.211-215.

CALVET, Louis-Jean, « Approche sociolinguistique de l'avenir du français dans le monde », in *Hérodote*, n°126, 2007, pp.153-160.

CORBIN, Danielle, a) « Hypothèses sur les frontières de la composition nominale », in *Cahier de grammaire*, n°19, 1992, pp.26-55.

b) « Locutions, composés, unités polylexématiques : lexicalisation et mode de construction », in Martins-Baltar, Michel, *La Locution : entre langue et usages*, Fontenay Saint-Cloud, ENS Éditions, 1997, pp.53-101.

DASSI, M., a) « De la création d'emplois à la composition nominale dans le français parlé au Cameroun », in *Revue électronique des sciences du langage*, n°03, 2003, pp.108-124.

b) « De la composition nominale identitaire à un univers de croyance favorable au salut de la Négrité : le cas d'une trance du *Cahier d'un retour au pays natal*, d'Aimé Césaire. », in OMGBA, Richard Laurent et NTONFO, André (eds), *Aimé Césaire et le monde noir*, Paris, L'Harmattan, 2012, 401p, pp.301-316.

EBA'A Germain Moïse, « Dynamique langagière et appropriation du français dans les réactions d'internautes camerounais à l'actualité », in *Ethnostylistique et sociolinguistique-revue de communication*, Editions CLE, Yaoundé, Cameroun, 2009, pp.167-195.

ESSONO, Louis Martin, « La langue des écrivains camerounais : entre l'appropriation, l'ignorance et la subversion », in *La Littérature camerounaise depuis l'époque coloniale. Figures esthétiques et thématiques*, Yaoundé, Presses Universitaires, 2004, pp.197-225.

FÉRAL, Carole de, « Ce que parler camfranglais n'est pas : de quelques problèmes posés par la description d'un « parler jeune » (Cameroun) », in AUZANNEAU Michelle (dir), *La Mise en œuvre des langues dans l'interaction*, Paris, L'Harmattan, 2007, 378p, pp.259-276.

FERNANDEZ, Araceli Gomez, « Noms composés et autres phrasèmes : fonctionnement discursif dans le domaine spécialisé du sport », in *Roczniki humanistyczne*, n° 8, 2021, pp.39-55.

GROSS, Gaston, a) « Degré de figement des noms composés », in *Langages*, n° 90, 1998, p57-72.

b) « Définition des mots composés dans le lexique grammairal », in *Langue française*, n°87, 1990, pp.84-90.

INGE, Bartning, « La préposition *de*, essai d'approche cognitive », in *Lexique*, n°11, 1993, pp.163-191.

KAMPERS-MANHE, Brigitte, « Le statut de la préposition dans les mots composés », in *Travaux de linguistique*, n°42-43, 2001/1-2, pp.99-109.

KAPITEN, Didier Mupaya, « Vivre sa mort dans les traditions initiatiques d'Afrique noire : une voie d'approche au mystère de la croix », in *Théologies*, 19(1), 2011, pp.163-180.

MATHIEU-COLAS, Michel, « Essai de typologies des noms composés français », in *Cahier de lexicologie*, n°69, 1996, pp.71-125.

NGALASSO, Mwata Musanji, « Langues, littératures et écritures africaines », in *Recherche et Travaux*, n° 27, 1984, pp.21-39.

TELEP, Suzie, « Le ‘parler jeune’, une construction idéologique : le cas du francanglais au Cameroun », in *Glottopol*, n°29, 2017, pp.27-51.

TUTIN, Agnès et Grossmann, Francis, « Collocations régulières et irrégulières : esquisse de typologie du phénomène collocatif », in *Revue française de la linguistique appliquée, lexicologie : recherches actuelles*, Vol.VII, n°1, 2013, pp.7-25.

WAMBA, Rodolphine Sylvie et NOUMSSI, Gérard-Marie, « Le français au Cameroun contemporain : statuts, pratiques, problèmes sociolinguistiques », in *Sudlangues*, n°2, 2003, pp.341-349.

WAMBA, Rodolphine Sylvie et NOUMSSI, Gérard-Marie, « Hétéroglossie et écriture dans le roman africain : le cas d’Ahmadou Kourouma et de Mongo Béti », in *Alternative francophone*, 1(3), 2010, pp.26-39.

4. THÈSES ET MÉMOIRES

AHRONIAN, Céline, *Les Noms composés anglais, français et espagnols du domaine d’internet : traduction des composés anglais en français et en espagnol*, Thèse de Doctorat Ph. D en Lexicologie et terminologie multilingues, Université de Lumière Lyon, 2005, 760p.

BÉLAIR, Thiery, *Identification de la relation sémantique sous-jacente des noms composés*, Mémoire présenté en vue de l’obtention du Diplôme de maîtrise en sciences appliquées (génie informatique), Université de Montréal, 2014, 158p.

KENNGNI Simplicie Aimé, *Normativité et écriture ludique en francographie africaine*, Thèse de doctorat/Ph. D de langue française, Université de Yaoundé I, 2011, 436p.

KYRIAKOPOULOU Anthoula, *Les Noms composés de type N (E+ DET : G) N : G en grec moderne*, Thèse pour obtenir le grade de docteur en informatique linguistique, Université de Paris-Est, 2011, 280p.

MIERTESCU Mădălina, *La Reconnaissance visuelle des mots composés du français*, Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en linguistique concentration didactique de langue, Université du Québec à Montréal, 2007, 106p.

STRNADOVÁ, Jana, *N de N- analyse morphologique et syntaxique*, Mémoire présenté comme exigence en étude romane, Université de Karlova V Praze, 2008, 92p.

VOSKOVSKAIA Elena, *La Productivité des noms composés en français du XVII^e au début du XX^e siècle*, Thèse de doctorat en philosophie, University of Toronto, 2013, 290p.

5. DICTIONNAIRES

DUBOIS, Jean et alii, *Dictionnaire de linguistique*, (1^{ère} édit., 1994), Paris, Larousse, 2002, 568p.

DUCROT, Oswald, et TODOROV, Tzvetan. *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil, 1972, 480p.

GUILBERT, Louis et *alii*, *Grand Larousse de la langue française*. Volume 1, Paris, Larousse, 1989, 826p.

GREIMAS, Algirdas Julien et COURTÈS, Joseph, *Sémiotique : dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Paris, Hachette, 1979, 454p.

LAROUSSE, Pierre, *Petit Larousse en couleurs*, Paris, Larousse, 1991, 1824p.

MOESCHLER, Jacques et REBOUL, Anne, *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris, Seuil, 1994, 288p.

ROBERT, Paul, a) *Le Robert*, Paris, Le Robert, 1979, 2171p.

b) *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Le Robert, 1998, 11393p.

6. WEBOGRAPHIE

AMOUGOU MBARGE, Alphone Bernard, (2013), « À travers les dénominations des rues et des quartiers de la ville de Douala : la quotidienneté comme univers de sens », in <https://mapio.net/pic/p-54647920/> (consulté le 04/08/2023).

AVELINO, Cristina, (1998), « La culture derrière les mots », in <https://ler.letras.up.pt/uploads/ficheiros/6260.pdf> (consulté le 02/11/2022).

CODJO, Basilia Chantal, (2017), « Le phénomène de « deuxième bureau » en Afrique subsaharienne : quels impacts sur les couples et sur la famille ? », in <https://fr.linkedin.com/pulse/le-phénomène-de-deuxième-bureau-en-afrique-quels-impacts-codjo> (consulté le 03/07/2023).

DANTIER, Bernard, (2003), « La langue entre lexicographie et linguistique : introduction à la préface du Dictionnaire de la langue française », in <http://classiques.uqac.ca> (consulté le 15/03/2023).

NOUMSSI, Gérard-Marie, (2013) « Variation normative et normalisation de la variation dans la prose romanesque d'Ahmadou Kourouma », in <http://www.sudlangues.sn/> (consulté le 08/01/2024).

TONFACK, Vivien, (2015), « Bafoussam : la mémoire des héros en péril », in <http://tonfack.over-blog.com/2015/01/Bafoussam-la-memoire-des-heros-en-peril.html> (consulté le 04/08/2023).

TABLE DE MATIÈRES

DÉDICACE.....	ii
REMERCIEMENTS	iii
SIGLES ET ABRÉVIATIONS	iv
LISTE DES TABLEAUX.....	v
RÉSUMÉ.....	vi
ABSTRACT	vii
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
1. Présentation du sujet.....	2
2. Motivations.....	3
3. Justification du choix du sujet et du support littéraire.....	3
4. Objectifs de l'étude.....	4
5. Intérêts de l'étude	4
6. De la problématique aux hypothèses de recherche.....	5
6.1. Problématique	5
6.2. Les hypothèses de recherche.....	6
7. De la méthodologie au cadre théorique	6
8. Plan de l'étude	7
PREMIÈRE PARTIE : REPÈRES ÉPISTÉMOLOGIQUES ET CADRAGE THÉORIQUE	9
CHAPITRE I : DE LA THÉORIE SUR LA COMPOSITION NOMINALE À L'ÉTAT DE LA QUESTION	11
I. Appréhension des concepts.....	12
I.1. Définition des concepts.....	12
I.1.1. La notion de nom : généralités	12
I.1.2. La composition.....	14
I.1.3. La composition nominale	15
I.1.4. Le nom composé : un phénomène linguistique aux contours flous	15
I.1.4.1. Approche sémantique	15
I.1.4.2. Approche morphosyntaxique.....	16
I.1.4.3. Approche transformationnelle	16
I.1.5. Recadrage notionnel.....	17
I.2. Noms composés et notions voisines.....	17

I.2.1. Le syntagme nominal.....	17
I.2.1.1. Quels critères pour distinguer les noms composés des syntagmes nominaux ?.....	18
I.2.1.1.1. La prédicativité et la nominalisation	18
I.2.1.1.2. La rupture paradigmaticque et la variation en nombre.....	18
I.2.1.1.3. L'adjonction d'un adverbe et/ou d'un adjectif	18
I.2.1.1.4. L'effacement de l'adjectif et le figement du premier terme	19
I.2.1.1.5. Adjectif et complément de nom.....	19
I.2.2. La collocation.....	20
I.2.3. La néologie et le néologisme.....	22
I.3. Problème de typologie des noms composés.....	22
I.3.1. Typologie des noms composés selon Martin Riegel et alii.....	22
I.3.2. Typologie des noms composés selon Gaston Gross.....	23
I.3.3. Typologie des noms composés selon Michel Mathieu-Colas	24
I.4. Les théories sur la composition nominale.....	26
I.4.1. Le modèle d'Arsène Darmesteter.....	26
I.4.2. Le modèle de Charles Bally	27
I.4.3. Le modèle d'Émile Benveniste	28
I.4.4. Le modèle d'André Martinet.....	30
I.4.5. Le modèle de Louis Guilbert.....	31
I.4.6. L'approche par degré de figement de Gaston Gross	31
I.4.7. Danielle Corbin et le concept d'unité polylexématique	32
I.5. État de la question.....	34
I.5.1. Du point de vue transformationnel.....	34
I.5.2. Du point de vue morphosyntaxique	34
I.5.3. En traductologie	35
I.5.4. Dans les sciences exactes (en génie informatique)	35
I.5.5. Du point de vue sémantique	36
CHAPITRE II : DU CORPUS À SON APPROCHE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE	
.....	38
II. Analyse des données statistiques du corpus	39
II.1. Typologie des noms composés	39
II.1.1. Les composés syntagmatiques	39
II.1.2. Les composés à trait d'union.....	40
II.1.3. Les composés soudés	41

II.2. Statistiques des noms composés dans ANO, JV, IBR et CN.....	41
II.2.1. Statistique des noms composés dans ANO	41
II.2.2. Statistique des noms composés dans JV	42
II.2.3. Statistique des noms composés dans IBR	42
II.2.4. Statistique des noms composés dans CN	43
II.2.5. Synopsis des noms composés dans les supports d'étude	43
II.2.6. Statistique de l'ensemble des noms composés selon le patron syntaxique	44
II.3. La méthode de collecte des données	45
II.4. Du cadre théorique à la méthode	45
II.4.1. Le cadre théorique	45
II.4.2. La grille de l'étude	46
II.4.3. La méthode de l'étude : la grammaire du sens et de l'expression de Patrick Charaudeau	46
II.4.3.1. Les fondements de la GSE.....	48
II.4.3.2. La démarche de la GSE	49
II.4.4. La grammaire cognitive de Ronald Langacker	50
II.4.4.1. Les structures conceptuelles en grammaire cognitive	51
II.4.4.1.1. La structure phonologique	51
II.4.4.1.2. La structure sémantique	51
II.4.4.1.3. La structure symbolique.....	51
II.4.4.2. La conceptualisation en grammaire cognitive	52
II.4.4.2.1. La base conceptuelle	53
II.4.4.2.2. Les définitions encyclopédiques	54
II.4.4.3. La composition nominale en grammaire cognitive	55
II.5. Justification du choix de la méthode.....	56
II.6. La démarche.....	57
DEUXIÈME PARTIE : DE LA CONSTRUCTION AU FONCTIONNEMENT DES NOMS COMPOSÉS EN CONTEXTE	60
CHAPITRE III : DES CONSTRUCTIONS LUDIQUES DES NOMS COMPOSÉS	62
III. Appréhension du concept de ludisme langagier.....	63
III.1. Ludisme langagier par manipulation du signifiant	64
III.2. Le ludisme langagier par manipulation du signifié	68
III.2.1. Le calambour	68
III.2.1.1. Les calembours orthographiques.....	68

III.2.1.2. Les calembours sémiques	69
III.2.1.2.1. L'extension du champ sémantique	69
III.3. Le ludisme par métaphorisation	72
III.4. Le ludisme par surcaractérisation	74
III.4.1. De la juxtaposition et/ou coordination à la surcomposition.....	74
III.4.2. De la juxtaposition à la surcomposition nominale	75
III.4.3. De la juxtaposition et/ou complémentation à la surcomposition nominale	76
III.5. Les calques traductionnels comme procédé ludique	76
III.6. Les conglomérés ludiques	79
CHAPITRE IV : COMPOSITION NOMINALE ET RÉALISME LANGAGIER	82
IV. L'onomastique	83
IV.1. Les anthroponymes.....	83
IV.1.1. Les noms propres des personnages.....	84
IV.1.2. Les surnoms	85
IV.2. Les toponymes	86
IV.3. De la composition nominale à la peinture des mœurs	89
IV.4. « De la création d'emploi à la composition nominale »	91
IV.5. La composition nominale au service de l'esthétisation de la misère sociale	93
IV.6. La description et/ou portrait au prisme de la composition nominale	94
IV.6.1. La description	94
IV.6.2. Le portrait	95
IV.7. Les étiquettes.....	97
TROISIÈME PARTIE : DES CONSTRUCTIONS SOCIOCULTURELLEMENT MARQUÉES AUX ENJEUX D'ÉCRITURE	101
CHAPITRE V : COMPOSITION NOMINALE ET SOCIOCULTURE	103
V.1. De la composition nominale aux rites traditionnels	104
V.1.1. Les rites d'initiation et de purification.....	105
V.1.2. Les rites funéraires.....	106
V.1.3. Les rites de conjugalité : le mariage coutumier	108
V.1.4. Les rites d'expiation et de purification	109
V.2. De la composition nominale à la peinture du sacré.....	111
V.3. De la composition nominale à l'expression du rang social	116
CHAPITRE VI : DES ENJEUX DE LA COMPOSITION NOMINALE EN FRANCOGRAPHIE AFRICAINNE.....	121

VI.1. Enjeu sociolinguistique : vers une appropriation des noms composés dans les romans ivoiriens et camerounais ?	122
VI.1.1. De l'appropriation à la normalisation du français ivoirien et camerounais	123
VI.2. L'enjeu discursif ou communicationnel.....	125
VI.3. Enjeu pragmatique	125
VI.3.1. La fonction appellative.....	127
VI.3.2. La fonction persuasive.....	127
VI.4. Enjeu stylistique.....	127
VI.4.1. Une graphie et/ou morphologie de l'expression.....	128
VI.4.2. Une sémantique de l'expression.....	128
VI.5. L'enjeu identitaire	129
VI.6. Enjeu historico-politique.....	130
VI.7. Enjeu descriptif : vers une écriture réaliste ?	132
VI.8. Enjeu esthétique : de l'expression à l'expressivité	132
CONCLUSION GÉNÉRALE	136
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	142